

2024

Rapport de durabilité

BÂTIR UN CIMENT RESPONSABLE,
INNOVANT ET SOUTENANT NOS TERRITOIRES





Sommaire

01 | INTRODUCTION

Message du Président	6
Chiffres clés	8
À propos de ce rapport	10
Notre contexte de durabilité	12

02 | À PROPOS DU GROUPE

Notre groupe	18
Notre mission, notre ambition, nos valeurs.	19
Nos activités	20
Nos opérations	22
Nos affiliations sectorielles et reconnaissances	24

03 | NOTRE MODÈLE DE DURABILITÉ

Gouvernance de la durabilité	28
Inclusion de nos parties prenantes	30
Notre modèle de création de valeur.	32
Impacts, risques et opportunités	34
Notre ambition et stratégie 2030	40

04 | NOS ENGAGEMENTS

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Innovier pour le climat	44
Agir pour la circularité	54
Protéger la nature	60

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

Maintenir la qualité des emplois	64
Agir comme partenaire de nos communautés locales	78

NOS ENGAGEMENTS DE BONNE GOUVERNANCE

Garantir une gouvernance responsable, ouverte et transparente.	82
---	----

05 | ANNEXES

Données clés	94
Note méthodologique	104
GRI Content Index	108
Glossaire : indicateurs et termes spécifiques	118
Informations corporate	121



01 Introduction

- 1.1 Message du Président
- 1.2 Chiffres clés
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre contexte de durabilité

Message du Président

GRI 2-22

Dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique, les tensions sociales et la pression croissante sur les ressources, la responsabilité des acteurs industriels se redéfinit en profondeur. Le temps de l'ajustement progressif est révolu : c'est d'une transformation systémique dont il est aujourd'hui question. Face à ces enjeux, notre Groupe réaffirme sa responsabilité et sa volonté d'agir.

Le secteur cimentier occupe une place centrale dans l'aménagement des territoires et le développement des infrastructures essentielles. Il porte, en parallèle, une responsabilité environnementale majeure, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Nous assumons cette réalité avec lucidité, et voyons dans cette transition une opportunité stratégique d'innovation, de différenciation et de création de valeur partagée.

En 2024, cette ambition s'est concrétisée par de nombreuses avancées. L'ouverture d'une nouvelle unité de production a permis de concilier performance industrielle, création d'emplois locaux et ancrage territorial fort. Notre culture de la sécurité s'est renforcée, avec des résultats concrets sur la réduction des accidents du travail, illustrant notre engagement pour la protection de nos équipes. Par ailleurs, notre action sociale s'est intensifiée, à travers des initiatives en faveur du bien-être, du dialogue, de l'inclusion et de l'engagement auprès de nos communautés.

Sur le plan environnemental, notre trajectoire de décarbonation s'est accélérée. Le recours aux matériaux alternatifs s'est amplifié, nos capacités de production d'énergies renouvelables se sont développées, et de nouveaux projets inno-

vants autour de liants bas carbone ont vu le jour, portés par des mécanismes de financement vert. Cette dynamique s'inscrit dans une vision de long terme, où la sobriété, la circularité et la résilience guident l'ensemble de nos choix.

Pour structurer et amplifier cette transformation, nous avons défini une stratégie à l'horizon 2030 reposant sur six piliers complémentaires. Notre engagement en faveur de la transition climatique et de l'efficacité énergétique va de pair avec une volonté de renforcer l'économie circulaire et de mieux valoriser les ressources locales. Nous nous mobilisons pour préserver les écosystèmes et les ressources naturelles, tout en promouvant un environnement de travail sûr, épanouissant et porteur de sens. Notre contribution au développement économique et social des territoires reste au cœur de notre action, soutenue par une gouvernance exigeante, transparente et pleinement orientée vers le dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Parce que la performance durable ne peut se décréter, nous faisons le choix d'une performance globale, dans laquelle l'excellence industrielle va de pair avec la responsabilité sociétale. Cette transformation est exigeante, mais elle constitue un levier déterminant d'innovation et de résilience collective.

Portés par l'engagement de nos équipes et la confiance de nos partenaires, nous poursuivons avec détermination cette trajectoire de progrès. Ensemble, nous affirmons notre volonté d'agir pour construire un avenir plus responsable, plus inclusif, et profondément ancré dans la réalité des territoires.

M. Anas Sefrioui
Président



« L'industrie de demain se construit aujourd'hui, avec audace, exigence et engagement collectif. »

Chiffres clés

GRI 2-6 | GRI 2-7 | GRI 201 | GRI 302 | GRI 305 | GRI 401 | GRI 403 | GRI 404 | GRI 413

Valeur créée et distribuée

94%

Valeur créée et distribuée

Nos opérations

15,7 MT

Capacité de volume de production annuelle globale

Maintenir la qualité de l'emploi

62,2

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé

Modèle de création de valeur

24.039

Bénéficiaires de nos projets sociétaux

Nos opérations

16

Unités opérationnelles réparties sur 13 pays

Modèle de création de valeur

4.319

Travailleurs propres et sous-traitants

Innover pour le climat

576

Emissions spécifiques brutes en 2024 (kgCO₂/Tcementitious)

Innover pour le climat

15,9%

Part de biomasse et carbone biogénique dans notre mix énergétique en 2024

Maintenir la qualité des emplois

1

Accidents du travail reportés en 2024

Modèle de création de valeur

381

Emplois directs et indirects créés en 2024

Innover pour le climat

-8,7%

Réduction de l'intensité globale des gaz à effet de serre depuis 2021 (kgCO₂/Tcementitious)

Innover pour le climat

67,18%

Facteur clinker K/C

À propos de ce rapport

GRI 2-1 | GRI 2-2 | GRI 2-3 | GRI 2-4 | GRI 2-5

Le présent rapport de développement durable présente les performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du Groupe CIMAT, CIMAF et Vrac de l'Estuaire (VDE), ci-après dénommé « CIMAT/CIMAF/VDE » ou « le Groupe », sur la période allant **du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024**, en cohérence avec l'exercice fiscal du Groupe.

Ce rapport constitue la troisième publication annuelle volontaire du Groupe, illustrant notre engagement continu en faveur de la transparence, de la responsabilité sociétale et de la conduite durable de nos activités industrielles sur l'ensemble de nos territoires opérationnels.

Sa préparation repose sur l'option « in accordance » des Normes GRI (Global Reporting Initiative), selon la version 2021 des normes universelles et thématiques pertinentes. Il s'appuie également sur les principes de double matérialité conformément aux exigences des European Sustainability Reporting Standards (ESRS), permettant ainsi de refléter fidèlement à la fois les impacts significatifs de nos activités sur l'environnement et la société, et les enjeux économiques liés à ces dimensions. Le périmètre de reporting couvre l'ensemble des entités opérationnelles, sites industriels, carrières et infrastructures logistiques détenues ou contrôlées majoritairement par le Groupe, toutes consolidées sous la société mère Omnium des Industries et de la Promotion (OIP). Les données présentées englobent les entités juridiques suivantes : Ciments de l'Atlas (CIMAT), Ciments de l'Afrique (CIMAF) – incluant l'ensemble de ses filiales nationales –, Cimenterie du Sahel (CDS) ainsi que Vrac de l'Estuaire (VDE), opérant en France.

Les sites inclus dans ce rapport sont :

- CIMAT (Ben Ahmed, Béni Mellal – Maroc)
- CIMAF Côte d'Ivoire (usines d'Abidjan et de San Pedro)
- CIMAF Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo Dioulasso)
- CIMAF Cameroun (Douala)
- CIMAF Gabon (Libreville)
- CIMAF Guinée Conakry
- CIMAF Ghana (Accra)
- CIMAF Mali (Bamako)
- CIMAF Mauritanie / CDS (Nouakchott)
- CIMAF Sénégal (Dakar)
- CIMAF Tchad (N'Djamena)
- CIMAF Guinée-Bissau
- VDE (usine du Havre – France).

Les contenus ESG et extra-financiers ont été élaborés sous la coordination de la Direction Développement Durable et Energies Renouvelables (ci-après dénommée « Direction Développement Durable ») du Groupe, en étroite collaboration avec les ambassadeurs de dura-

bilité de chaque zone géographique et unité opérationnelle. Ils ont été validés par le Comité Exécutif ainsi que par la Présidence du Groupe, incarnée par Monsieur Anas SEFRIOUI.

Le Groupe a bénéficié de l'accompagnement méthodologique du cabinet Forethix, partenaire certifié GRI au Maroc, afin de garantir la robustesse, l'exhaustivité et la conformité de notre reporting.

La matérialité des enjeux traités dans le présent rapport repose sur une analyse rigoureuse de double matérialité. Celle-ci a permis de croiser les attentes exprimées par nos parties prenantes avec les thématiques prioritaires identifiées tout au long de notre chaîne de valeur.

En tant que première édition conforme aux normes GRI, de nombreuses données ont été retraitées pour garantir leur pleine compatibilité avec les méthodologies et éléments d'information exigés par le référentiel. À ce stade, les informations extra-financières du Groupe ne font pas encore l'objet d'une assurance externe

complète, mais une première vérification indépendante de notre bilan carbone consolidé de 2024 sera réalisée en 2025, avec un niveau d'assurance limitée, sous la supervision directe du Comité Exécutif.

L'ensemble de nos publications institutionnelles et de nos rapports sont accessibles sur les sites internet suivants :

www.cimat.ma
www.cimentsafrique.com
www.vracselestuaire.fr

Nous encourageons vivement nos parties prenantes à prendre connaissance de notre démarche, à exprimer leurs attentes ou interrogations et à contribuer à l'amélioration continue de notre stratégie de durabilité, en contactant notre Direction du Développement Durable via l'adresse suivante :

sustainability@ciat.ma
sustainability@cimentsafrique.com
sustainability@vracsdelestuaire.fr





Notre contexte de durabilité

GRI 2-6 | GRI 2-16 | GRI 2-22 | GRI 3-3 | GRI 401

	01 TRANSITION VERS LA DÉCARBONATION DU CIMENT	02 ANCRAGE TERRITORIAL FORT	03 RENFORCEMENT DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES
Méga-tendance	Le secteur cimentier, responsable de 7% des émissions globales de CO₂ d'après l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), est appelé à mobiliser différents leviers de réduction : - La réduction du facteur clinker, - La substitution des combustibles fossiles par les combustibles alternatifs, - Les matériaux cimentaires alternatifs (SCMs), - L'efficacité énergétique, - Les énergies renouvelables, - Le captage et stockage des émissions (CCUS) Ces mesures s'imposent dans un contexte marqué par la volatilité des approvisionnements, l'évolution des standards de construction, et le renforcement des exigences réglementaires liées à la transition écologique.	L'intégration des enjeux sociaux et communautaires dans la stratégie du Groupe est un critère essentiel de performance et d'acceptabilité. En ancrant nos activités dans les réalités locales, nous assurons la création de valeur partagée, la cohésion sociale et la pérennité de nos opérations.	Les activités industrielles sont de plus en plus encadrées par des réglementations environnementales rigoureuses, reflétant l'ambition des États et institutions internationales de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir une économie bas-carbone.
Risques	Dans ce contexte, ne pas opérer de transition vers des modes de production plus durables constitue un risque structurel, en particulier pour les marchés africains en pleine urbanisation et croissance démographique.	L'intégration des enjeux sociaux et communautaires constitue un socle essentiel pour assurer la durabilité des opérations, minimiser les risques sociaux et réputationnels, et favoriser un développement industriel inclusif et équilibré.	Les dispositifs tels que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) de l'Union européenne constituent des signaux forts incitant à la réduction des émissions. L'introduction progressive de la tarification carbone sur les importations de produits à forte intensité carbone impacte particulièrement nos sites intercontinentaux, notamment au Maroc, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en France, puisque jusqu'à 60% des émissions du Groupe pourront potentiellement être soumises à la tarification carbone sur le long terme.

	01	02	03
Opportunités	En s'engageant activement dans la décarbonation du secteur, le Groupe entend consolider sa position de leader responsable, améliorer la compétitivité de ses produits, maîtriser ses coûts et satisfaire aux attentes croissantes des régulateurs et bailleurs de fonds. Cette transition permet à la fois de réduire nos coûts de production, de sécuriser notre conformité et de renforcer la valeur ajoutée de nos produits.	Notre engagement communautaire favorise la création de valeur ajoutée, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie et de travail des talents locaux sur lesquels nos activités reposent. Nous veillons à mettre en œuvre des initiatives communautaires concrètes, en termes d'accès à la santé, à l'éducation, à la formation professionnelle, dans une démarche plus large de soutien à l'emploi local.	Dans ce contexte de marché en mutation réglementaire, notamment en France, où la demande bas carbone influence les choix des clients, le Groupe se différencie par une démarche proactive d'anticipation et d'alignement aux nouvelles obligations réglementaires.
Positionnement du Groupe	Nos innovations de décarbonation sont soutenues, développées en partenariats et financées avec le support d'institutions internationales et locales.	En 2024, le Groupe a contribué à la création de 268 nouveaux emplois directs et 113 nouveaux emplois indirects, illustrant son rôle moteur dans le développement socio-économique régional. Cette dynamique d'ancrage territorial responsable, vecteur de stabilité, renforce la confiance des parties prenantes et la légitimité du Groupe, perçu comme un acteur industriel citoyen partenaire du développement local.	Nous suivons depuis 2022 une stratégie de décarbonation à horizon 2030-2050, définie dans une feuille de route pour réduire notre empreinte carbone en visant un abattement cumulé de 3,2 Mt de CO₂ d'ici 2030. Nous renforçons la transparence de nos opérations et maintenons notre compétitivité dans un cadre commercial de plus en plus contraint. Cette stratégie s'appuie sur une gouvernance structurée, une traçabilité des émissions renforcée, et l'intégration systématique des enjeux dans nos décisions d'investissement et de production.



	04 INNOVATION ET EXCELLENCE	05 PRÉSERVATION DES RESSOURCES	06 PROTECTION ET VALORISATION DES TRAVAILLEURS DANS NOTRE CHAÎNE DE VALEUR
Méga-tendance	Dans un contexte de transformation industrielle rapide, notre ambition est de conjuguer performance environnementale et excellence opérationnelle. Le maintien de standards élevés de qualité, d'efficacité et de fiabilité constitue un critère différenciant et de confiance auprès de nos clients.	Face à la raréfaction des ressources et aux pressions croissantes sur les écosystèmes, le Groupe fait de la gestion responsable des ressources naturelles un levier clé de sa performance durable. Qu'il s'agisse de l'eau, des matières premières ou de l'énergie, l'exploitation raisonnée de ces ressources est essentielle pour limiter les impacts environnementaux, préserver les équilibres locaux et répondre aux attentes de nos parties prenantes.	Au sein du Groupe, nous considérons que la performance humaine est indissociable de la performance globale. L'engagement social, le respect des droits fondamentaux et la sécurité au travail sont au cœur de notre stratégie de responsabilité.
Risques	Un retard d'innovation, face à des technologies de rupture, des évolutions réglementaires ou à la digitalisation croissante de l'industrie représente une perte de compétitivité potentielle.	Parmi ces enjeux, la pression sur la ressource en eau constitue un défi majeur. Les pénuries locales peuvent entraîner des arrêts de production, une baisse de rendement et générer des tensions avec les communautés riveraines. L'accès équitable à l'eau devient un facteur de cohésion territoriale, et son usage industriel fait l'objet d'une vigilance accrue de la part des régulateurs, avec des risques réputationnels pour l'entreprise.	L'absence d'engagement social fort peut mener à des risques de non-conformité réglementaire, à des atteintes aux droits fondamentaux du travail, une rotation excessive du personnel, des tensions sociales et des accidents du travail.

	04	05	06
Opportunités	Nous veillons à faire évoluer nos offres, nos procédés industriels et nos services clients, en intégrant les meilleures pratiques et les technologies émergentes (matériaux alternatifs, capture du carbone) comme leviers de différenciation face à nos concurrents.	Pour répondre aux enjeux de raréfaction des ressources et de pressions croissantes sur les écosystèmes, nous mettons en œuvre une approche globale visant à renforcer notre résilience industrielle. Cela passe par une gestion durable de l'eau, l'optimisation de nos consommations énergétiques, la valorisation des matériaux secondaires, et la valorisation de nos déchets.	Adopter une politique responsable en matière de gestion des ressources humaines représente une opportunité de construire un avantage compétitif durable, de sécuriser les opérations et de renforcer l'engagement de nos équipes et de nos partenaires.
Positionnement du Groupe	Face à la concurrence et à la digitalisation croissante du secteur, notre Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie. Nous investissons dans la R&D, développons des partenariats technologiques et déployons des solutions innovantes dans nos procédés industriels. L'optimisation continue de nos opérations, la mise au point de formulations cimentaires à faible empreinte carbone et l'amélioration de notre service client nous permettent de répondre avec agilité aux évolutions du marché tout en consolidant notre rôle de partenaire de confiance.	Nous adoptons une approche responsable visant à réduire notre empreinte écologique et à renforcer notre résilience. Notre démarche est pleinement intégrée à notre stratégie climat et environnement et s'inscrit dans une logique d'économie circulaire, en intégrant la valorisation des déchets, la substitution des ressources vierges et l'exploitation raisonnée de notre capital naturel.	Notre Groupe place le développement professionnel au cœur de sa stratégie sociale. Nous développons des parcours de formation continue, favorisons la mobilité interne, et assurons des politiques de rémunération équitables et motivantes. Ces actions contribuent à l'épanouissement professionnel de nos équipes et à la fidélisation des talents. La santé et la sécurité font l'objet de politiques dédiées, de plans d'actions locaux et d'une culture partagée de vigilance. Nous veillons au strict respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris chez nos partenaires et fournisseurs.



À propos du groupe

- 2.1 Notre groupe
- 2.2 Notre mission, notre ambition, nos valeurs
- 2.3 Nos activités
- 2.4 Nos opérations
- 2.5 Nos affiliations sectorielles et reconnaissances



Notre groupe

GRI 2-1 | GRI 2-2

Le groupe CIMAT/CIMAF/VDE est un acteur intégré du secteur cimentier, opérant à l'échelle internationale avec une empreinte continentale marquée, comprenant un réseau étendu d'usines intégrées et de centres de broyage répartis dans plusieurs pays d'Afrique et un site stratégique en France.

Fondé au Maroc, le groupe CIMAT/CIMAF/VDE s'est développé pour répondre aux besoins croissants en matériaux de construction de qualité, tout en s'engageant dans une démarche de développement durable dans l'ensemble de ses activités, contribuant ainsi à la croissance économique et au progrès social dans les régions où il est implanté.



Ciments de l'Atlas (CIMAT)

Société mère anonyme marocaine fondée en 2007, CIMAT se positionne comme un acteur spécialisé dans la production de ciments et de bétons prêts à l'emploi.

Au Maroc, la production du Groupe s'appuie sur des usines intégrées de cimenterie, assurant l'ensemble du processus de fabrication – de la cuisson du clinker jusqu'à l'ensachage du ciment.

Dès la mise en service des cimenteries de Ben Ahmed et de Béni Mellal, une ambition forte a été affirmée : contribuer activement au développement économique, social et humain du pays.



Ciments de l'Afrique (CIMAF)

Filiale du Groupe, CIMAF a été fondée en 2011 pour étendre les activités du Groupe sur le continent africain.

La localisation de nos centres de broyage (importation de clinker, broyage local) dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, permet une proximité logistique avec les marchés finaux tout en limitant les investissements industriels lourds.

CIMAF est aujourd'hui présente dans les pays suivants : Burkina Faso ; Cameroun ; Côte d'Ivoire ; Gabon ; Ghana ; Guinée Bissau ; Guinée Conakry ; Mali ; Mauritanie ; Sénégal ; Tchad.



Vracs de l'Estuaire (VDE)

Implantée au Havre en France depuis 2016, VDE est la première filiale européenne du Groupe.

Cette usine de broyage de clinker ultra-moderne est dédiée à la production de ciments pour le marché du Nord-Ouest de la France.

Elle bénéficie des technologies les plus récentes pour produire des ciments labellisés Certification Européenne (CE) et Norme Française (NF), et dispose d'une capacité de distribution étendue jusqu'à 350 km.

Notre mission, notre ambition, nos valeurs

GRI 2-1 | GRI 2-22

Au sein du Groupe, nos valeurs guident chacune de nos décisions et façonnent notre manière de construire un avenir durable. Elles constituent le socle de notre identité et orientent notre développement, en cohérence avec les attentes de nos parties prenantes et les défis du secteur.

MISSION

Produire et développer des matériaux et des services innovants pour nos clients en particulier, et pour le secteur du BTP en général.

AMBITION

Nous positionner comme partenaire incontournable du développement des chantiers stratégiques dans les pays où nous opérons et ce en réalisant des performances opérationnelles, économiques et financières d'excellence.

ENGAGEMENT

Nous sommes convaincus que l'engagement doit être plus que jamais au cœur de nos actions. Pour ce faire, nous sommes engagés à construire un avenir meilleur dans toutes les régions dans lesquelles nous opérons et à partager un peu plus chaque jour la vision d'un avenir plus responsable et la volonté de nous améliorer.

EXCELLENCE

Nous plaçons l'excellence opérationnelle au cœur de nos préoccupations quotidiennes en combinant l'expertise technique à une gestion rigoureuse de nos coûts nécessaires pour être un producteur de matériaux de construction efficace et efficient. Nous ajoutons la valeur en livrant d'une manière régulière des produits de grande qualité et un service irréprochable et innovant à chaque segment de marché.

DÉTERMINATION

Nous sommes constitués d'une équipe d'experts, passionnés du métier et nous sommes guidés dans notre quotidien par une forte orientation pour l'atteinte des résultats de la réalisation de nos objectifs dans le respect de nos engagements.

RESPONSABILITÉ ESG

Nous faisons de la responsabilité environnementale, sociale et sociétale un pilier de notre action. Portés par une vision durable de la croissance, nous agissons chaque jour pour limiter notre empreinte, renforcer notre impact positif et répondre aux attentes de nos parties prenantes, en plaçant la durabilité au cœur de nos décisions.



Nos activités

GRI 2-6

Nos produits et services : performance, conformité et transition bas carbone

Le groupe CIMAT/CIMAF/VDE exerce ses activités dans le secteur de la fabrication, la commercialisation et la distribution de **ciment, clinker, béton prêt à l'emploi et liants hydrauliques**, conformes aux normes locales et internationales en vigueur sur les marchés où nous opérons, telles que la norme mondiale ASTM C150, la norme européenne EN 197-1, ou la norme marocaine NM 10.01.004.

Tous nos produits répondent aux exigences de qualité, de performance et de sécurité nécessaires à leur utilisation dans des contextes techniques variés.

Une offre diversifiée, adaptée aux marchés locaux

Le Groupe est présent sur le continent africain à travers 14 entités, chacune commercialisant des produits spécifiquement adaptés aux besoins et exigences des marchés locaux.

En France, notre site de broyage de clinker opère comme une cimenterie nouvelle génération, conforme à la Certification Européenne (CE) et à la Norme Française (NF), et commercialise divers types de ciments en vrac et en sac.

En complément de notre offre cimentière, nous proposons une gamme de services logistiques et techniques, incluant le transport, la distribution, la gestion des stocks, ainsi que les services de prescription et d'accompagnement technique pour les acteurs de l'écosystème du BTP.

29%

Ciments en vrac

71%

Ciments en sac



« Dans un marché dominé par des opérateurs historiques, nous incarnons une véritable alternative pour les acteurs indépendants du BTP en quête d'agilité, de compétitivité et de liberté de choix. »

Nabil Senoussi, Directeur Général Délégué (VDE).

Des performances techniques au service de la durabilité

Nos produits intègrent des caractéristiques techniques avancées conçues pour améliorer la durabilité des ouvrages tout en réduisant leur impact environnemental. Ces propriétés incluent entre autres :

- Résistance aux sulfates
- Protection contre les chlorures
- Réduction des réactions exothermiques
- Haute performance mécanique
- Adaptation aux structures en béton précontraint
- Résistance en milieux agressifs ou marins
- Longévité accrue

Pour atteindre ce niveau de qualité, nos équipes des laboratoires de CIMAT/CIMAF/VDE assurent de manière permanente une surveillance rigoureuse, allant de l'inspection des matières premières à l'évaluation des produits finis, en s'assurant que chaque étape respecte scrupuleusement les standards réglementaires en vigueur.

Ces performances assurent à nos clients des solutions fiables, durables et adaptées aux contraintes spécifiques de leurs projets, tout en répondant aux exigences croissantes en matière de construction bas carbone.

Nos opérations

GRI 2-1 | GRI 2-2 | GRI 2-6

Le Groupe conçoit, produit et commercialise une gamme complète de ciments et de solutions techniques associées destinées à répondre aux besoins multiples du secteur du BTP : infrastructures, bâtiments résidentiels et tertiaires, ouvrages d'art, etc.

Notre périmètre opérationnel englobe l'ensemble des unités industrielles et logistiques sous contrôle opérationnel direct : usines intégrées, centres de broyage, unités de production de clinker, plateformes d'expédition et carrières détenues.

Au 31 décembre 2024, notre maillage industriel s'étend sur 13 pays, avec des opérations actives couvrant un large spectre géographique et industriel.



Cette implantation nous permet de produire et distribuer localement plus de 10,1 millions de tonnes de ciment et 2,55 millions de tonnes de clinker, répartis comme suit :

3 millions de tonnes de ciment

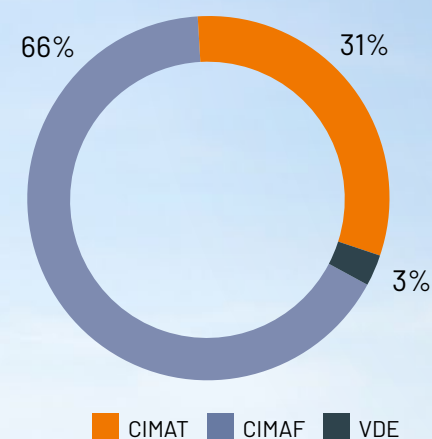
Au **Maroc** : production nationale par CIMAT, intégrée sur toute la chaîne de valeur

6,6 millions de tonnes de ciment

En **Afrique de l'Ouest** : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Guinée, Ghana, Tchad, Cameroun, Mauritanie, Gabon, Guinée-Bissau

327 mille tonnes de ciment

En **France** : Normandie (VDE), production locale distribuée régionalement dans le Nord de la France

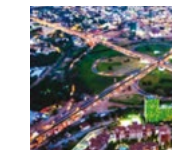


Capacité de production des sites sur la carte (en Millions de tonnes ou Kilotonnes)



Réalisations clés

- Construction
- Bâtiments industriels, tertiaires, résidentiels
- Ouvrage d'art
- Voiries

**BURKINA FASSO****CÔTE D'IVOIRE****GUINÉE CONAKRY****GABON****SÉNÉGAL****CAMEROUN****GUINÉE BISSAU****GHANA****MALI**

Nos affiliations sectorielles et reconnaissances

GRI 2-28

En tant qu'acteur industriel engagé dans la transformation durable du secteur cimentier, le groupe CIMAT/CIMAF/VDE est membre actif de plusieurs organisations professionnelles nationales et internationales. Nous contribuons activement aux travaux de :

- World Cement Association (WCA). Cette organisation a pour objectif de représenter et de valoriser l'industrie du ciment à l'échelle mondiale, tout en défendant les intérêts commerciaux, réglementaires et juridiques de ses membres.
- APCCI (Association des Producteurs de Ciments de Côte d'Ivoire) - Côte d'Ivoire. Cette organisation a pour mission de représenter et de promouvoir les activités de ses membres, en facilitant la recherche de solutions aux problématiques d'ordre technique, économique, réglementaire ou social auxquelles ils peuvent être confrontés.
- "Chamber of Cement Manufacturers Association of Ghana" (COCMAG) - Ghana. Cette organisation a pour but de protéger et d'accélérer le développement de l'industrie
- ACB (Association des Cimentiers du Burkina) - Burkina Faso. Cette organisation se positionne en tant qu'interlocutrice avec les autorités locales œuvrant pour l'amélioration des conditions de travail ainsi que la promotion des activités industrielles des cimentiers.
- Association Professionnelle des Cimentiers - Maroc.
- Association des Cimentiers du Cameroun - Cameroun.
- Association des Cimentiers de Mauritanie ACIMARIM- Mauritanie.

Ces organisations regroupent les principaux producteurs de ciment dans les pays où elles sont présentes, visant à promouvoir le développement durable du secteur, à représenter ses membres auprès des pouvoirs publics et à soutenir les initiatives d'innovation et de performance environnementale.

Ces affiliations nous permettent de participer aux réflexions sectorielles, d'anticiper les évolutions réglementaires et de partager les meilleures pratiques avec nos pairs à l'échelle régionale et internationale.

Nos associations



Remise du prix de la Santé et Sécurité à CIMAT lors de la WCA Annual Conference 2024



Signature du partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique



Certifications ISO délivrées par Bureau Veritas

Par ailleurs, nos efforts en matière de qualité, d'environnement, de santé-sécurité et d'énergie ont été depuis 2014 régulièrement reconnus à travers des certifications ISO (9001, 14001, 45001, 50001) délivrées par IMANOR, l'organe de vérification reportant au ministère marocain de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique, ainsi que par l'organisme certificateur Bureau Veritas.

En complément, nos produits bénéficient également de certifications délivrées par les principaux organismes nationaux de normalisation dans les pays où nous opérons, renforçant ainsi leur reconnaissance sur les marchés régionaux et internationaux. Parmi eux figurent l'AFNOR en France, le CODINORME en Côte d'Ivoire, l'AGANOR au Gabon, la GSA au Ghana, l'ASN au Sénégal, l'Agence des Normes et de la Qualité au Cameroun ainsi que l'ABNORME au Burkina Faso. Ces certifications attestent non seulement de la conformité de nos produits aux standards de qualité et de sécurité, mais aussi de la confiance accordée à CIMAT en tant qu'acteur industriel de référence.

Nos reconnaissances



Notre engagement a également été salué par des distinctions internationales. En 2024, lors de la conférence annuelle de la WCA, CIMAT a été récompensé par le premier prix du Health and Safety Award (prix de la Santé et Sécurité) et le second prix du Plant Improvement Project - Special Recognition Award.

Ces reconnaissances renforcent notre légitimité comme acteur de référence en matière de sécurité, d'innovation et de performance industrielle.

Par ailleurs, nous avons conclu des partenariats de recherche structurants, notamment avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, dans le cadre de notre politique d'innovation. À l'échelle sociale, un partenariat a été signé avec la West African Centre for Peace Foundation, en faveur de la jeunesse ghanéenne.

Ces distinctions et collaborations témoignent de notre volonté d'agir en entreprise citoyenne, résolument engagée dans la transformation de son secteur, tout en valorisant les talents et les ressources locales.



Notre modèle de durabilité

- 3.1 Gouvernance de la durabilité
- 3.2 Inclusion de nos parties prenantes
- 3.3 Notre modèle de création de valeur
- 3.4 Impacts, risques et opportunités
- 3.5 Notre ambition et stratégie 2030

Gouvernance de la durabilité

GRI 2-9 | GRI 2-12 | GRI 2-13 | GRI 2-14 | GRI 2-17

Face aux enjeux croissants liés à la durabilité, le groupe CIMAT/CIMAF/VDE a mis en place une gouvernance RSE structurée, intégrant les critères environnementaux, sociaux, sociétaux et économiques dans sa stratégie et son fonctionnement. Cette gouvernance repose sur une approche inclusive, garantissant l'alignement des ambitions du Groupe et leur mise en œuvre opérationnelle.

Cette organisation favorise une dynamique top-down et bottom-up, renforçant la collaboration entre les instances décisionnelles et les équipes en charge du déploiement des initiatives, tout en assurant l'alignement des enjeux prioritaires.

Missions et responsabilités

Le **Comité Exécutif** supervise la stratégie RSE, valide les priorités du Groupe, définit les axes stratégiques, anticipe des risques et opportunités, et approuve le budget ainsi que le rapport annuel de développement durable. Il se réunit semestriellement avec la Direction Développement Durable et Énergies Renouvelables.

Le **Comité de Durabilité**, présidé par la Direction du Développement Durable, réalise le pilotage stratégique et suit l'exécution des actions définies en consultation périodique avec les représentants des métiers et des experts en durabilité externes.

Son rôle est donc de soutenir le processus d'examen et d'approbation de la stratégie RSE du Comité Exécutif.

Il réalise une analyse de matérialité à intervalles réguliers afin d'adapter la stratégie aux évolutions des enjeux de durabilité et fournit des outils aux Ambassadeurs.

Ce comité se consulte chaque trimestre.

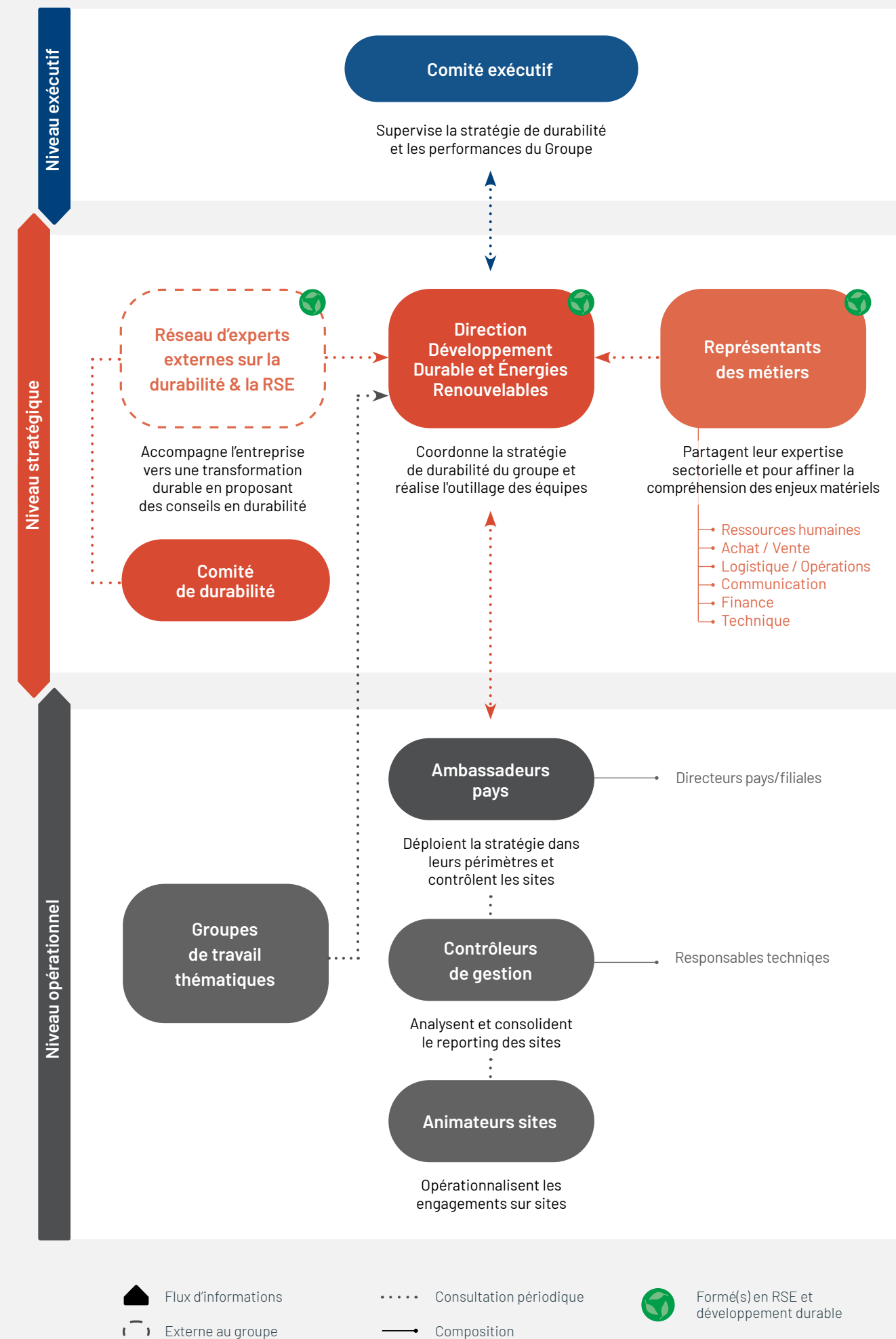
Pour assurer un déploiement efficace de la stratégie, le Groupe s'appuie sur un réseau d'**Ambassadeurs pays**, désignés au sein des différentes entités et pays d'opération.

Ils assurent le relais des engagements de durabilité, facilitent la coordination des initiatives locales et remontent les besoins et attentes du terrain. Ils sont également impliqués dans la sensibilisation et la formation des équipes, contribuant ainsi à une meilleure intégration des principes du développement durable dans les pratiques quotidiennes.

Les **Contrôleurs de gestion** assurent la fiabilité des données collectées et contribuent à l'amélioration continue du reporting consolidé des données.

Les **Animateurs sites** sont les relais opérationnels intervenant dans l'implémentation des projets, le suivi des actions, la collecte des données, ainsi que la gestion des impacts.

Enfin, des **Groupes de travail** thématiques définissent les enjeux prioritaires et sont constitués selon les besoins spécifiques identifiés par la Direction Développement Durable. Ils permettent d'approfondir certaines problématiques, de co-construire des solutions adaptées aux réalités du terrain et de renforcer la collaboration interne.





Inclusion de nos parties prenantes

GRI 2-29 | GRI 3-1

L'engagement actif de nos parties prenantes constitue un pilier fondamental de notre stratégie de développement durable. Leur implication nous permet de mieux comprendre les attentes sociales, environnementales et économiques, de co-construire nos priorités et de renforcer la légitimité de nos actions. Ce processus, illustré ci-dessous, repose sur quatre étapes clés conçues pour favoriser un dialogue continu, adapter nos activités aux attentes des parties prenantes et renforcer notre résilience à long terme.

Dans le respect des standards internationaux (AA1000SES), nous avons mis

en œuvre une démarche structurée d'identification, de hiérarchisation et de dialogue avec nos parties prenantes. Celles-ci sont catégorisées en neuf groupes principaux, en fonction de plusieurs critères complémentaires :

- Le niveau de dépendance
- Le niveau d'influence
- La vulnérabilité face aux impacts
- La capacité de dialogue.

Notre méthodologie repose sur une approche structurée et inclusive de l'engagement avec nos parties prenantes, en tenant compte de leurs intérêts, de leur influence et du contexte propre à chaque caté-

gorie. Ces interactions, adaptées à la nature de chaque partie prenante, nourrissent directement l'identification de nos impacts, risques et opportunités prioritaires. Le format et le niveau d'implication varient afin de garantir la pertinence, l'accessibilité et la qualité du dialogue, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos ambassadeurs ESG, de nos clients, de nos fournisseurs, des ONG ou des communautés locales. En favorisant l'implication active des parties prenantes dans les décisions qui les concernent, ce processus permet de renforcer à la fois la transparence et la crédibilité de nos actions.

Cartographie des parties prenantes

Nous avons réalisé une cartographie de nos parties prenantes identifiées. Cette étape vise à structurer leur consultation afin de mieux intégrer leurs attentes dans notre stratégie.

Collaborateurs

> Valoriser et reconnaître

Sujets prioritaires

Garantir un environnement de travail sain, sûr, inclusif, valoriser leur expertise et favoriser le développement des compétences.

Méthodes d'engagement

Formations et ateliers, Enquêtes et questionnaires internes, groupes de travail, Entretiens ponctuels

Fournisseurs, sous-traitants et consultants externes

> Aligner les exigences sur la chaîne de valeur

Sujets prioritaires

Entretenir des relations commerciales durables et solides qui assurent un approvisionnement respectant les plus hautes procédures de sûreté et de qualité.

Méthodes d'engagement

Entretiens ponctuels

Direction & Management

> Assurer un cadre de gouvernance responsable

Sujets prioritaires

La gouvernance transversale de la RSE au sein du groupe, les risques et opportunités, la stratégie et les objectifs à atteindre.

Méthodes d'engagement

Ateliers de travail, entretiens ponctuels.

Financeurs et bailleurs de fonds

> Aligner les informations non financières aux exigences des financeurs

Sujets prioritaires

Assurer une communication transparente à propos de notre stratégie, nos valeurs, performance, risques et opportunités pour garantir la résilience économique du Groupe.

Méthodes d'engagement

Entretiens ponctuels

Clients

> Maintenir les marchés, accéder aux nouvelles opportunités

Sujets prioritaires

Placer leurs besoins et leurs attentes, notamment en matière de durabilité, au cœur de nos activités et dans nos offres de produits et services.

Méthodes d'engagement

Entretiens ponctuels, groupes de travail, Entretiens ponctuels

Administration et régulateurs

> Se conformer aux normes et exigences

Communautés locales

> Renforcer le dialogue et le soutien mutuel

ONG, associations & médias

> Être partenaire de la création de valeur

Concurrents

> Ancrer une dynamique de collaboration

Engagement de nos parties prenantes

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, nous avons engagé une démarche de concertation formelle avec les parties prenantes clés du Groupe. Conduit en avril 2025, avec l'appui d'un cabinet indépendant, ce processus a mobilisé plusieurs outils : entretiens individuels approfondis, questionnaires ciblés, et ateliers collaboratifs avec nos collaborateurs et partenaires locaux.

Ces échanges ont permis de nourrir notre analyse de double matérialité et de valider les sujets les plus pertinents pour le Groupe et ses écosystèmes. Ils constituent un levier de transparence, de dialogue ouvert et de renforcement du lien de confiance avec nos partenaires internes et externes. Nous avons pour ambition de pérenniser cette démarche à travers une

politique de dialogue structurée au niveau Groupe, avec un élargissement progressif des parties prenantes consultées. Cette approche vise à garantir une adaptation continue de notre stratégie RSE aux dynamiques de notre environnement et à ancrer durablement la consultation dans nos mécanismes de gouvernance.

01

Identification et cartographie de nos parties prenantes



La première étape de notre démarche consiste à identifier et cartographier les parties prenantes, internes et externes, susceptibles d'être affectées par nos activités ou d'influencer notre stratégie de durabilité.

Une matrice permet de les classer selon leur niveau de dépendance et d'influence, afin d'adapter les modes d'engagement à chaque catégorie.



Définition de la méthode et du niveau d'engagement avec nos différentes parties prenantes

02

Une fois les parties prenantes identifiées, nous déterminons les modes et fréquences d'engagement les plus adaptés : enquêtes, entretiens, panels et ateliers.

Le niveau d'implication est ajusté en fonction de la cotation réalisée, tout en veillant à maintenir une démarche inclusive et accessible à toutes les parties concernées.

03

Intégration des informations fournies par nos parties prenantes dans notre analyse de double matérialité



Les retours des parties prenantes sont intégrés à notre analyse de double matérialité, qui évalue nos impacts sur l'environnement et la société, ainsi que les risques et opportunités pour l'entreprise.

Leurs contributions orientent la hiérarchisation des enjeux ESG et nos réponses stratégiques.



Contrôler et mesurer l'impact de notre engagement à l'aide d'indicateurs de performance

04

Pour assurer un engagement efficace et durable, nous suivons une série d'indicateurs SMART permettant d'évaluer l'impact de nos actions et leur contribution à nos objectifs.

Ce suivi régulier nous aide à ajuster notre approche et à répondre rapidement aux attentes des parties prenantes de manière tangible.

Notre modèle de création de valeur

GRI 201 | GRI 2-6

Ressources

Capital Naturel

- Ressources minérales (calcaire, argile),
- Énergie (électricité, combustibles alternatifs),
- Ressources hydriques

Capital Humain

1.524 Employés
2.795 Travailleurs externes

Capital Industriel

3 Usines de production
13 Sites de broyage
5 Centres de distribution
23 Carrières détenues par les sites

Capital Intellectuel

- Innovations techniques (optimisation du clinker, ciments verts)
- Connaissances en efficacité énergétique et réduction CO₂
- Brevets, savoir-faire process industriel
- Normes qualité certifiées (ISO 9001, 14001, 45001, 50001).

Capital Social

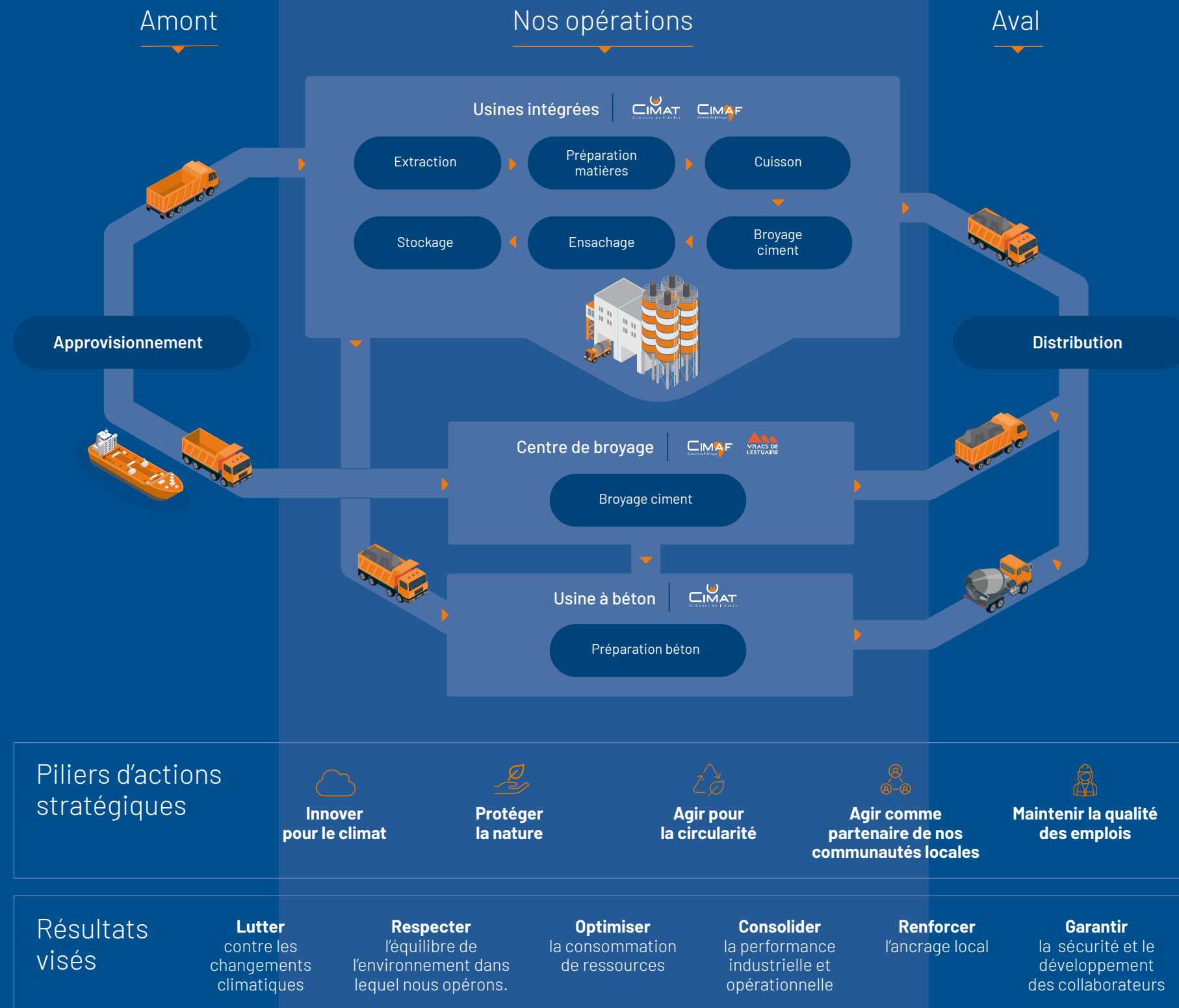
- Relations et dialogue avec les communautés locales
- Autorisations publiques
- Clientèle diversifiée et utilisateurs finaux
- Relations pérennes avec nos fournisseurs et sous-traitants

Capital Financier

- Financements verts

Stratégie

Nous faisons de la transition de nos activités, produits et partenariats un levier stratégique pour une performance responsable à long terme.



Création de valeur partagée

8,7% Réduction de l'intensité des Gaz à effet de serre en kgCO₂/Tcem brute sur l'ensemble de nos Scopes depuis 2021

29,4% Taux de substitution thermique par combustibles alternatifs

381 Création d'emplois directs et indirects au niveau local

15,7_{MT} Capacité annuelle de production

100% De nos usines intégrées certifiées ISO 45001

24.039 Bénéficiaires de nos projets pour la durabilité

94% Valeur générée redistribuée

33% Investissements aux communautés locales sous forme de dons

Impacts, risques et opportunités

GRI 3-1 | GRI 3-2

Dans le cadre de ce rapport aligné aux normes GRI 2021 et aux European Sustainability Reporting Standards (ESRS), le Groupe a mis en œuvre une démarche structurée reposant sur le principe de double matérialité. Cette approche a permis d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les enjeux les plus significatifs, à la fois du point

de vue de leurs impacts sur l'environnement, la société et la gouvernance (matérialité d'impact), et de leurs effets potentiels sur la performance financière du Groupe (matérialité financière).

L'identification et l'évaluation des enjeux ont été réalisées selon une méthodologie robuste, combinant des référentiels internationaux, les

critères sectoriels, les analyses internes, une analyse comparative sectorielle et des consultations ciblées.

Les critères d'analyse détaillés ainsi que les résultats consolidés sont présentés dans la note méthodologique en annexe de ce rapport.

Notre processus d'identification des impacts, des risques et des opportunités :



GRI 3-2

Les résultats issus de cette évaluation sont synthétisés dans le tableau ci-dessous et détaillés dans les sections thématiques du présent rapport. En tant qu'acteur du secteur des matériaux de construction, nos enjeux prioritaires se concentrent sur les dimensions environnementales, notamment les émissions de gaz à effet de serre, la consommation de ressources naturelles et la pression sur la biodiversité. Ces thématiques traduisent l'ampleur de notre empreinte et renforcent notre engagement en faveur de l'atténuation du changement climatique. Sur le plan social et sociétal, notre attention se porte sur les conditions de travail, la santé-sécurité, le respect des droits de l'Homme dans notre chaîne de valeur, ainsi que notre interaction avec les communautés locales. Le dialogue régulier avec nos parties prenantes reste au cœur de notre approche de la durabilité.

		Matérialité d'impact					
		Impact négatif			Impact positif		
Correspondance ESRS	Thématiques matérielles	Amont	Opérations	Aval	Amont	Opérations	Aval
E1 - Changement climatique	Réduction des émissions de gaz à effet de serre						
	Consommation énergétique et mix renouvelable						
E2 - Pollution	Emissions polluantes						
E3 - Eau et ressources marines	Gestion durable de l'eau et effluents						
E4 - Biodiversité et écosystèmes	Impact sur la biodiversité et écosystèmes						
E5 - Ressources et économie circulaire	Matières premières						
	Déchets et économie circulaire						
S1- Conditions de travail des travailleurs	Emploi et conditions de travail						
	Santé et sécurité au travail						
	Formation et gestion de carrière						
S2 - Travailleurs de la chaîne de valeur	Droits de l'Homme et devoir de vigilance						
S3 - Communautés locales	Relations et impacts sur les communautés locales						
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Information produit, traçabilité et étiquetage & sécurité produit et conformité réglementaire						
G1 - Conduite des affaires	Création de valeur économique pour nos territoires						

Échelle de cotation : 1 à 5 Seuil de matérialité : supérieur ou égal à 4/5

Matérialité financière						
Risque			Opportunité			
Amont	Opérations	Aval	Amont	Opérations	Aval	Correspondance GRI
						GRI 305 - Emissions 2016
						GRI 302 - Energie 2016
						GRI 305 - Emissions 2016
						GRI 303 - Eau et effluents 2018
						GRI 304 - Biodiversité 2016
						GRI 301 - Matières 2016
						GRI 306 - Déchets 2020
						GRI 401 - Emploi 2016
						GRI 403 - Santé et sécurité au travail 2018
						GRI 404 - Formation et éducation 2016
						GRI 414 - Évaluation sociale des fournisseurs 2016
						GRI 413 - Communautés locales 2016
						GRI 417 - Commercialisation et étiquetage 2016
						GRI 416 - Santé et sécurité des consommateurs 2016
						GRI 201 - Performance économique 2016
						GRI 204 - Pratiques d'achats 2016
						GRI 308 - Évaluation environnementale des fournisseurs 2016
						GRI 414 - Évaluation sociale des fournisseurs 2016



I GRI 3-2

À l'issue de notre analyse de double matérialité, nous avons identifié 15 thématiques matérielles, regroupées en 10 catégories ESRS, considérées comme matérielles pour notre organisation. Parmi celles-ci, cinq thématiques d'importance croissante ont été spécifiquement qualifiées au regard des transformations propres à notre secteur et de la trajectoire de croissance engagée par notre groupe. Une veille régulière est assurée afin d'anticiper l'émergence de nouveaux enjeux. Les pages suivantes présentent ces thématiques, accompagnées de leur justification de matérialité. Pour une lecture structurée de nos engagements et réalisations 2024, chaque thématique est associée à ses références GRI correspondantes citées tout au long du rapport.

Changement climatique



- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Consommation énergétique et mix renouvelable

Le changement climatique est une thématique matérielle et d'importance croissante pour le secteur cimentier et notre Groupe, exposé à d'importantes émissions, majoritairement de scope 3, et à un cadre réglementaire renforcé (CBAM). La dépendance énergétique, la hausse des coûts et les aléas climatiques (neige, désertification) accentuent les risques opérationnels, plaçant la transition énergétique au cœur des enjeux de résilience pour notre organisation en pleine croissance.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 305 – Emissions 2016 | GRI 302 – Energie 2016**

Pollution de l'air et des sols

- Émissions polluantes

La qualité de l'air est une thématique matérielle pour le secteur cimentier, en raison des émissions de poussières et de gaz générées par la cuisson du clinker et les opérations logistiques. Dans notre contexte de croissance, elle implique une maîtrise renforcée des émissions, une modernisation des équipements et une réduction des impacts liés au transport.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 305 – Emissions 2016**

Eau et ressources marines



- Gestion durable de l'eau et effluents

La gestion de l'eau est une thématique matérielle et d'importance croissante, face à une dépendance élevée pour le refroidissement des installations. Avec 60 % de nos sites en zones

à risque hydrique, et 36 % d'eau prélevée sur réseau, le risque de pénurie s'intensifie sous l'effet du changement climatique, exposant nos opérations à des perturbations croissantes et à une hausse des coûts en infrastructure.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 303 – Eau et effluents 2018**

Biodiversité et écosystèmes



- Impact sur la biodiversité et écosystèmes

La biodiversité est une thématique matérielle et d'importance croissante pour le secteur cimentier, en raison de l'impact potentiel des carrières sur les écosystèmes, les sols et les équilibres naturels. Pour notre groupe en expansion, l'implantation de nouveaux sites exige une attention accrue à la préservation des milieux, dès la phase de conception, face à des attentes sociétales et réglementaires en forte progression.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 304 – Biodiversité 2016**

Ressources et économie circulaire



- Matières premières
- Déchets et économie circulaire

L'économie circulaire est une thématique matérielle et d'importance croissante pour le secteur cimentier, portée par les enjeux d'innovation dans la substitution des matières premières et le développement du co-processing. Elle répond à la nécessité de réduire la pression sur les ressources naturelles, de limiter les déchets et de renforcer la résilience industrielle dans un contexte de transition vers des modèles plus durables.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 301 – Matières 2016 | GRI 306 – Déchets 2020**

Conditions de travail

- Emploi et conditions de travail
- Santé et sécurité au travail
- Formation et gestion de carrière

Les conditions de travail, incluant l'emploi, la santé-sécurité et la formation, constituent une thématique matérielle pour notre Groupe. L'exposition aux risques industriels, la diversité des profils et les exigences croissantes en compétences soulignent l'importance d'un environnement de travail sûr, attractif et formateur, essentiel pour accompagner notre croissance, fidéliser les talents et garantir la performance durable de nos opérations.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 401 – Emploi 2016 | GRI 403 – Santé et Sécurité 2018 | GRI 404 – Formation & Education 2016**

Travailleurs de la chaîne de valeur

- Droits de l'Homme et devoir de vigilance

Les travailleurs de la chaîne de valeur représentent une thématique matérielle, en particulier dans un contexte de croissance et forte sous-traitance. Leur exposition aux risques opérationnels impose une vigilance constante en matière de santé et sécurité. Cette attention renforcée répond aux exigences de conformité, de responsabilité et de prévention, tout en consolidant la fiabilité et l'éthique de notre écosystème industriel.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 403 – Santé et sécurité 2018**

Communautés locales

- Relations et impacts sur les communautés locales

Les communautés locales sont une thématique matérielle pour notre groupe, en lien avec notre ancrage territorial et le recours à la sous-traitance locale. Le dialogue régulier, l'harmonisation des pratiques de consultation et l'intégration continue des parties prenantes dans la gestion de nos sites sont essentiels pour assurer une cohabitation durable.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 413 – Communautés locales 2016**

Consommateurs et utilisateurs finaux

- Information produit, traçabilité et étiquetage & sécurité produit et conformité réglementaire

Les consommateurs et utilisateurs finaux constituent une thématique matérielle, en lien avec notre responsabilité à fournir des produits sûrs, fiables et conformes aux normes de qualité. L'accès à une information claire, complète et accessible sur l'usage des produits est essentiel pour renforcer la satisfaction client, prévenir les risques et garantir un usage optimal tout au long de leur cycle de vie.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 416 – Santé et sécurité des consommateurs 2016 | GRI 417 – Commercialisation & étiquetage 2016**

Conduite des affaires



- Création de valeur économique pour nos territoires
- Pratiques d'achats responsables

La conduite responsable des affaires est une thématique à la fois matérielle et d'importance croissante, portée par le renforcement des exigences réglementaires et de transparence, notamment le devoir de vigilance. Elle implique non seulement l'intégration systématique, mais aussi la formalisation des principes ESG dans notre système de management de l'excellence, de la qualité et de vigilance, ainsi que l'harmonisation continue des bonnes pratiques de nos sites à l'échelle du Groupe.

> Retrouvez nos performances 2024 en suivant les référentiels d'informations suivants : **GRI 201 – Performance économique 2016 | GRI 204 – Pratiques d'achats 2016 | GRI 308 – Evaluation environnementale des fournisseurs 2016 | GRI 414 – Evaluation sociale des fournisseurs 2016**

Notre ambition et stratégie 2030

GRI 2-22

À la suite de l'identification de nos thématiques matérielles et émergentes, notre analyse de double matérialité a permis de structurer une stratégie fondée sur six piliers fondamentaux. Parmi eux, un pilier central et transversal soutient l'ensemble de nos enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

Conçue à court, moyen et long termes, cette stratégie aligne le Groupe sur une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050, en cohérence avec le Scénario des Politiques Déclarées (STEPS) de l'Agence Internationale de l'Énergie, tout en visant une convergence vers le scénario Net Zero Emissions (NZE).

Elle repose sur une gouvernance renforcée, garante de la maîtrise des enjeux de sécurité, de la continuité des activités et de la résilience face aux défis climatiques et opérationnels.



Innover pour le climat

Le Groupe affirme son engagement à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à travers une stratégie ambitieuse de décarbonation.

À l'horizon 2030, nous visons une réduction de 14 % de nos émissions de CO₂ par tonne de ciment produite. Cet objectif repose sur le développement de solutions bas carbone s'appuyant sur l'innovation technologique, notamment l'introduction de matériaux alternatifs au clinker, l'usage accru de combustibles de substitution, l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos processus industriels, ainsi que le recours renforcé aux énergies renouvelables.



Agir pour la circularité

Au cœur de notre modèle industriel, l'économie circulaire repose sur l'optimisation de l'usage des matières premières, l'intégration de matériaux recyclés ou alternatifs, et la valorisation énergétique de déchets via le co-processing. Nous visons un taux de substitution thermique de 38 % d'ici 2030.

Garantir une gouvernance responsable, ouverte et transparente

Bâtir un ciment responsable, innovant et soutenant nos territoires

Agir comme partenaire de nos communautés locales



Nous considérons l'ancrage local comme un vecteur essentiel de durabilité. À l'horizon 2030, l'ensemble de nos sites seront dotés de plans d'engagement communautaire formalisés. Ces dispositifs permettront d'instaurer un dialogue régulier, de structurer nos contributions socio-économiques et de coconstruire, avec les parties prenantes locales, une transformation responsable et collective de notre industrie.

Maintenir la qualité des emplois



Notre politique sociale vise à créer un environnement de travail inclusif, sûr et porteur d'opportunités. L'objectif d'un taux d'accident nul d'ici 2030 est soutenu par des systèmes de management HSE robustes et partagés sur l'ensemble de nos sites. Nous favorisons la formation, la reconnaissance des compétences et la qualité de vie au travail, dans une logique d'employabilité durable et de développement du capital humain.

Protéger la nature



La préservation des écosystèmes est au cœur de notre engagement territorial. Notre démarche intègre la restauration des sols, la maîtrise de l'empreinte hydrique et le suivi rigoureux des émissions atmosphériques. D'ici 2030, toutes nos carrières seront couvertes par un plan de réhabilitation écologique.



Nos engagements

- 4.1 Innover pour le climat
- 4.2 Agir pour la circularité
- 4.3 Protéger la nature
- 4.4 Maintenir la qualité des emplois
- 4.5 Agir comme partenaire de nos communautés locales
- 4.6 Garantir une gouvernance responsable, ouverte et transparente

Innover pour le climat

GRI 3-3 | GRI 302 | GRI 305

Le changement climatique représente un défi d'ampleur pour l'industrie cimentière, responsable d'environ 7% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, selon les données de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

La majeure partie de ces émissions provient de la production de clinker, en raison des procédés thermochimiques et de la consommation énergétique élevée qu'elle implique.

Ce contexte confère au secteur un rôle central dans la transition mondiale vers la neutralité carbone, telle que définie par l'Accord de Paris.

Conscient de cette responsabilité, notre Groupe place la décarbonation au cœur de sa stratégie. Cette ambition mobilise l'ensemble de notre chaîne de valeur : depuis l'approvisionnement en énergie et en matières premières, jusqu'à l'optimisation des procédés industriels, le déve-

loppement de solutions bas carbone et la mise en place de partenariats d'innovation. L'engagement en faveur du climat s'inscrit comme un levier essentiel de performance durable et de résilience pour notre modèle industriel.

Cette dynamique répond également aux attentes croissantes de nos parties prenantes.

Nos clients expriment une demande en solutions à faible empreinte carbone. Notre direction générale a fait du climat un axe stratégique prioritaire. Nos partenaires financiers intègrent quant à eux ces enjeux dans leurs décisions d'investissement, considérant la performance environnementale comme un critère déterminant.

Depuis 2021, notre Groupe structure son action pour le climat autour d'engagements formalisés et de dispositifs de gestion intégrés, garants de cohérence, d'efficacité et de transparence.

Une politique climat articulée

Notre politique climatique repose sur trois principes fondamentaux.

Premièrement, nous agissons en priorité à la source, en réduisant les émissions liées aux procédés industriels les plus émetteurs.

Deuxièmement, nous transformons en profondeur notre modèle industriel, en investissant dans des solutions technologiques de rupture,

en développant des matériaux alternatifs et en optimisant nos procédés pour en diminuer l'intensité carbone. Troisièmement, nous mobilisons activement notre écosystème, en engageant nos fournisseurs, partenaires et clients dans une démarche collaborative de décarbonation sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Un système de management environnemental en déploiement

Nos sites intégrés situés au Maroc et au Ghana sont déjà certifiés selon la norme internationale ISO 14001, gage de notre engagement en matière de gestion environnementale.

Nous poursuivons le déploiement progressif de ce système de management environnemental à l'ensemble de nos sites de production.

Notre objectif est d'atteindre une couverture complète à l'horizon 2030, afin de garantir une amélioration continue de notre performance environnementale, dans une logique d'harmonisation et d'excellence opérationnelle.

Une trajectoire de décarbonation alignée aux standards scientifiques internationaux

Sur la base de notre bilan carbone établi en 2021, nous avons défini une trajectoire de réduction de nos émissions adaptée aux conditions actuelles de décarbonation des sites de production du Groupe.

Cette trajectoire est révisée chaque année, afin de s'adapter aux évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires.

Depuis 2022, nous déployons une feuille de route climatique progressive, alignée à la fois

sur le scénario « net zéro » à l'horizon 2050 de l'AIE et sur les orientations sectorielles.

En 2024, nous avons poursuivi avec détermination la mise en œuvre de cette trajectoire, visant une réduction de 14 % de nos émissions spécifiques directes et indirectes à l'horizon 2030, par rapport à notre année de référence 2021.

Cette performance témoigne de notre capacité à conjuguer différents leviers de décarbonation complémentaires afin de transformer notre modèle industriel vers plus de sobriété et de durabilité.

GRI 3-3 | GRI 305

Notre performance 2024 en matière de décarbonation

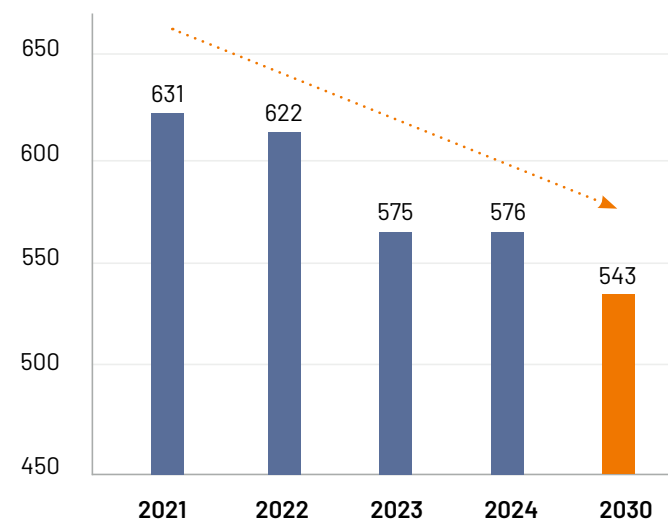
En 2024, notre Groupe a enregistré une diminution significative de son intensité carbone, atteignant 576 kg de CO₂ par tonne de matériaux cimentaires.

Cette performance représente une réduction de 8,7 % par rapport à 2021, nous rapprochant de notre objectif de 543 kg à horizon 2030.

Parallèlement, dans un contexte de croissance de notre activité, nos émissions absolues de CO₂ ont connu une augmentation de 10,02 % par rapport à 2023.

Toutefois, grâce à l'activation de quatre leviers de décarbonation principaux, concentrés sur nos scopes 1 et 2, nous avons pu contenir cette progression et éviter l'émission de 305 062 tonnes de CO₂ sur l'année par rapport à notre scénario de référence « business as usual ».

Intensité totale brute par tonne de produit cimentaire (KtCO₂/Tcementitious)



SCOPE 1 : ÉMISSIONS DIRECTES

Nos émissions directes proviennent majoritairement de nos usines intégrées de Béni Mellal et Ben Ahmed, situées au Maroc. La combustion dans nos fours représente environ 300 kg de CO₂ par tonne de clinker produite. Le processus de calcination, étape indispensable à la production de clinker, génère à lui seul 530 kg de CO₂ par tonne de clinker. En 2024, ces deux postes ont représenté 34,5 % de nos émissions globales, soit un total de 2,06 millions de tonnes de CO₂.

SCOPE 2 : ÉMISSIONS LIÉES À L'ÉLECTRICITÉ

Les émissions indirectes dues à l'achat d'électricité représentent 5 % de notre empreinte carbone globale.

SCOPE 3 : IMPORTATION DE CLINKER

L'importation de clinker pour nos sites de broyage représente, à hauteur de 60,5 %, le poste le plus significatif de nos émissions indirectes hors énergie.

Plusieurs leviers ont permis de limiter nos postes d'émissions directes et indirectes.

1. Optimisation du facteur clinker

La réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, tant directes qu'indirectes, a été significativement soutenue par l'optimisation du facteur clinker au sein de nos centres de broyage.

Ce levier de décarbonation s'est traduit par une diminution progressive du taux de clinker, passé de 69,05 % en 2021 à 67,18 % en 2024, en cohérence avec notre trajectoire de décarbonation visant un objectif ambitieux de 59,34 % d'ici à 2030.

Cette évolution a été rendue possible grâce à une substitution croissante du clinker par des ajouts cimentaires à faible empreinte carbone, tels que des matériaux naturels disponibles localement et des sous-produits issus d'autres filières industrielles, notamment le laitier de haut-fourneau et les cendres volantes.

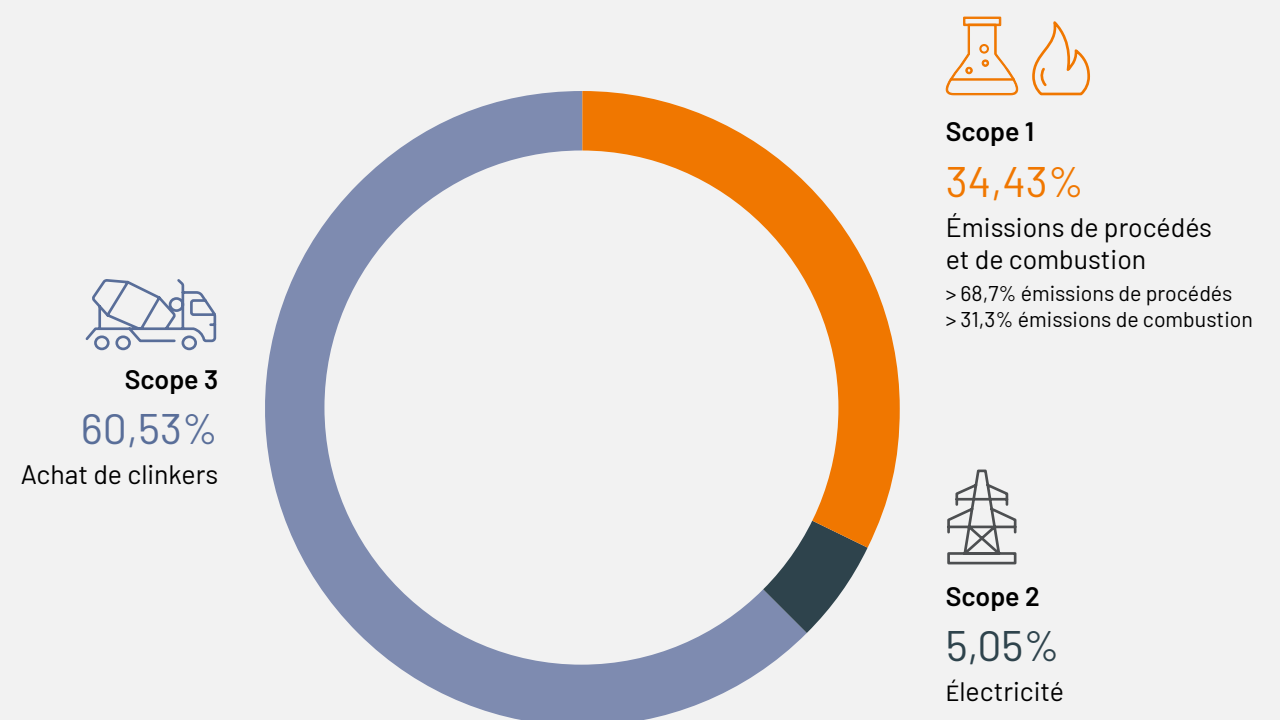
2. Substitution thermique

Au niveau du Groupe, le taux de substitution thermique dans les fours de nos usines intégrées s'est établi à 29,43 % en 2024, contre 32,1 % en 2023.

Cette légère variation s'explique par l'augmentation globale de nos volumes de production, notamment avec la mise en service de notre unité de production au Sénégal.

Parallèlement, l'intégration de biomasse a fortement progressé, atteignant désormais 15,9 % de notre mix énergétique, contre 8,7 % en 2021.

Cette dynamique a été portée par l'intensification du co-processing de résidus organiques tels que les grignons d'olives, le bois et les boues issues des stations d'épuration.



3. Efficacité énergétique

Les usines intégrées du Maroc sont dotées d'un système de management de l'énergie certifié ISO 50001, gage d'un pilotage rigoureux et structuré de la performance énergétique. Cette certification internationale atteste de la mise en œuvre de processus systématiques visant à améliorer en continu l'efficacité énergétique et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre associées.

Des actions spécifiques complémentaires ont été mises en place localement à travers l'ensemble des sites du Groupe, afin de renforcer la culture de sobriété énergétique que nous instaurons, telles qu'un suivi énergétique renforcé, des compteurs dédiés, la réduction des groupes électrogènes, l'installation de LED, des projecteurs solaires et la sensibilisation aux écogestes (portant sur l'éclairage, la climatisation).

4. Énergies renouvelables

Dans le cadre de notre stratégie de transition énergétique, nous renforçons notre engagement en faveur des énergies renouvelables par la contractualisation de Power Purchase Agreements (PPAs), garantissant l'approvisionnement en électricité verte de nos sites industriels au Maroc.

En 2024, 90 % de l'électricité fournie dans le cadre de ces contrats provenait de l'énergie éolienne. Par ailleurs, nous avons engagé une dynamique régionale de développement de projets solaires, avec l'installation en 2024 d'une première centrale photovoltaïque au Mali, pour une mise en service dès 2025.

Ces projets sont rendus possibles grâce à un financement vert octroyé par l'International Finance Corporation (IFC) en 2023, comme détaillé dans la section consacrée à la gouvernance durable. En diversifiant notre mix énergétique, nous réduisons notre dépendance aux énergies fossiles et renforçons la résilience opérationnelle de nos sites.

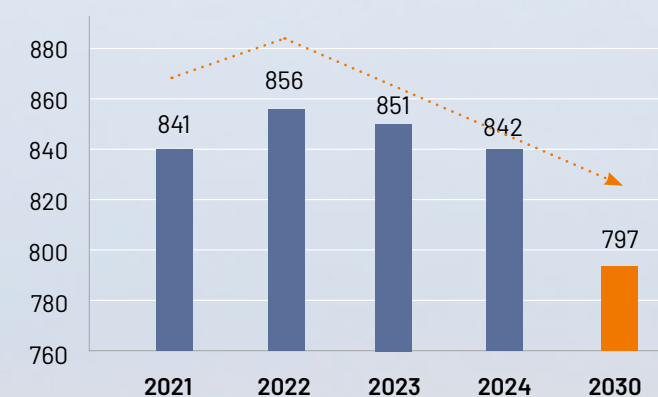
Décarbonation de la chaîne d'approvisionnement

Nous contractons actuellement notre achat de clinker sur les marchés d'échange internationaux. Bien que ce levier ne soit pas encore intégré à notre feuille de route, il fait actuellement l'objet d'une démarche active de sélection de fournisseurs à faible empreinte carbone, en vue de sécuriser un approvisionnement durable pour nos centres de broyage.

La production interne de clinker dans nos usines intégrées permet de limiter ce recours externe. En 2024, l'intensité carbone moyenne du clinker acheté s'est établie à 842 kgCO₂/t, en amélioration par rapport à 851 kgCO₂/t en 2023.

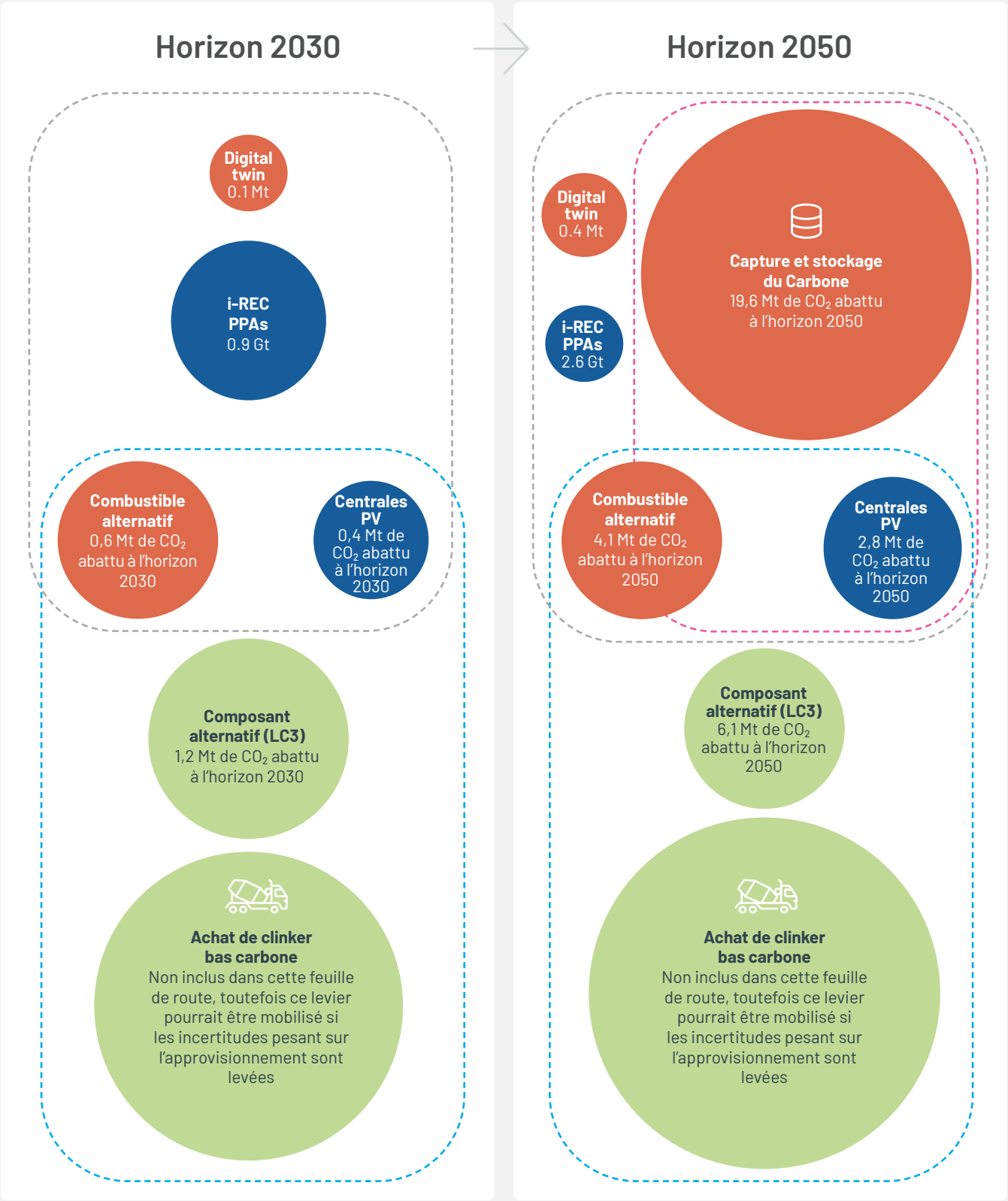
L'ensemble de ces leviers complémentaires constitue un socle stratégique solide pour la réduction progressive de notre empreinte carbone, en cohérence avec notre trajectoire bas-carbone.

Intensité du clinker acheté
(KgCO₂/T clinker acheté)



GRI 3-3 | GRI 302 | GRI 305

Cette représentation illustre de manière structurée les principaux leviers de décarbonation que le Groupe entend mobiliser afin de réduire son empreinte carbone. Chaque levier est présenté de manière proportionnelle à son potentiel d'abattement total estimé, tel qu'il pourrait être atteint dans le cadre de nos opérations.

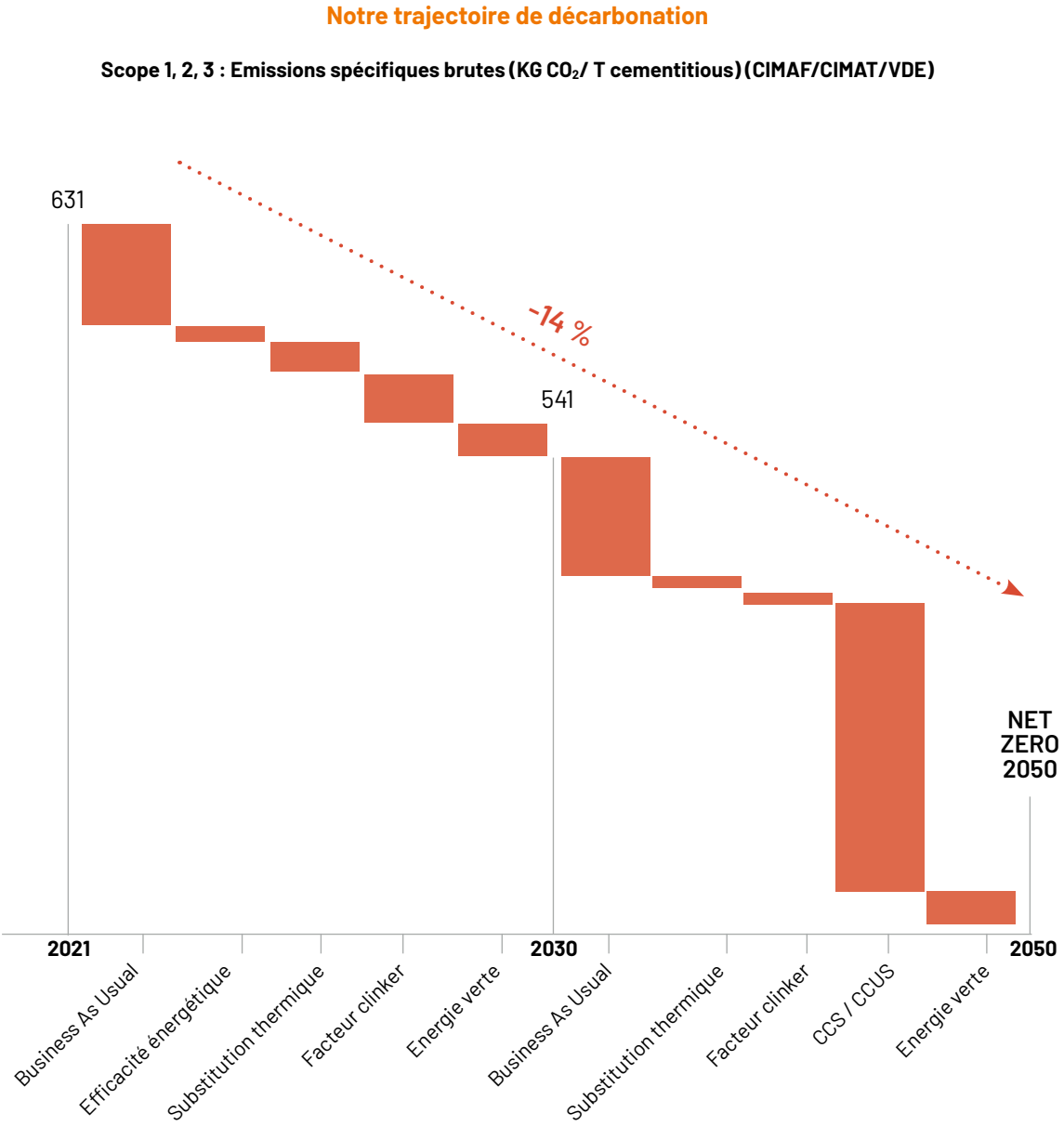


----- Maroc - - - - - Afrique - - - - - Sénégal

Les leviers de réduction des émissions de scopes 1, 2 et 3, représentés respectivement en rouge, en bleu et en vert, font l'objet d'un déploiement progressif en cohérence avec notre trajectoire de décarbonation à horizon 2050.

Cette dynamique sera renforcée par l'intégration des technologies de capture et de stockage du carbone (CCS), actuellement en phase d'étude de faisabilité, ainsi que par l'exploration de solutions bas carbone pour nos approvisionnements en clinker (scope 3), dans le cadre d'une veille technologique active.

Les pointillés en arrière-plan indiquent les zones géographiques d'implémentation de ces leviers (Maroc/Afrique/Sénégal), parmi lesquelles la région « Afrique » correspond aux sites de broyage opérés par CIMAF en Afrique de l'Ouest.



I GRI 3-3 | GRI 302 | GRI 305

Nos objectifs et perspectives à horizon 2030

Nous nous fixons pour objectif de ramener nos émissions spécifiques brutes à 543 kg de CO₂ par tonne de matériaux cimentaires d'ici 2030, soit une réduction de 14 % par rapport à notre niveau de référence de 2021.

Nous concentrons nos efforts sur l'amplification des leviers existants, en particulier :

1. L'OPTIMISATION DU FACTEUR CLINKER

Nous visons à réduire notre facteur clinker à 59,34 %, reflétant une volonté claire de limiter notre dépendance à ce composant historiquement central mais fortement émissif. Parallèlement, nous nous fixons pour objectif de maîtriser notre intensité carbone liée au clinker acheté, en la maintenant à 797 kg de CO₂ par tonne d'achat.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous accélérons la substitution partielle du clinker par des composants minéraux alternatifs à faible empreinte carbone, en particulier l'argile calcinée.

L'argile calcinée constitue une matière substituable au clinker déterminante dans la réduction des émissions indirectes de CO₂ associées à sa production.

Le ciment issu de ce procédé, de type LC3 (limes-

tone calcined clay cement), allie performance, faible intensité carbone et viabilité économique.

Conscients du potentiel stratégique de cette technologie, nous avons lancé un programme d'investissement prévisionnel de près de 168 millions d'euros dédié à la production locale d'argile calcinée.

Ce programme repose sur l'installation de 5 unités de calcination à l'échelle industrielle, notamment au Burkina Faso entre 2025 et 2030.

Ces installations contribueront significativement à la réduction de notre empreinte carbone, en permettant l'évitement de plus de 1,2 million de tonnes de CO₂ sur la période, ancrant l'argile calcinée comme un moteur de la décarbonation de nos ciments à horizon 2030.

2. LA SUBSTITUTION THERMIQUE

En parallèle, nous nous engageons à porter notre taux de substitution thermique à 38 %, en remplaçant une part croissante des combustibles fossiles utilisés dans nos fours par des combustibles alternatifs, tel que détaillé dans la section « Agir pour la circularité ».

3. L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le déploiement de la technologie Digital Twin sur l'ensemble des usines intégrées permettra de poursuivre la modernisation du modèle industriel du Groupe. L'intégration d'une intelligence artificielle au cœur des processus opérationnels permettra une identification fine, un suivi en continu et une optimisation renforcée de la performance énergétique.

4. LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Nous visons également à atteindre 40 % d'énergie verte dans notre mix énergétique d'ici 2030, en lançant huit projets solaires photovoltaïques à l'échelle du Groupe.

En complément du projet lancé au Mali, dont la mise en service est prévue en 2025, deux initia-

tives stratégiques sont actuellement en cours de développement au Burkina Faso et au Tchad. Ces projets visent à renforcer significativement la capacité installée du groupe à l'horizon 2026.

Ce programme est soutenu par un financement de l'IFC obtenu en 2023.

Cette stratégie de diversification énergétique nous permettra d'éviter l'émission de près de 3,2 millions de tonnes de CO₂ d'ici 2050. Elle contribuera ainsi de manière significative à accélérer la transition énergétique dans les zones où nous opérons.

Enfin, nous projetons d'engager une démarche de comptabilisation élargie des autres catégories d'émissions scope 3 et l'élaboration d'un plan de transition ciblé pour l'ensemble de ces catégories d'ici 2030. Parallèlement, une dé-

marche d'engagement fournisseurs sera mise en œuvre auprès de nos fournisseurs de clinker, en vue d'aligner leurs pratiques avec nos objectifs de décarbonation.

La combinaison structurée et complémentaire de ces leviers, appuyée par un investissement de 500 millions d'euros échelonné à 2050, témoigne de notre volonté de générer un impact environnemental concret et mesurable, en contribuant activement à la réduction durable de notre empreinte carbone.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE POUR LE CLIMAT

À court terme, nous ambitionnons d'adopter le cadre de référence du Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) afin d'intégrer pleinement les risques et opportunités climatiques dans notre stratégie, notre gouvernance et notre reporting.

Une Politique Climat formalisée sera déployée sur nos sites industriels. L'appropriation locale des enjeux et des leviers d'action sera renforcée par des actions de sensibilisation aux objectifs climatiques et de formation aux indicateurs de performance carbone dans l'ensemble de nos unités.

Sur le plan méthodologique, nous poursuivrons le développement d'outils numériques et d'automatisation, avec pour objectif la certification de notre empreinte carbone au niveau Groupe en 2025.

Nos chiffres clés de décarbonation à 2030

59,34%
facteur clinker

543
kg CO₂/Tcementitious
émissions spécifiques brutes

40%
d'énergie verte d'ici 2030

8 
projets de centrales
photovoltaïques

38%
taux de substitution thermique
global dans nos fours

797 kg CO₂
d'intensité carbone
du clinker acheté

Agir pour la circularité

GRI 3-3 | GRI 301 | GRI 306

Dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources, l'accumulation des déchets et l'urgence climatique, l'économie circulaire s'impose comme un pilier essentiel de la stratégie de transformation de notre Groupe.

Notre activité, historiquement linéaire et intensive en ressources naturelles, répond aujourd'hui aux impératifs environnementaux de réduction de notre dépendance aux matières premières vierges et aux combustibles fossiles.

Cette transformation industrielle répond également à des enjeux sociétaux majeurs, tels que la gestion durable des déchets, tout en renforçant la compétitivité et la résilience de notre modèle industriel.

Nous structurons notre démarche de circularité autour de trois leviers majeurs dédiés à la gestion responsable des déchets internes, issus de nos activités et à la valorisation de déchets externes.

1. Valorisation de déchets externes : une réponse concrète aux défis de gestion des déchets

Au cœur de notre démarche circulaire, nous intégrons des déchets externes non recyclables issus d'autres secteurs et de biomasse, à forte teneur en carbone biogénique, comme combustibles alternatifs dans nos fours de production.

Ce processus de co-processing permet de réduire notre consommation de combustibles fossiles tout en apportant une solution durable à la problématique croissante de gestion des déchets urbains et industriels.

Nos usines intégrées sont conçues et équipées d'infrastructures adaptées pour traiter d'importants volumes de déchets. À ce titre, un investissement de 9,3 millions d'euros a été engagé par CIMAT pour renforcer les capacités d'injection de déchets dans nos fours marocains. En complément, un laboratoire dédié à l'analyse et à la caractérisation des flux valorisés a été mis en place afin de garantir la conformité et la performance environnementale du processus.

En transformant ces flux résiduels en ressources utiles, nous contribuons activement à la réduction des volumes mis en décharge et à la création de synergies intersectorielles porteuses de valeur sur les territoires.

2. Intégration de matériaux secondaires dans la formulation de nos produits

Notre stratégie de circularité repose sur l'incorporation de matières premières secondaires dans la formulation de nos ciments.

Nous mobilisons notamment des ajouts cimentaires issus d'autres industries, tels que les cendres volantes provenant de centrales thermiques et les laitiers issus des hauts fourneaux. Ces matériaux, reconnus pour leurs propriétés techniques et leur empreinte carbone moindre, permettent de contribuer à la préservation des ressources naturelles et de réduire notre recours au clinker.

En structurant des partenariats durables avec les filières industrielles productrices de ces sous-produits, nous favorisons l'émergence de boucles locales vertueuses, limitant les transports et soutenant l'économie circulaire à l'échelle régionale.

3. Maîtrise des déchets internes

Notre engagement en matière de circularité s'étend également à la gestion de nos propres déchets industriels.

Les principales sources de déchets proviennent des opérations d'extraction minérale, de cuisson, de broyage ainsi que de la maintenance des équipements.

Dans une logique de prévention de génération de déchets, nous favorisons le transport en vrac afin de limiter le recours aux emballages. Nous avons toujours privilégié des solutions d'emballage durables, notamment à travers l'utilisation de papier kraft, afin de limiter l'usage du plastique.

Sur chaque site, un tri rigoureux des déchets est opéré, permettant leur orientation vers des filières spécialisées pour un traitement adapté, sécurisé et traçable. Par ailleurs, les résidus générés en interne (poussières, refus de criblage, clinker) sont systématiquement réintégrés dans le cycle de production, réduisant ainsi les pertes de matières et les besoins en ressources vierges.



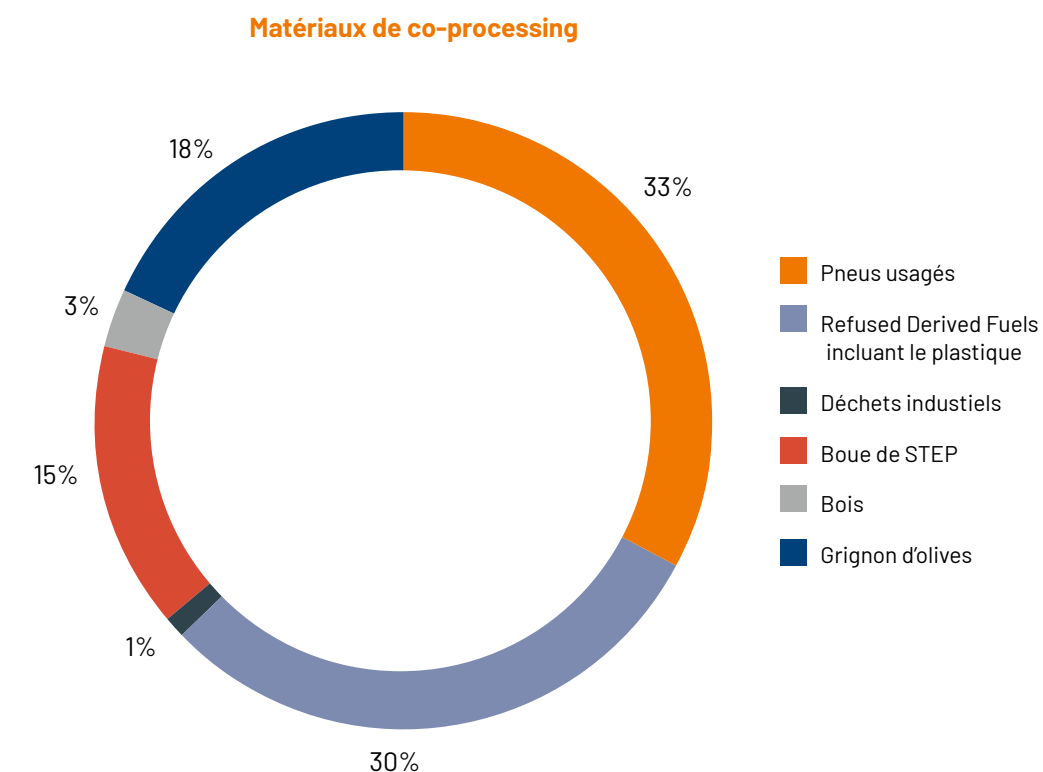
Notre performance circulaire 2024

1. CO-PROCESSING DE DÉCHETS EXTERNES

En 2024, 29,43 % des combustibles utilisés dans nos fours ont été issus de sources alternatives externes, principalement des déchets industriels et de la biomasse.

Notamment, nous avons renforcé la part de biomasse dans notre mix énergétique, comme mentionné dans la section « Innover pour le climat », en intensifiant l'utilisation des boues de stations d'épuration issues des eaux usées de Marrakech.

Ce progrès s'inscrit dans la continuité du partenariat stratégique établi depuis 2019 avec la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Électricité de Marrakech (RADEEMA), illustrant notre ancrage local et notre contribution à la gestion durable des déchets urbains.



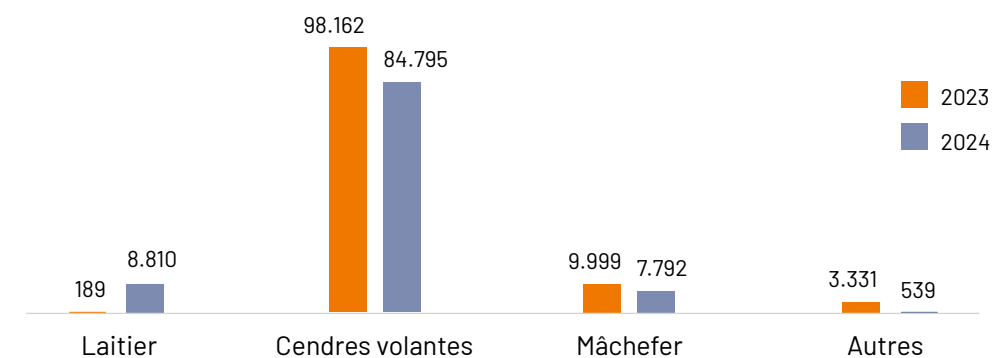
2. VALORISATION DES SOUS-PRODUITS INDUSTRIELS

En parallèle, 101.936 tonnes de sous-produits industriels ont été intégrées à notre processus de production en tant que matières premières recyclées.

Parmi ces sous-produits, l'utilisation de laitier a connu une progression notable, avec une hausse de 45 %, passant de 189 tonnes en 2023 à 8 810 tonnes en 2024.

Cette substitution a permis de limiter le recours au clinker, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone de nos ciments.

Sous-produits industriels valorisés (tonnes)



3. MAÎTRISE DES DÉCHETS INTERNES

Notre stratégie de prévention et de valorisation des déchets internes a également été consolidée. En 2024, 21 % de notre production a été livrée en vrac, limitant ainsi le recours aux emballages et renforçant notre action en faveur de la réduction des déchets à la source. Malgré une hausse du tonnage de ciment vendu (passant de 8,24 à 8,82 millions de tonnes), nous avons maintenu un niveau constant de valorisation des emballages, illustrant notre capacité à croître de manière responsable.

L'incinération de déchets internes dans nos fours pour valorisation énergétique a fortement progressé.

En 2024, 36 % des déchets générés ont été ainsi valorisés (soit 1. 254,16 tonnes), contre 18 % en 2023 (315,84 tonnes). Cette amélioration souligne notre capacité à tirer parti du potentiel énergétique de nos propres déchets, en ligne avec une logique d'autonomie circulaire.

Ces résultats témoignent de notre capacité à allier performance industrielle, innovation environnementale et coopération territoriale, au service d'une économie circulaire robuste et durable à l'échelle du Groupe.

Nos chiffres clés de gestion des déchets

9,4 M EUR

investis pour la mise en place d'installations d'injection de déchets dans nos fours.

29,43 %

taux de substitution thermique global dans nos fours en 2024.

21 %

production transportée en vrac

+45 %

d'utilisation de laitiers comme matériau de substitution

Nos leviers de circularité

1

CO-PROCESSING

Combustion des matières et alimentation énergétique des fours

Valorisation énergétique de déchets externes comme combustibles alternatifs.

Dans nos opérations

2

VALORISATION DES SOUS-PRODUITS INDUSTRIELS EXTERNES

Transformation des matières et composition du ciment

Substitution de certaines matières premières, notamment le clinker par des sous-produits issus de filières externes.

3

MAÎTRISE DE NOS DÉCHETS INTERNES

Approche circulaire sur l'ensemble du cycle de production

- Tri des déchets sur site
- Transport en vrac
- Réintégration des résidus internes dans le cycle de production

Nos objectifs et perspectives à horizon 2030

Dans le cadre de notre feuille de route vers un modèle industriel bas carbone, le Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux à l'échéance 2030, mobilisant des leviers technologiques, opérationnels et organisationnels structurants.

Afin d'atteindre un taux de substitution thermique supérieur à 38 % dans nos fours par le co-processing, nous engageons un programme d'investissement de plus de 20 millions d'euros dédié à la modernisation de nos installations existantes.

Ce plan vise à lever les contraintes techniques actuelles et à permettre une utilisation plus étendue des combustibles alternatifs, tout en renforçant l'efficacité énergétique de nos procédés.

À cette fin, le Groupe entend renforcer la durabilité de sa chaîne d'approvisionnement à travers la mise en place, d'ici 2030, d'un système harmonisé de gestion des achats responsables, fondé sur l'exploitation stratégique des données fournisseurs. Ce dispositif comprendra notamment des campagnes de screening périodiques ciblant les fournisseurs stratégiques, et sera formalisé au sein d'un Code de conduite fournisseurs en vue de mieux intégrer les enjeux environnementaux et circulaires dans nos processus d'achats.

En parallèle, le Groupe prévoit de renforcer les initiatives de réduction à la source, à travers le lancement de groupes de travail intersites chargés de développer de nouvelles filières de valorisation, d'identifier des gisements de matières recyclées et de promouvoir l'utilisation de matériaux de substitution compatibles avec les exigences de la construction durable.

Protéger la nature

GRI 3-3 | GRI 303 | GRI 304 | GRI 305

La préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles occupent une place centrale dans notre politique Développement Durable et ESG. En tant qu'acteur industriel du secteur cimentier, nous reconnaissons pleinement l'empreinte potentielle de nos activités sur les écosystèmes, en particulier dans le cadre de l'exploitation de nos carrières.

Ces interactions directes avec les milieux naturels nous confèrent une responsabilité accrue, à la fois vis-à-vis des exigences réglementaires et des attentes croissantes de la société civile. Parmi les principaux effets environnementaux identifiés figurent la fragmentation des habitats, la modification des sols, les nuisances sonores et particulières, ainsi qu'une pression hydrique notable dans certaines de nos zones d'implantation.

Nous affirmons que la biodiversité constitue un socle essentiel de la résilience écologique, indispensable à la pérennité des équilibres naturels et des services écosystémiques. C'est pourquoi nous avons fait de la protection de la biodiversité un axe structurant de notre stratégie environnementale.

PROTECTION, PRÉSERVATION ET RESTAURATION DE LA NATURE

Notre Groupe contribue activement à la préservation et à la restauration des écosystèmes et la biodiversité sur nos carrières et sites de production. Ces efforts reposent sur l'application rigoureuse de la hiérarchie des mesures d'atténuation : éviter, réduire, compenser, restaurer.

Ils se traduisent par des actions concrètes telles que l'évaluation de l'état écologique des sites, la mise en place de plans de gestion, ainsi que la conduite de projets de restauration ciblés.

L'EAU, ENJEU TRANSVERSAL DE NOTRE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

L'analyse de vulnérabilité hydrique menée en 2022 via l'outil Aqueduct a révélé que 27 % de nos installations sont exposées à un stress hydrique élevé.

Face à ce constat, nous avons déployé en 2024 un dispositif de reporting hydrique systématique sur nos sites pilotes les plus sensibles, notamment au Maroc.

Notre stratégie Eau est structurée autour de trois priorités : la gestion opérationnelle de l'eau et la

qualité des rejets ; l'accès à une eau propre et à un assainissement adéquat pour les collaborateurs et les communautés riveraines ; la protection et la restauration des écosystèmes hydriques.

Elle repose sur des infrastructures performantes telles que des circuits fermés, des stations de traitement, et des bassins de rétention.

Une Directive Eau spécifique vient en détailler les standards de mise en œuvre locale.

Gestion des risques de dépendance en eau



GRI 3-3 | GRI 303 | GRI 304 | GRI 305

UN CONTRÔLE RENFORCÉ DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Pour limiter notre impact sur la qualité de l'air, nous avons équipé l'ensemble de nos sites intégrés de dispositifs de surveillance continue des émissions atmosphériques (poussières, oxydes d'azote - NO_x , oxydes de soufre - SO_x). Ces équipements sont complétés par des technologies de traitement de pointe, notamment des filtres à manche haute performance et des systèmes d'injection de chaux.

Par ailleurs, nous menons des modélisations de dynamique des fluides pour assurer le suivi rigoureux des principaux polluants.

Ainsi, nos sites respectent des seuils d'émission souvent supérieurs aux exigences réglementaires locales, en parfaite cohérence avec notre politique de réduction de l'empreinte environnementale.

Notre performance 2024 pour la nature

GESTION DURABLE DE L'EAU : STABILISATION DE NOTRE EMPREINTE HYDRIQUE

En 2024, notre performance hydrique a été marquée par une maîtrise rigoureuse de la consommation, avec une consommation spécifique de 30,94 litres par tonne de ciment, en diminution de 7,13% par rapport à celle enregistrée en 2023.

Les prélèvements spécifiques en eau, issus à 50,8% de ressources souterraines et à 49,2% du réseau, ont diminué de 7,39% par rapport à 2023, en atteignant 32,53L/tonne de ciment, traduisant une gestion efficiente et sobre de la ressource, en ligne avec nos engagements en matière de sobriété hydrique.

L'année 2024 a été marquée par le renforcement des pratiques opérationnelles, à travers le déploiement de routines de maintenance préventive, l'installation de systèmes de recyclage sur plusieurs sites stratégiques, et un suivi renforcé de la qualité des rejets, en particulier dans les zones à sensibilité environnementale élevée. En effet, ces rejets d'eau sont, pour l'essentiel, acheminés vers les réseaux d'assainissement locaux après traitement, et font systématiquement l'objet d'un contrôle de conformité réglementaire.

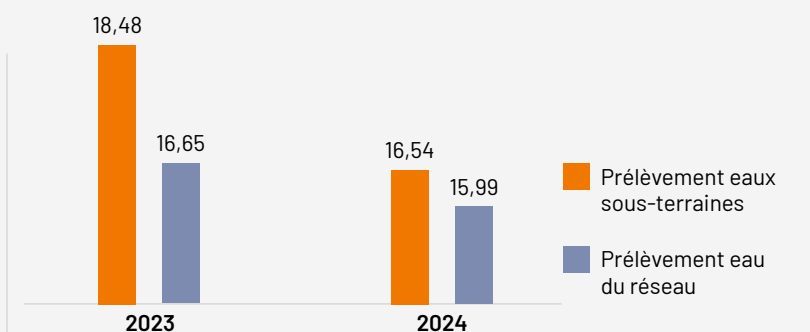
Ces efforts ont permis de réduire les volumes d'eaux industrielles rejetés à 16,10 ML en 2024, contre 17,14 ML en 2023, témoignant d'un gain en efficacité des systèmes de traitement et de réutilisation.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : STRUCTURATION ET MONTÉE EN MATURITÉ

En 2024, le Groupe a confirmé la montée en maturité de sa stratégie de préservation des écosystèmes.

À ce jour, 9 sites sont dotés d'un plan de réhabilitation environnementale (contre 7 en 2023), illustrant le renforcement de notre approche territorialisée de la gestion des milieux.

L'ensemble des sites concernés ont mis en œuvre une Étude d'Impact Environnemental, garantissant à la fois la conformité réglementaire et l'anticipation proactive des impacts potentiels.



Nos indicateurs pour la protection de la nature

Sources principales de nos prélèvements spécifiques (L/tonne de ciment)

| GRI 3-3 | GRI 305

QUALITÉ DE L'AIR : UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE MALGRÉ DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

L'ensemble de nos sites intégrés sont équipés de systèmes de filtration performants. Des filtres à manches permettent de capturer les particules fines émises lors de la production de ciment et font l'objet d'une maintenance préventive et curative rigoureuse.

La maîtrise des émissions atmosphériques demeure au cœur de notre démarche environnementale : en 2024, les émissions de poussières ont diminué de 5,5 %, atteignant 91,06 tonnes contre 96,37 tonnes en 2023, grâce à la performance continue des dispositifs de filtration et aux analyseurs de gaz installés sur l'ensemble de nos cheminées. Cette diminution témoigne d'une maîtrise environnementale maintenue, y compris dans un contexte d'extension industrielle avec la mise en service de notre usine au Sénégal.

Parallèlement, l'augmentation du taux de substitution thermique (TST) et l'optimisation de marche de nos fours ont permis d'améliorer la stabilité de la combustion et de contenir les

émissions de NO_x, qui se sont établies à 1.233 g/t de clinker, un niveau globalement stable malgré l'évolution de notre mix énergétique.

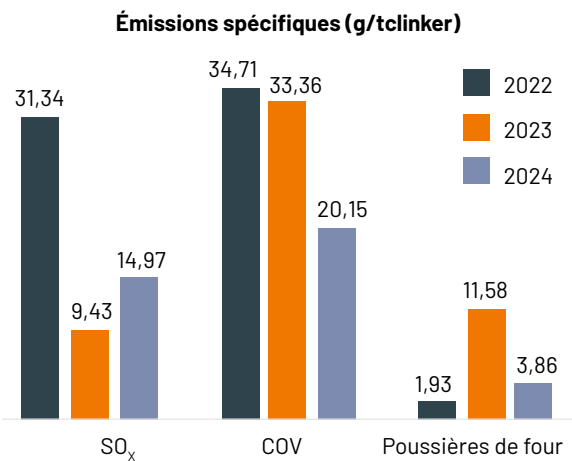
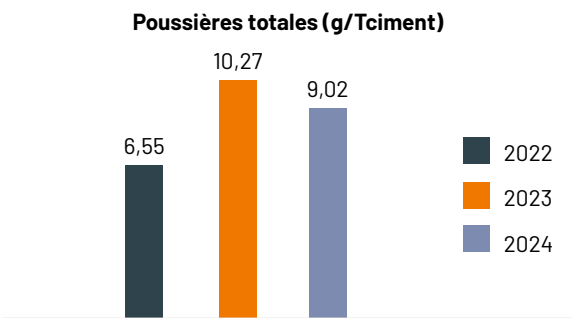
En ce qui concerne les émissions de SO_x, une hausse a été observée (38,18 tonnes en 2024 contre 21,72 tonnes en 2023).

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue des procédés de combustion, des actions ciblées ont été déployées afin de renforcer la maîtrise des émissions diffuses.

L'étanchéité industrielle a été optimisée sur une majorité de nos sites, tandis que le bardage des ateliers et des zones sensibles, contribue à contenir efficacement les émissions particulières.

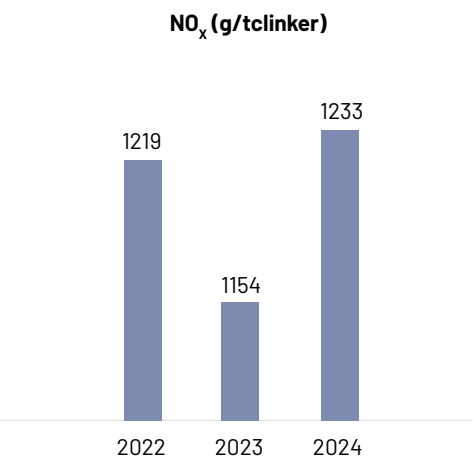
Par ailleurs, le dallage et l'arrosage régulier des pistes participent activement à la réduction des envois de poussières, en cohérence avec nos standards environnementaux et notre engagement pour un environnement de travail plus propre et plus maîtrisé.

Nos indicateurs pour la protection de la nature



100 %

de nos cheminées équipées d'analyseurs :
• de gaz et de poussières pour les fours
• de poussières pour les broyeurs de ciments et de petcoke



| GRI 3-3 | GRI 303 | GRI 304

Nos objectifs et perspectives à horizon 2030

Nous visons la certification ISO 14001, ou équivalent, de l'ensemble de nos sites d'ici 2030. Cette démarche vise à encadrer nos engagements et à renforcer la performance de notre système de management environnemental.

GESTION DURABLE DE L'EAU

Nous avons défini une feuille de route ambitieuse pour la gestion durable de l'eau commune à l'échelle du Groupe.

sera réalisée sur l'ensemble de nos sites à l'aide de l'outil WASH Pledge.

Ces plans de gestion de l'eau intègrent l'optimisation des consommations, notamment de 30% pour les consommations liées à l'arrosage des sites, le recyclage des eaux industrielles, la réutilisation des eaux usées traitées et la réduction des rejets dans le milieu naturel. À court terme, nous visons l'implémentation d'un reporting hydrique digital pour la détection immédiate de tout risque de défaut et conforme aux standards internationaux.

La Directive Eau sera progressivement déployée sur les sites prioritaires (Béni Mellal, Ben Ahmed, Ciments du Sahel, Ouagadougou), avant son extension aux deuxième et troisième groupes d'ici 2030. Ce dispositif assurera une harmonisation des pratiques de suivi, de maîtrise des prélèvements et de gestion des rejets.

Enfin, un objectif quantifié de réduction des prélèvements d'eau sera défini à l'issue de ces premières étapes, renforçant notre contribution à la préservation de la ressource.

Une évaluation de l'accès à l'eau et à l'assainissement

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE BIODIVERSITÉ

En 2024, nous avons initié la structuration opérationnelle de notre stratégie biodiversité.

Une base de données complète de nos carrières en exploitation est en cours de constitution, incluant des informations sur leur état écologique, leur contexte environnemental et leur potentiel de restauration.

Dès 2026, nous déploierons une politique biodiversité Groupe fondée sur des pratiques harmonisées et les principes de la hiérarchie de mitigation.

Cette approche renforcera le principe de précaution que nous mettons en œuvre systématiquement par la réalisation d'évaluations d'impacts environnementaux et sociaux (EIES) que nous menons avant tout nouveau projet.

Des plans de réhabilitation et de gestion de la biodiversité seront mis en place sur 100 % des sites identifiés à biodiversité importante d'ici 2030 et accompagnés d'indicateurs de suivi mesurables.

Enfin, dans une logique d'efficacité opérationnelle, nous évaluons des partenariats scientifiques et le recours à des prestataires spécialisés pour la mise en œuvre d'actions écologiques sur site, telles que des plans de gestion, des inventaires, afin de renforcer la qualité de nos diagnostics, la pertinence de nos plans d'action et l'efficacité de nos suivis.

Nos chiffres clés pour la protection de la nature

100 %

des sites disposeront d'un système de management environnemental équivalent à ISO 14001 d'ici 2030

100 %

de nos sites à biodiversité importante disposeront d'un plan de gestion biodiversité actif d'ici 2030

100 %

des compteurs des usines intégrées seront digitalisés d'ici 2030

100 %

de nos sites exposés à un risques hydrique élevé ou extrême bénéficieront d'un plan de management de l'eau d'ici 2030

Maintenir la qualité des emplois

GRI 3-3 | GRI 2-7 | GRI 2-8 | GRI 401 | GRI 403 | GRI 404

L'humain comme moteur d'excellence

Le développement de CIMAT/CIMAF/VDE s'appuie sur une conviction forte : la réussite durable de notre entreprise repose avant tout sur la valeur et l'engagement de nos collaborateurs et de nos sous-traitants.

Dans un contexte d'expansion soutenue, marqué par la création de 381 emplois directs et indirects en 2024, le capital humain s'affirme comme un levier essentiel de transformation, de performance et de résilience.

L'humain est au centre de notre démarche de durabilité, au cœur de notre modèle de croissance.

La dynamique de développement que connaît le Groupe s'accompagne naturellement d'exigences nouvelles en matière de gestion des ressources humaines.

Attirer et fidéliser les talents dans un environnement concurrentiel, structurer des parcours d'intégration homogènes, renforcer le management de proximité, accompagner l'évolution des compétences ou encore digitaliser les fonctions Ressources Humaines sont autant de priorités que nous portons avec détermination.

À ces enjeux s'ajoutent l'augmentation des besoins en formation continue, la formalisation de trajectoires professionnelles cohérentes et la consolidation de la culture d'entreprise à l'échelle de l'ensemble de nos entités.

Dans cette perspective, notre gouvernance sociale repose sur une organisation rigoureuse et partagée.

Le pilotage stratégique des politiques et indicateurs sociaux est assuré par les Directions des Ressources Humaines du Groupe, tandis que les équipes Ressources Humaines locales et les référents HSE garantissent la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action, l'animation du

dialogue social de proximité et la remontée des données à travers les outils de reporting intégrés.

Afin d'unifier et de moderniser nos pratiques, un projet de révision des procédures Ressources Humaines a été lancé en 2024 à l'échelle du Groupe, avec pour objectif d'harmoniser les standards tout en respectant les spécificités culturelles et réglementaires propres à chaque contexte local. Notre modèle opérationnel s'appuie également sur un réseau solide de sous-traitance locale.

Ce mode d'organisation appelle une vigilance constante en matière de qualité, de sécurité au travail et de conformité au droit du travail local. Il nous engage à définir un cadre de gestion commun, flexible et inclusif, à renforcer les exigences contractuelles et à anticiper les risques sociaux et opérationnels, notamment en matière de stabilité des effectifs et de continuité des activités.

Fidèle à ses engagements et porté par ses valeurs, le Groupe décline sa stratégie sociale autour de priorités claires : garantir des conditions de travail responsables, préserver la santé

et la sécurité de l'ensemble des travailleurs, promouvoir des parcours professionnels structurés, assurer une politique de rémunération équitable, encourager la diversité et l'inclusion, et faire respecter en toutes circonstances les droits de l'Homme fondamentaux.

Notre ambition est sans équivoque : grandir avec et pour nos parties prenantes, en faisant de l'humain le cœur battant de notre engagement pour une croissance responsable et partagée.

Nos chiffres clés pour la qualité des emplois

1.524
collaborateurs en 2024

18 %
taux de recrutement en 2024

64.874
heures de formation dispensées à nos collaborateurs en 2024, dont 37.011 dédiées à la montée en compétences des équipes mobilisées pour le démarrage de notre nouvelle usine au Sénégal

-93 %
d'accidents du travail enregistrables depuis 2022



Une dynamique d'emploi solide et inclusive

La qualité et la stabilité de l'emploi constituent des fondements essentiels de notre modèle de développement, articulant excellence opérationnelle et responsabilité sociale.

En 2024, notre organisation a franchi une nouvelle étape dans sa trajectoire de croissance avec la création de 268 emplois, portant nos effectifs à 1.524 collaborateurs, répartis sur 15 sites opérationnels dans 14 pays. Cette progression, représentant une hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent, illustre la vigueur de notre dynamique de développement et la solidité de notre stratégie d'expansion à l'international. Notre engagement en faveur de la pérennisation des parcours professionnels se traduit concrètement par la part significative de contrats stables et à temps plein : 89,5 % de nos collaborateurs sont en contrat à durée indéterminée, et 86,5 % exercent leur activité à temps plein. À l'horizon 2030, notre ambition est d'augmenter nos effectifs internes de 9 %, en cohérence avec notre feuille de route stratégique à long terme.

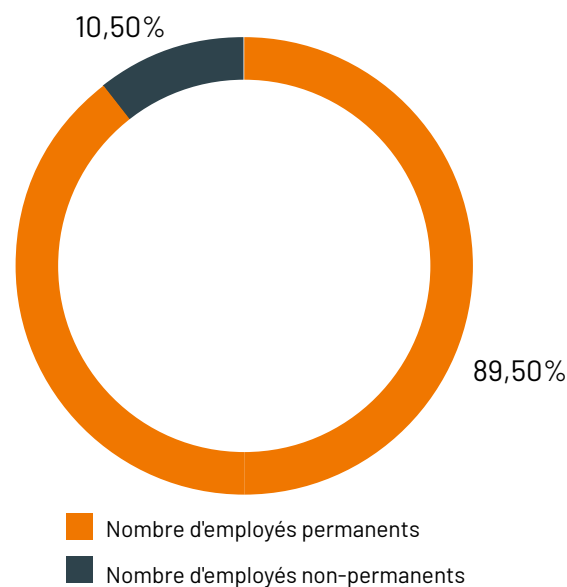
Afin d'accompagner cette évolution, nous travaillons au déploiement d'une politique de ressources humaines ambitieuse, axée sur la structuration des parcours, le développement

des compétences et l'amélioration continue du cadre de travail. 36 % de nos collaborateurs sont couverts par une convention collective, et 100 % bénéficient d'un package de rémunération intégrant des avantages sociaux alignés au contexte local, garantissant attractivité et compétitivité sur l'ensemble de nos implantations.

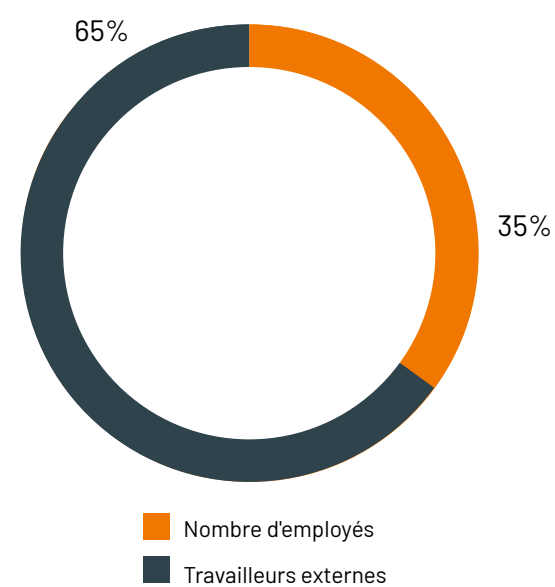
L'année 2024 a également été marquée par le renforcement du volet humain et collectif de notre politique sociale. La mise en place de tournois sportifs intersites, de programmes de parrainage d'activités sportives ou encore l'organisation d'excursions collectives sur plusieurs sites ont contribué à renforcer la cohésion interne, tout en cultivant un fort sentiment d'appartenance.

Au-delà de nos effectifs directs, notre activité génère également un impact économique significatif, notamment à travers la création en 2024 de 113 emplois indirects via la sous-traitance et le recours à des fournisseurs locaux. Les travailleurs externes ont représenté environ 65 % de notre effectif global en 2024, consolidant ainsi notre ancrage territorial et notre contribution au tissu socio-économique local et au développement durable des régions dans lesquelles nous opérons.

Répartition des employés par contrat



Répartition des effectifs



Garantir la santé et sécurité de nos travailleurs

CIMAT/CIMAF/VDE inscrit la santé et la sécurité de ses collaborateurs parmi les priorités fondamentales de sa stratégie d'entreprise et de développement durable.

Notre [Politique Santé et Sécurité au Travail \(SST\)](#) formalise un engagement clair en faveur de la prévention des risques professionnels et de la protection de l'intégrité physique et mentale de l'ensemble de nos équipes. Elle s'inscrit dans une démarche proactive d'amélioration continue des conditions de travail, visant à garantir un environnement sûr, responsable et respectueux.

Porté par son ambition d'atteindre un objectif Zéro accident à l'horizon 2030, le Groupe déploie un Système de Management de la Santé et Sécurité (SMSS) intégré, aligné sur les référentiels internationaux les plus exigeants, tels que la norme ISO 45001, les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), d'Occupational Safety and Health Administration (OSHA), ainsi que les standards sectoriels propres à l'industrie cimentière.

Ce système repose sur une gouvernance robuste et participative, structurée autour de comités SST locaux, de réunions trimestrielles du Comité Hygiène et Sécurité (CHS), réunissant les représentants du personnel, le médecin du travail et des experts internes, ainsi que de revues mensuelles de performance présidées par la Direction Générale.

Ce dispositif assure un pilotage stratégique fondé sur des audits réguliers, un suivi rigoureux des plans d'actions et un alignement des pratiques sur l'ensemble des sites.

Le SMSS s'articule autour de quatre piliers fondamentaux, déployé de manière uniforme auprès de l'ensemble de nos collaborateurs, y compris de nos sous-traitants, dans une logique d'intégration, de responsabilité partagée et de performance collective:



La gestion des risques



Les facteurs humains et organisationnels



Le management de la sous-traitance



Le pilotage global du système

GRI 3-3 | GRI 403

Maîtriser les risques, ancrer une culture de prévention

L'identification des dangers repose sur une méthodologie rigoureuse, combinant analyses de risques par poste et activité, retours d'expérience, inspections terrain, audits comportementaux et campagnes de mesures d'exposition.

Cette approche systématique permet d'anticiper et de prévenir les expositions critiques, notamment liées aux équipements mobiles ou aux convoyeurs, ainsi que les risques différés, tels que ceux d'origine chimique, physique ou biologique. Ces derniers font l'objet d'un suivi médical régulier, soutenu par l'analyse des fiches de données de sécurité.

Des mesures techniques, organisationnelles et humaines sont intégrées à tous les niveaux des modes opératoires : dispositifs de sécurité

mécaniques et électriques, éclairage adapté, supervision renforcée, et actions de sensibilisation ciblées.

Depuis 2014, 100% des usines de CIMAT et de CIMAF Ghana sont certifiées ISO 45001, une longévité attestant de la volonté constante du Groupe de garantir, dans la durée, un environnement de travail sûr, conforme aux standards internationaux les plus exigeants.

Le Système Zéro Tolérance, déployé sur plusieurs sites et reconnu par la World Cement Association, repose sur 27 règles fondamentales de sécurité et un système de notation comportementale, piloté au niveau managérial.

Des efforts ciblés ont également été menés en 2024 pour renforcer la maîtrise des risques spécifiques :



Un système d'amorçage non électrique pour les explosifs à l'usine de Béni Mellal a été adopté.



Des programmes de formation avancée sur la prévention incendie ont été dispensés à Ben Ahmed et Béni Mellal.

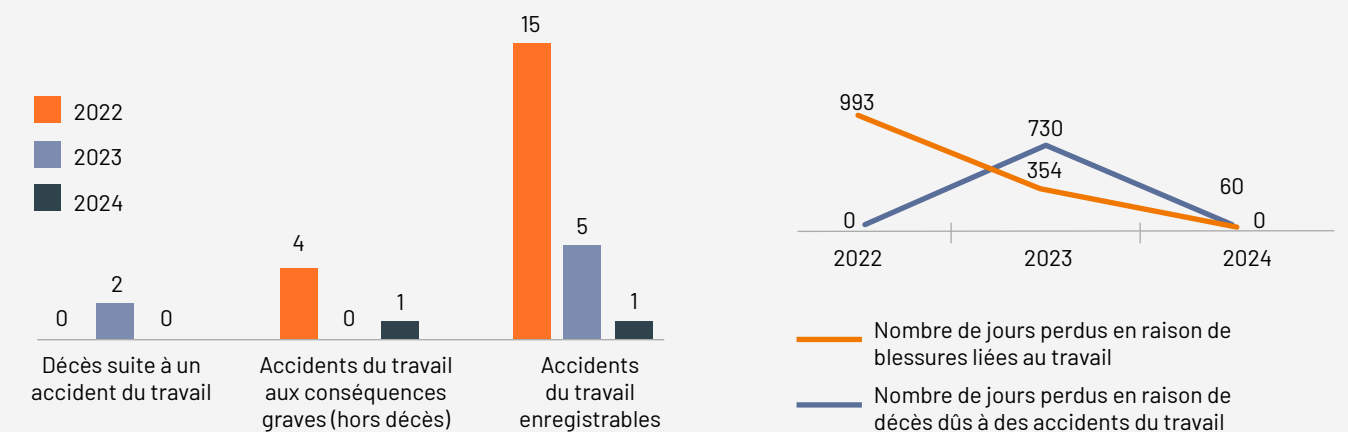
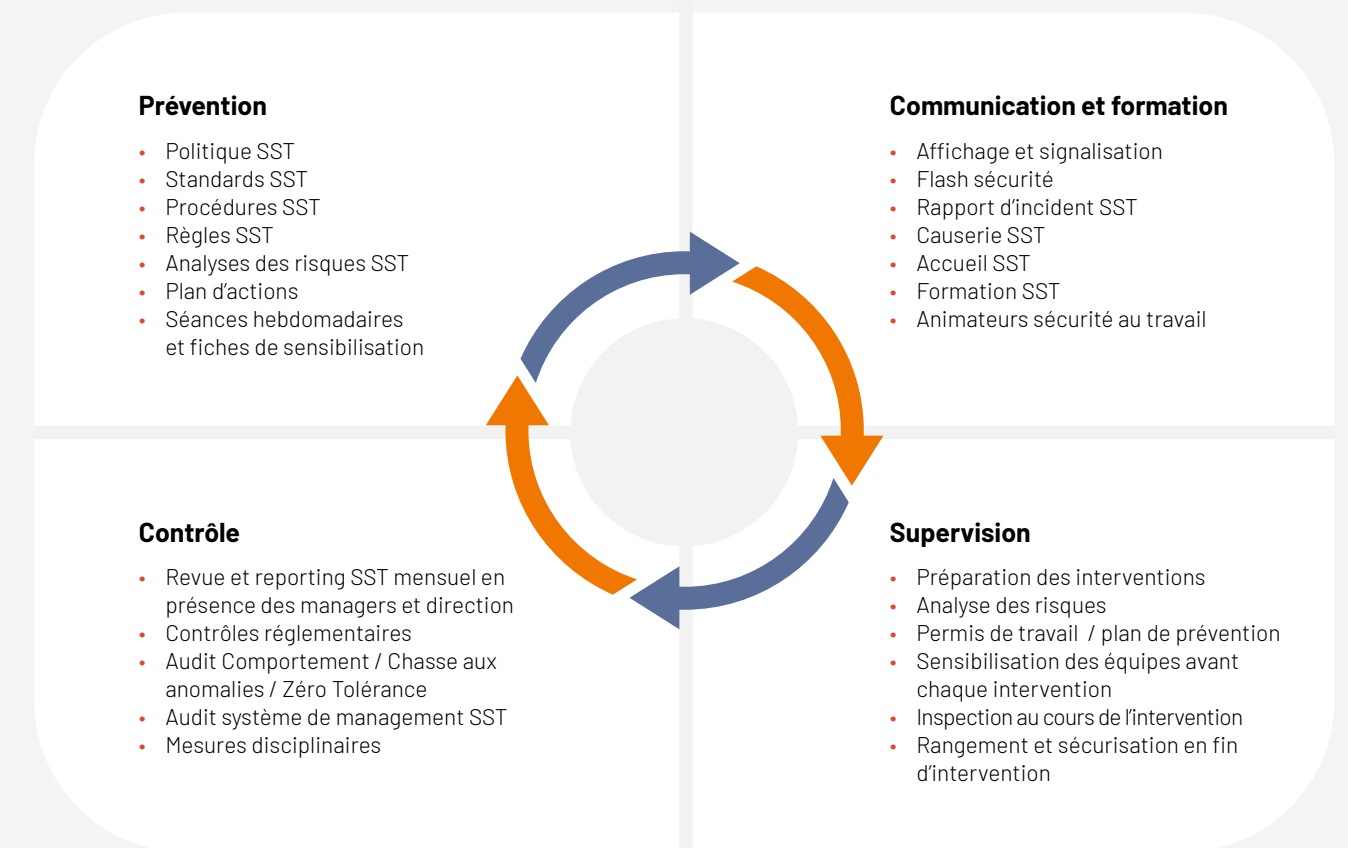


Des actions renforcées ont été menées sur la conformité des échafaudages, la qualification en manutention et levage, le contrôle des engins et la sécurité électrique.

L'efficacité de ces dispositions a été éprouvée, se traduisant par une diminution remarquable de 93 % du nombre d'accidents du travail enregistrables depuis 2022. Un accident équivalent à une perte limitée de 60 jours ouvrés a été enregistré en 2024, témoignant de nos progrès constants en matière de prévention des risques professionnels.

Le dispositif SMSS fait l'objet d'un cycle d'amélioration continue – prévention, communication, formation, supervision, contrôle – mobilisant activement les collaborateurs à tous les niveaux. Il soutient la diffusion d'une culture sécurité partagée, fondée sur la responsabilité individuelle et collective. Le droit de retrait, pleinement reconnu, constitue un levier clé de cette démarche : tout collaborateur, sous-traitant y compris, est légitimement autorisé à interrompre une activité jugée dangereuse, dans un climat de confiance et de transparence.

Notre Politique SST ne se limite pas aux seuls risques professionnels immédiats. Elle intègre de manière transversale les enjeux de santé chronique, de bien-être au travail et de prévention globale. Des actions ciblées sont déployées pour prévenir les troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux, ainsi que les maladies à long terme. En 2024, des campagnes de sensibilisation, notamment sur la prévention des addictions et des cancers, ont été organisées sur plusieurs sites.



Une chaîne de sous-traitance intégrée dans notre exigence de responsabilité

Le Groupe accorde une attention particulière à la qualité de l'emploi au sein de la sous-traitance, considérée comme un enjeu stratégique à la croisée de nos engagements sociétaux et de notre performance opérationnelle. Dans un esprit de responsabilité territoriale, CIMAT/CIMAF/VDE veille à garantir à l'ensemble des personnes mobilisées sur ses sites – y compris via des prestataires externes – des conditions de travail dignes, sûres et conformes aux exigences sociales applicables. Cette vigilance s'inscrit dans un contexte d'attentes multiples : celles des communautés locales, pour qui l'emploi formel constitue un levier de développement ; des autorités

publiques, engagées dans la régulation et la protection des travailleurs ; des investisseurs, soucieux des conditions sociales dans la chaîne de valeur. Les travailleurs externes sont ainsi pleinement intégrés à notre système de prévention et font l'objet d'un accompagnement dédié, tant sur le plan de la formation que du suivi sur le terrain.

Ces initiatives contribuent à promouvoir une approche globale et inclusive de la santé au travail, en cohérence avec notre engagement à assurer un environnement sûr, sain et respectueux pour toutes les parties prenantes.

Bâtir l'avenir par le développement des compétences

Engagé dans une dynamique de croissance, le Groupe place le développement des compétences et la gestion de carrière au cœur de sa stratégie d'entreprise et de sa Politique Ressources Humaines.

Le Groupe s'attache à renforcer un environnement de travail stimulant, où la performance individuelle est reconnue et accompagnée, et où chaque collaborateur dispose de perspectives d'évolution concrètes.

En 2024, cette ambition s'est traduite par des avancées significatives, notamment à travers le lancement d'un projet pilote au Ghana, aligné sur les standards de la norme ISO 30414, visant à structurer et renforcer notre système de management du capital humain. Cette initiative témoigne de notre volonté de capitaliser l'expertise, de favoriser la transmission du savoir, et de soutenir l'amélioration continue au service de la performance collective.

Le pilotage du développement des talents repose sur un accompagnement individualisé, structuré autour d'un dialogue régulier entre collaborateurs et managers, fortement mobilisés dans la co-construction de parcours professionnels adaptés aux aspirations, au potentiel et aux compétences de chacun.

En 2024, 30 % de nos encadrants et dirigeants, qui représentent 68,44 % de notre effectif, ont bénéficié d'un accompagnement formalisé ayant abouti à une évolution professionnelle. Ce dispositif contribue directement à cultiver l'engagement pérenne des équipes dirigeantes, en valorisant les contributions individuelles grâce à des revues de performance régulières et en structurant des trajectoires d'évolution concrètes. Cette approche permet également d'assurer la continuité managériale en identifiant et préparant en amont les futurs talents clés, notamment dans les fonctions opérationnelles, où des passerelles vers des postes à responsabilité, jusqu'à la direction d'usine, sont consolidées.

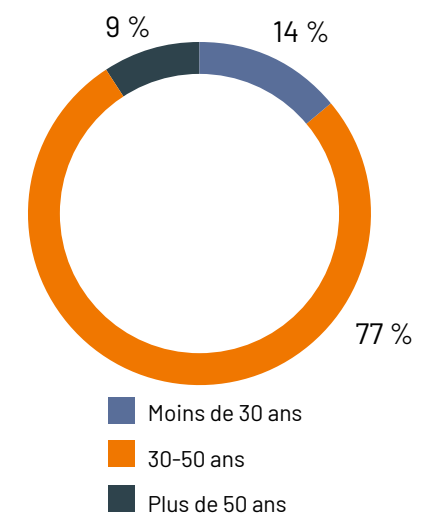
La formation constitue un levier stratégique majeur de compétitivité, de performance durable et de maîtrise des risques. Tous les collaborateurs, permanents comme intérimaires, ont accès à des programmes de formation couvrant tant les compétences techniques que comportementales.

Parce qu'excellence et exigence guident nos opérations au quotidien, nous accordons une importance significative à la formation continue de nos encadrants et dirigeants. Ainsi, en 2024, ces derniers ont suivi en moyenne 62,2 heures de formation, contre 15,45 heures l'année précédente, marquant une progression significative de notre investissement dans la formation continue.

Les séminaires techniques trimestriels animés par le CIMAT/CIMAF Technical Services (CTS) ont réuni des participants issus de l'ensemble des filiales, leur permettant de renforcer leur niveau d'expertise, d'aligner leurs pratiques avec les standards du Groupe, et d'intégrer pleinement les enjeux liés à la durabilité.

La formation à la santé et à la sécurité, obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs et prestataires intervenant sur nos sites, couvre l'ensemble des exigences opérationnelles essentielles, incluant des modules spécifiques en secourisme, prévention incendie, levage, travail en hauteur et autres dimensions critiques de la maîtrise des risques.

Répartition des employés par âge



| GRI 3-3 | GRI 404



Pour soutenir la capitalisation de nos savoirs, le Groupe s'appuie sur le portail BAOBAB, une base numérique interne conçue sur mesure comme socle de notre système de gestion des connaissances.

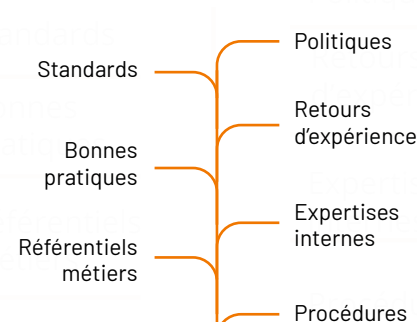
Il permet de structurer, documenter et diffuser les connaissances du Groupe, en constante évolution : bonnes pratiques, référentiels métiers, retours d'expérience et expertises internes.

Cet outil renforce la performance collective, favorise l'innovation et soutient notre dynamique d'excellence opérationnelle.

Parallèlement, la plateforme d'e-learning CIMAT Skills, déployée depuis 2018, constitue un pilier de notre stratégie de formation.

Accessible à l'ensemble des collaborateurs, elle propose un large éventail de modules, dans un format flexible, individualisé et adapté aux besoins du terrain.

Elle permet à chacun de progresser à son rythme, de manière autonome, tout en consolidant l'ancrage des compétences nécessaires à la transformation continue de nos métiers.



À travers cette démarche intégrée, CIMAT/CIMAF/VDE affirme avec constance sa volonté d'investir dans le potentiel humain, de structurer des trajectoires porteuses de sens, et de bâtir, avec ses équipes, un avenir durable fondé sur l'excellence, l'innovation et la transmission.



| GRI 2-19 | GRI 2-20 | GRI 401

Une approche globale équitable de la rémunération et du bien-être au travail

Le Groupe déploie, au cœur de sa Politique Ressources Humaines, un dispositif de rémunération équitable, fondé sur une reconnaissance juste et différenciée de la performance individuelle et collective. Cette approche s'inscrit dans une volonté de compétitivité durable, permettant à l'entreprise d'attirer et de fidéliser les talents dans chacun de ses pays d'implantation.

Afin de garantir un positionnement constant au-dessus des standards du marché, des analyses sectorielles comparatives sont conduites régulièrement, assurant la cohérence des grilles salariales avec les référentiels économiques et sociaux locaux.

Au-delà de la rémunération de base, un ensemble d'avantages sociaux est proposé, dans le respect des législations nationales et en cohérence avec les réalités socio-économiques propres à chaque contexte.

L'ensemble des sites du Groupe bénéficient d'un treizième mois, de congés payés négociés avec les partenaires sociaux, ainsi que de dispositifs concrets destinés à améliorer le quotidien des collaborateurs : restauration assurée par des cantines d'entreprise ou paniers repas, prise en charge systématique du transport domicile-travail, et couverture santé élargie, pouvant atteindre 100 % des frais médicaux dans certaines filiales. Chaque entité dispose d'une infirmerie dédiée, assurant un accès permanent aux soins de première intention, complété par l'organisation de

consultations médicales régulières. Les congés parentaux sont appliqués dans le strict respect des cadres juridiques locaux, dans une logique affirmée de soutien à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. En 2024, 100 % de nos 68 employés ayant pris un congé parental ont repris le travail au terme de celui-ci, témoignant de l'attachement des collaborateurs au Groupe et de la confiance qu'ils lui accordent dans la gestion de leur parcours professionnel.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par le renforcement de la dimension humaine et collective de notre démarche sociale. Tournois sportifs intersites, parrainage d'abonnements sportifs ou encore excursions collectives ont été organisés sur plusieurs implantations, contribuant à renforcer la cohésion d'équipe et l'attachement à l'entreprise.

En matière de rémunération, chaque entité du Groupe réaffirme son engagement à offrir des conditions justes, équitables et compétitives. Cette volonté s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des contributions individuelles, de valorisation de l'excellence collective et de consolidation d'une dynamique sociale fondée sur la confiance, la reconnaissance et la performance durable. Ce positionnement vise à reconnaître la contribution de chacun, à encourager l'excellence collective, et à consolider une dynamique sociale fondée sur la confiance, la reconnaissance et la performance durable.



L'égalité des chances et l'inclusion par le dialogue

Le Groupe inscrit l'égalité des chances et l'inclusion au cœur de sa stratégie sociale, en s'appuyant sur un dialogue social structuré, respectueux des contextes locaux et fondé sur l'écoute active.

Cette dynamique est facilitée par la mise en œuvre de conventions collectives, véritable levier de structuration et d'équité des conditions de travail, et par une politique résolue en faveur du recrutement local, visant à renforcer l'ancrage territorial et la représentativité culturelle de nos équipes.

Le dialogue social formel est conduit à travers les délégations syndicales, les comités d'entreprise et le management de proximité, avec une attention particulière portée aux spécificités culturelles, notamment dans les zones à forte tradition orale, où le dialogue continu et direct constitue un vecteur essentiel de cohésion.

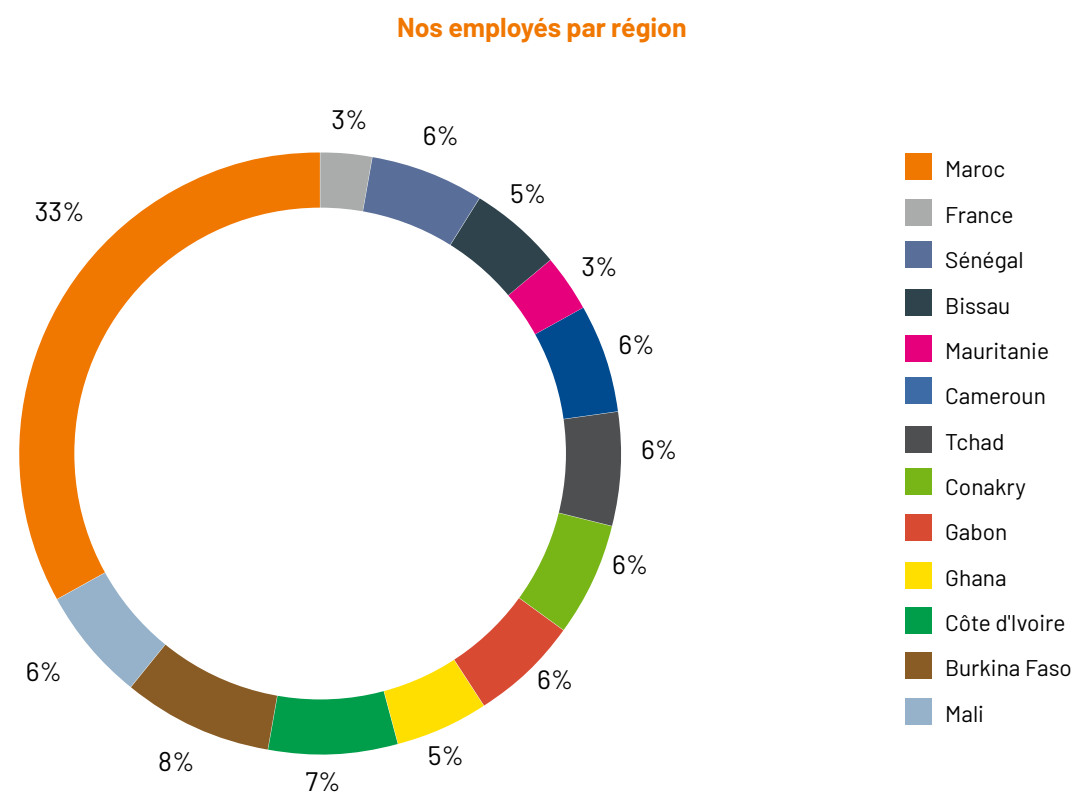
Dans une logique d'amélioration continue, nous œuvrons au renforcement des canaux d'expression et de concertation, par le déploiement

de sondages internes, d'espaces de dialogue dédiés, ainsi que d'un mécanisme de signalement anonyme, accessible à l'ensemble de nos collaborateurs, fournisseurs et partenaires sous-traitants, afin de prévenir et traiter de manière proactive les situations de tension ou de non-conformité.

L'égalité des chances est érigée dans notre Politique Ressources Humaines comme un principe fondamental visant à accompagner équitablement chaque collaborateur tout au long de son parcours professionnel.

La diversité culturelle, réelle au sein de nos effectifs, est systématiquement prise en compte dans l'adaptation locale de nos politiques globales, garantissant ainsi leur acceptabilité, leur pertinence et leur efficacité.

Par cette approche transversale, le Groupe affirme sa volonté de bâtir une organisation inclusive, représentative de la diversité des talents, et fondée sur un dialogue ouvert et respectueux.



Les droits de l'Homme dans l'ensemble de nos interactions

Le respect des droits fondamentaux constitue l'un des piliers fondateurs de notre culture d'entreprise. Il s'exprime à travers l'ensemble de nos pratiques professionnelles, en garantissant en toute circonstance la dignité, la confidentialité et l'intégrité de nos collaborateurs, travailleurs externes et fournisseurs de notre chaîne de valeur.

Conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, aux Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi qu'aux législations sociales en vigueur dans chaque pays d'implantation, nous exigeons de l'ensemble de nos partenaires qu'ils garantissent le respect effectif des droits fondamentaux dans leur propre chaîne de valeur.

Notre processus de sélection des sous-traitants repose sur une approche de diligence, intégrant, au-delà des critères techniques et économiques, des exigences strictes en matière de droits de l'Homme, de sécurité au travail et de conformité sociale. À ce jour, plus de 650 prestataires participent à cette approche pour nos sites au Maroc, illustrant l'importance et la complexité de ce contrôle en continu et progressif réalisé.

Pour intégrer ces travailleurs externes, nous avons mis en place des dispositifs d'accueil structurés, comprenant notamment des modules de sensibilisation à la santé et à la sécurité, ainsi qu'une formation initiale obligatoire, systématiquement dispensée avant toute prise de poste. Dans une logique de montée en compétence continue, nous engageons l'ensemble de nos collaborateurs permanents et de nos encadrants



"Le respect des droits fondamentaux constitue l'un des piliers fondateurs de notre culture d'entreprise."

à suivre, d'ici 2026, un programme de formation spécifique dédié aux droits de l'Homme. Cette sensibilisation sera également intégrée au processus d'accueil, avec un déploiement prioritaire dans les zones géographiques identifiées à plus haut risque.

Par ailleurs, une Politique Groupe dédiée aux droits de l'Homme est en cours de finalisation, avec un objectif de déploiement dans 100 % de nos filiales. Cette démarche structurante vise à institutionnaliser nos engagements, de manière plus concrète, à tous les niveaux de l'organisation.

À l'horizon 2026, nous prévoyons de renforcer nos mécanismes de vigilance par la formalisation d'un Code de conduite fournisseurs, l'analyse comparative avec nos Conditions Générales d'Achat, et la mise en place d'un dispositif structuré de recours et de traitement des plaintes, adossé à une plateforme dédiée. Des plans de progrès individualisés seront déployés auprès des prestataires identifiés comme non conformes sur les critères sociaux évalués.

Par cette stratégie globale, proactive et cohérente, le Groupe entend renforcer durablement son rôle d'acteur responsable, tout en consolidant la confiance de ses parties prenantes et en valorisant sa performance sociale comme levier de création de valeur partagée.

650

prestataires

participent déjà à cette démarche de vigilance sur les sites marocains

I GRI 3-3 | GRI 403 | GRI 404

Dans un contexte de forte croissance et d'évolution rapide des environnements technologique, environnemental et social, le Groupe engage une transformation stratégique de son organisation, appuyée par un plan structurant de modernisation de sa gestion des Ressources Humaines.

Cette transformation s'incarne dans la refonte et le renforcement des processus de ressources humaines visant à accompagner nos ambitions à 2030.

Elle prévoit un renforcement des fonctions Ressources Humaines, une gestion digitalisée et harmonisée des compétences, ainsi que le déploiement de parcours de carrière intégrés

pour tous les profils – ingénieurs, experts, cadres et non-cadres – au siège et sur l'ensemble des filiales. Un volet central de ce plan repose sur la digitalisation inclusive de la formation, avec des modules innovants intégrant l'intelligence artificielle. Une première étape sera engagée en 2025 auprès des équipes d'encadrement de CIMAT, avec pour ambition de renforcer progressivement cette approche à l'échelle du Groupe.

En parallèle, le Groupe renforce son programme « Zéro accident » pour atteindre une culture intégrée de la sécurité : au Maroc, la désignation de référents sécurité routière et la formation obligatoire des conducteurs sont généralisées

à l'ensemble des sites. Le déploiement de cette démarche a débuté à travers une phase pilote sur certains sites de CIMAF. Par ailleurs, les audits externes sont renforcés, tandis que des investissements sont engagés dans les infrastructures et les plateformes de travail sécurisées, ainsi que dans les dispositifs de prévention des risques mécaniques et électriques.

D'ici 2027, une évaluation à mi-parcours permettra d'ajuster et d'élargir ces dispositifs, dans une logique d'amélioration continue. Le dialogue social sera consolidé par une enquête annuelle d'engagement et des entretiens de départ systématisés, afin de mieux identifier

les leviers de fidélisation. Enfin, une démarche structurée d'évaluation sociale des pratiques de sous-traitance sera déployée à l'échelle du Groupe, intégrant des indicateurs sur la qualité de l'emploi, des mécanismes de traitement des griefs et une cartographie proactive des risques sociaux.

Par cette feuille de route ambitieuse et cohérente, le Groupe entend construire un modèle Ressources Humaines global, éthique et résolument tourné vers l'avenir.



Agir comme partenaire de nos communautés locales

GRI 3-3 | GRI 201 | GRI 413

Fortement ancré dans les territoires où nous opérons, notre Groupe déploie une politique communautaire pragmatique, fondée sur le respect mutuel, le dialogue permanent et la contribution au développement communautaire.

À travers nos 16 sites industriels, nous contribuons de manière significative au développement socio-économique local, en générant plus de 4319 emplois directs et indirects, et en redistribuant 94 % de la valeur créée sous forme de salaires, de contributions fiscales, de dons ou d'investissements à visée communautaire.

Dès la phase de conception de ses projets, le Groupe intègre les communautés locales dans son processus de développement, témoignant ainsi d'une volonté claire de construire, ensemble, une trajectoire partagée.

L'approche communautaire du Groupe s'inscrit dans un cadre de gouvernance inclusive, s'appuyant sur des dispositifs de concertation à la fois formels et informels, adaptés aux spécificités socioculturelles de chaque territoire.

Ce dialogue structuré mobilise l'ensemble des parties prenantes locales: riverains, autorités administratives, élus, partenaires économiques ou fournisseurs. Il permet d'identifier de manière proactive les priorités exprimées.

Ces thématiques constituent les fondements des plans de gestion communautaire mis en œuvre à l'échelle de chaque site, dans une logique de cohabitation harmonieuse entre performance industrielle et prospérité locale.

Conscient des enjeux associés à ses implantations – qu'il s'agisse des pressions environnementales,

de la préservation des ressources naturelles ou de la cohésion sociale – le Groupe adopte une stratégie proactive de prévention, d'atténuation et de dialogue.

Celle-ci repose sur l'application rigoureuse des normes environnementales, la mise en œuvre systématique de plans de réhabilitation des sols après exploitation, l'association des communautés au suivi des impacts sociaux et environnementaux, la protection des droits fondamentaux des populations riveraines, ainsi qu'une transparence constante sur les retombées locales de ses activités.

Notre stratégie d'impact sociétal



Prévention



Atténuation



Dialogue

Nos actions prioritaires d'impact identifiées :



L'accès à l'emploi



La qualité de l'air



La gestion de l'eau



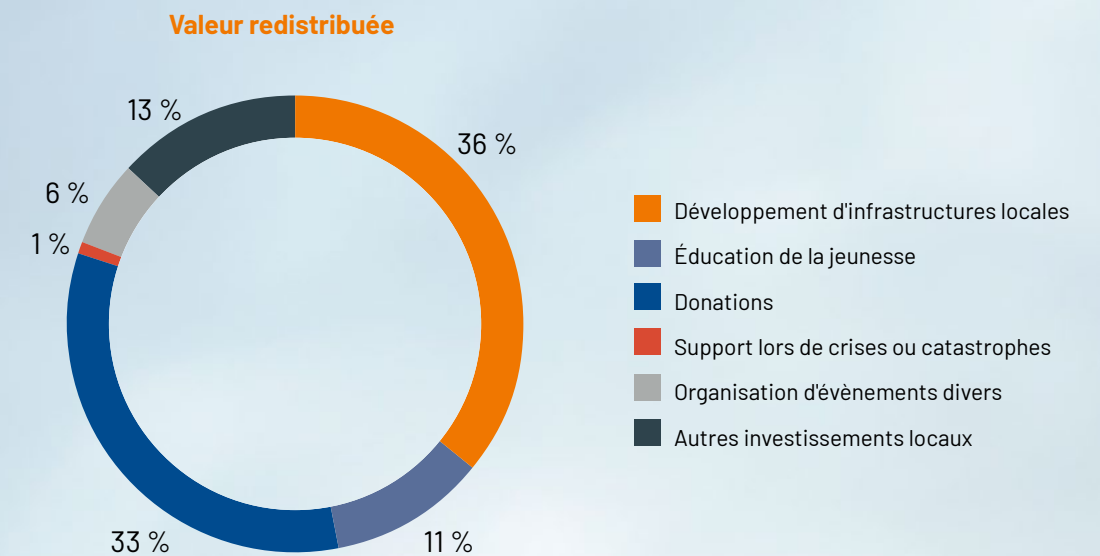
La santé publique



L'éducation



Le développement d'infrastructures essentielles



GRI 3-3 | GRI 413

En 2024, cette stratégie s'est concrétisée par un ensemble d'initiatives structurantes, ayant bénéficié à plus de 24 000 personnes, pour un investissement global de 627 000 euros.

À titre d'exemples, des ouvrages de forages hydrauliques ont été financés au Burkina Faso afin de garantir un accès sécurisé à l'eau potable. Des campagnes vétérinaires ont été déployées pour soutenir la santé animale et l'agriculture communautaire.

Des paniers alimentaires ont été distribués au Burkina Faso, au Tchad et au sein d'établissements scolaires à Ouagadougou. À l'occasion du mois de Ramadan, ces actions ont pris une dimension symbolique forte, en soutenant les familles vulnérables et en partageant des moments de solidarité.

Des dispositifs éducatifs, sportifs et professionnels ont été mis en place pour accompagner la jeunesse dans plusieurs pays d'implantation.

Des projets culturels et urbains d'envergure, tels que le Prix Ramsès au Cameroun, ou la reconstruction d'équipements collectifs au Ghana, ont également vu le jour.

Aligné à sa stratégie 2030, le Groupe travaille à la définition d'une feuille de route ambitieuse visant à structurer davantage nos engagements envers nos communautés locales.

Notre ambition est d'outiller chaque site pour développer leur propre plan d'engagement communautaire pluriannuel, adossé à des mécanismes de concertation réguliers avec les parties prenantes locales. Le Groupe structurera ses interventions à travers l'élaboration d'une Politique Communautés et Engagement des parties prenantes.

Un système de gestion des plaintes garantissant confidentialité, traçabilité et équité sera généralisé. À travers ces engagements, nous réaffirmons notre ambition de consolider notre position d'acteur industriel responsable et de partenaire de confiance dans la construction de territoires plus résilients.

Cette vision s'inscrit pleinement dans notre stratégie de durabilité, illustrant une conception de l'industrie profondément intégrée aux écosystèmes humains, sociaux et environnementaux dans lesquels nous évoluons.



Côte d'Ivoire - Dons et tournois sportifs

Fidèle à sa démarche en matière de responsabilité sociétale, le Groupe choisit de valoriser le potentiel des jeunes générations en soutenant des initiatives en faveur de la pratique sportive. Notamment par le biais d'un don d'équipements dans la région de Bondoukou en Côte d'Ivoire, il encourage l'adoption d'un mode de vie équilibré et contribue à l'épanouissement d'une jeunesse engagée et en mouvement.

Burkina Faso- Accès à l'eau et amélioration des conditions de vie

Dans la province du Sanmentenga Burkina Faso, le Groupe a financé la construction de plusieurs forages, dont certains alimentés par énergie solaire, ainsi que la mise en place de réservoirs de stockage d'eau, afin de garantir un approvisionnement stable et sécurisé. Ces installations ont permis d'améliorer significativement l'accès à l'eau pour plusieurs milliers de personnes riveraines, contribuant à la santé publique, à l'autonomie des ménages et à la résilience climatique locale.

Cameroun- Sponsoring du Prix Ramsès

Le Groupe a également sponsorisé l'événement de remise du Prix Ramsès, un concours d'architecture dont la mission est de récompenser les projets innovants pour repenser les villes africaines, qui s'est déroulé à Douala au Cameroun.

Cette distinction fut l'occasion d'honorer le Groupe Horus, gagnant de ce concours, d'un don de 3 millions de Francs CFA.



Garantir une gouvernance responsable, ouverte et transparente

GRI 2-9 | GRI 2-10 | GRI 2-11 | GRI 2-15 | GRI 2-17

La gouvernance est au cœur de la stratégie durable du Groupe CIMAT/CIMAF/VDE. Elle repose sur une structure organisationnelle engagée, des standards éthiques exigeants, des investissements au service de la transition, un modèle d'excellence opérationnelle fondé sur la qualité, la sécurité et la satisfaction client, ainsi qu'un plan d'achats responsables.

1. Notre gouvernance et structure organisationnelle

Le groupe CIMAT/CIMAF/VDE s'appuie sur un actionnariat familial stable et engagé, incarné par la famille fondatrice du Groupe Addoha, acteur de référence du développement industriel et immobilier au Maroc et en Afrique. Cette structure capitalistique repose sur une répartition claire des pouvoirs et des responsabilités, chaque mandat étant exercé pour une durée de six ans, renouvelable. Le président du Conseil d'Administration assume également les fonctions de Direction Générale, conférant au

Groupe une vision long terme, une agilité décisionnelle et une cohérence stratégique essentielles à la conduite de ses ambitions de croissance durable sur le continent. Le Conseil d'Administration veille à prévenir et à encadrer les conflits d'intérêts par des dispositifs formalisés. En cas de situation déclarée, les membres concernés s'abstiennent de participer aux délibérations et aux votes, et les décisions sont dûment consignées dans les procès-verbaux du Conseil.

La gouvernance du Groupe CIMAT/CIMAF/VDE repose sur une architecture intégrée, articulant étroitement la vision stratégique, l'exécution opérationnelle et l'engagement des parties prenantes.

Le Comité Exécutif (ComEx) est composé de 10 dirigeants aux profils complémentaires et représentatifs de la diversité géographique du Groupe.

Cette instance stratégique garantit l'alignement des décisions avec les enjeux de développement durable, de performance économique et de responsabilité sociale. La durabilité est pleinement intégrée aux plus hauts niveaux décisionnels. Une veille stratégique des enjeux carbone et climat est transmise chaque semaine à la Direction Générale, tandis que la diffusion régulière des priorités en matière de développement durable, pilotée par le Comité exécutif (ComEx), assure la transversalité de l'approche du Groupe. En 2024, 100% des membres du ComEx ont été sensibilisés à ces enjeux à travers des rapports mensuels de "Flashs Climat". Leur participation active à l'analyse des risques ESG dans le cadre de l'exercice de double matérialité témoigne de leur engagement à ancrer les enjeux de durabilité dans les choix stratégiques du Groupe.

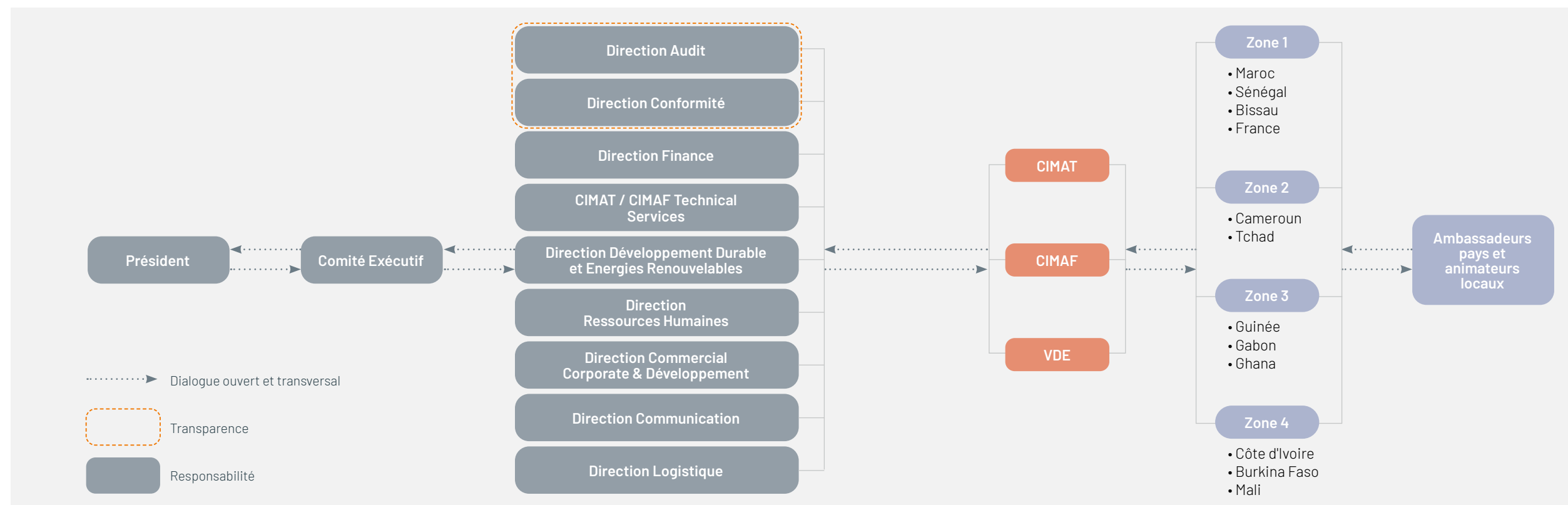
Dans une logique de dialogue ouvert et transversal, les décisions sont à la fois communiquées par le ComEx auprès des directions exécutives et réciproquement

alimentées par ces dernières, notamment au travers de rapports structurés permettant de faire remonter les enjeux et avancées clés à la connaissance du ComEx.

La Direction Développement Durable et Énergies Renouvelables assure la coordination de la stratégie ESG, le suivi des risques et opportunités, ainsi que l'évaluation de l'impact des actions menées. Une Direction Conformité dédiée, garante du respect des réglementations en vigueur, des standards internes et des engagements éthiques du Groupe, joue un rôle clé dans la diffusion d'une culture de conformité à tous les niveaux de l'organisation. Elle collabore étroitement avec la Direction Audit pour garantir un dispositif de contrôle robuste, cohérent et aligné sur les meilleures pratiques de gouvernance durable.

Les Directions Corporate, qui regroupent l'ensemble des fonctions-métier du Groupe, assurent une coordination étroite avec les entités et sites afin de garantir l'alignement stratégique de façon cohérente à l'échelle de l'organisation.

Au niveau opérationnel, un réseau d'Ambassadeurs pays et d'Animateurs locaux, appuyé par des comités spécialisés (Comités SST locaux, Comité Hygiène et Sécurité), veille au déploiement transversal des engagements et à la diffusion homogène des standards du Groupe dans l'ensemble des filiales.



Cette gouvernance inclusive permet au Groupe de conjuguer exigence stratégique, performance locale et responsabilité partagée, en favorisant une appropriation progressive et collective des enjeux, une anticipation renforcée des risques et un accompagnement constant des transitions sociales, environnementales et industrielles.

2. Ethique et conformité de nos pratiques

Le Groupe fonde son modèle de gouvernance sur un socle robuste de politiques, de chartes et de standards, conçus pour garantir un haut niveau d'intégrité, de transparence et de conformité à l'échelle de l'ensemble de ses activités. Cet ensemble de référentiels est pleinement aligné avec les standards internationaux les plus exigeants, notamment les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Notre Politique Développement Durable et ESG définit nos engagements en matière de responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance. Engagée par la Direction Développement Durable et Énergies Renouvelables et approuvée par notre Vice-Président, membre du ComEx, elle est accessible à la consultation publique sur le site internet de CIMAT.

Par ailleurs, les politiques internes suivantes sont diffusées à l'ensemble des collaborateurs via un affichage dans l'ensemble des sites, elles sont communiquées au management par email et font l'objet de séances régulières de sensibilisation et de formation. Elles sont approuvées et portées par notre Vice-Président et par les directions dédiées (Ressources Humaines Groupe, Direction Générale CIMAT).

Les principes de la Politique des Ressources Humaines garantissent des pratiques équitables, inclusives et éthiques dans la gestion des talents.

La prévention des risques opérationnels, notamment en matière de Santé et Sécurité au Travail, et environnementaux est encadrée dans la Politique Santé,

Sécurité au Travail et Environnement sur nos sites de broyage et nos carrières CIMAF. Celle-ci est homologuée par la Politique Qualité, Santé, Sécurité au Travail, Environnement et Efficacité énergétique au niveau de nos usines intégrées CIMAT.

Enfin, le Code de Conduite interne, représente un véritable socle éthique pour l'ensemble de nos collaborateurs, guidant chaque interaction avec les partenaires et fournisseurs du Groupe.

Ce dispositif s'appuie sur des Procédures de traitements des griefs, déjà en place au sein de plusieurs entités du Groupe, dans le respect des principes de confidentialité, d'indépendance et de protection contre toute forme de représailles. Une démarche d'harmonisation est engagée afin de garantir une application cohérente à l'échelle du Groupe. Par ailleurs, des canaux confidentiels dédiés aux lanceurs d'alerte, internes et externes, sont en cours de formalisation.

Une attention particulière est portée à la prévention de la corruption et des pratiques illicites, à travers l'identification des risques propres aux contextes locaux, la conduite d'audits internes réguliers et le déploiement de programmes de sensibilisation et de formation à la conformité. Cette démarche est formalisée par le Guide de concurrence, mis à disposition de l'ensemble des entités du Groupe. Conçu dans un esprit de responsabilité et d'exemplarité, ce référentiel incarne notre engagement en faveur d'une culture d'intégrité.

Ce cadre global assure la cohérence de nos actions et renforce la solidité de notre gouvernance, dans une logique d'amélioration continue et de responsabilité partagée.

3. Finance responsable et investissements à impact

Pleinement engagé dans une trajectoire de développement industriel responsable, le Groupe fait de la finance durable un pilier stratégique prioritaire de sa croissance. En 2024, 94 % de la valeur créée ont été redistribués sous forme de masse salariale, de dons et d'investissements en infrastructures au bénéfice des communautés locales et de l'environnement. Cet engagement s'est concrétisé dès 2022 par le lancement d'un

plan ambitieux en faveur de la transition bas carbone, visant la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Dans cette dynamique, le Groupe a structuré son approche de financement durable autour d'un Green Financing Framework rigoureux, garantissant la traçabilité, la bonne gouvernance et la transparence dans l'allocation, le suivi et le reporting des fonds verts. Ce cadre repose

sur des systèmes internes robustes qui assurent une gestion efficace des ressources financières. Faisant suite à l'affectation contrôlée des fonds, la sélection des projets fait à son tour l'objet d'une analyse rigoureuse. La gestion des fonds et le suivi opérationnel des projets éligibles sont encadrés via des dispositifs dédiés, et un reporting annuel détaillé aux parties prenantes est assuré pour en mesurer les résultats, notamment en matière de réduction des émissions de CO₂.

La signature d'un partenariat stratégique avec l'International Finance Corporation (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, en octobre 2023 à Marrakech, a marqué une étape décisive dans l'opérationnalisation de

ce dispositif. Ce partenariat illustre la volonté du Groupe de renforcer la gouvernance de ses projets à impact environnemental positif, tout en consolidant la confiance de ses parties prenantes financières et institutionnelles. Il s'est notamment matérialisé par l'octroi de prêts verts, destinés à soutenir des investissements bas carbone structurants au sein de nos filiales. Conformément au cadre de financement vert de l'IFC, les ressources mobilisées sont exclusivement allouées à des projets à fort impact environnemental, tels que la réduction du facteur clinker, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le recours accru aux énergies renouvelables, ou encore le développement de solutions circulaires.

Projets éligibles au Green Financing Framework



Efficacité énergétique



Énergies renouvelables et carburants propres



Innovation en matière de produits et de processus intelligents face au climat



Économie circulaire



Gestion durable des ressources en eau et biodiversité



Séquestration du carbone



Croissance à faible intensité de carbone

Système de gestion des fonds issus de financement verts



Affectation contrôlée des fonds



Sélection et suivi des projets éligibles



Gestion des fonds



Reporting régulier

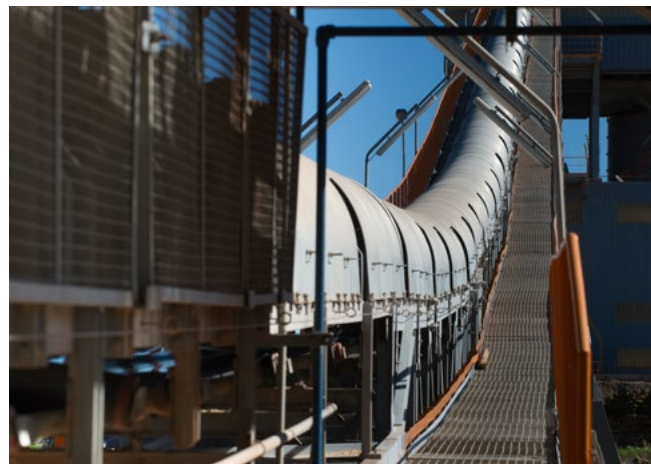


GRI 2-24

Cette démarche s'est traduite par la mise en œuvre de projets phares :

PROJET 1 : PROJET RÉGIONAL DE DÉCARBONATION

En cohérence avec notre Programme Groupe de Décarbonation, ce projet vise la construction d'une unité de production d'argile calcinée à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), l'installation d'une ligne de traitement, ainsi que la mise en place de centrales photovoltaïques captives pour nos sites de CIMAF Tchad, CIMAF Burkina Faso et CIMAF Mali. Ce programme participe directement à la production de ciment bas carbone et à la réduction de notre empreinte environnementale.



PROJET 2 : PROGRAMME D'EXPANSION RESPONSABLE CIMAF WEST AFRICA

Un investissement responsable d'envergure est engagé pour soutenir notre programme de développement dans trois pays : le Sénégal, le Mali et le Ghana. Ce projet intègre la construction d'une cimenterie intégrée à Pout (Sénégal) avec ses infrastructures connexes (carrière, sous-stations, routes), ainsi que l'extension des capacités de broyage sur nos sites existants à Dio Gare (Mali) et Tema (Ghana). L'ensemble des sites concernés répondent aux normes environnementales les plus exigeantes et contribuent activement au développement socio-économique des territoires.

Afin d'assurer une gouvernance exemplaire, notre Green Financing Framework a fait l'objet d'une revue externe indépendante.

En février 2024, une agence indépendante de Second Party Opinion a reconnu l'alignement et la contribution de nos projets aux principes de développement durable.

Cette évaluation traduit notre volonté constante de renforcer la crédibilité, la transparence et la redevabilité de notre stratégie financière, tout en consolidant la confiance de nos partenaires et des communautés auprès desquelles nous intervenons.

À travers ces engagements concrets, le Groupe investit dans son ambition de conjuguer



compétitivité, innovation et responsabilité environnementale, dans une logique de création de valeur durable au service des générations présentes et futures.



4. L'Excellence comme modèle opérationnel

Le Groupe CIMAT/CIMAF/VDE érige l'excellence opérationnelle en principes directeurs de son développement, déployés sous quatre leviers.

À travers une démarche rigoureuse de certifications, nous poursuivons l'objectif ambitieux d'harmoniser l'ensemble de nos sites autour des standards et certifications ISO 45001, ISO 14001, ISO 50001, ISO 9001 sur l'ensemble de nos sites, en cohérence avec notre engagement en faveur de la qualité, de la sécurité et de la performance environnementale.



EXO 2024 : VERS L'EXCELLENCE COLLECTIVE

Notre vision structurante s'appuie sur le programme transversal EXO 2024, véritable pierre angulaire de notre stratégie d'excellence. Ce programme définit nos priorités en matière de performance environnementale, d'impact social, ainsi que de santé et sécurité au travail. L'année 2024 a marqué l'aboutissement de ce programme, déployé en 5 projets menés sur 3 ans, portant sur l'évolution de la culture Sécurité du Groupe vers un état d'interdépendance, c'est à dire l'intégration collective des comportements sécuritaires. Ces projets ont notamment porté sur :

- Le développement du leadership sécurité ;
- L'amélioration et digitalisation du processus d'analyse des risques, notamment : électrique, incendie, routier et liés à notre système de gestion de la conformité ;
- L'élaboration et mise en œuvre du programme de maîtrise des risques électriques ;
- L'amélioration et digitalisation du processus de gestion des Entreprises Externes ;
- L'amélioration et digitalisation du processus de consignation des énergies.

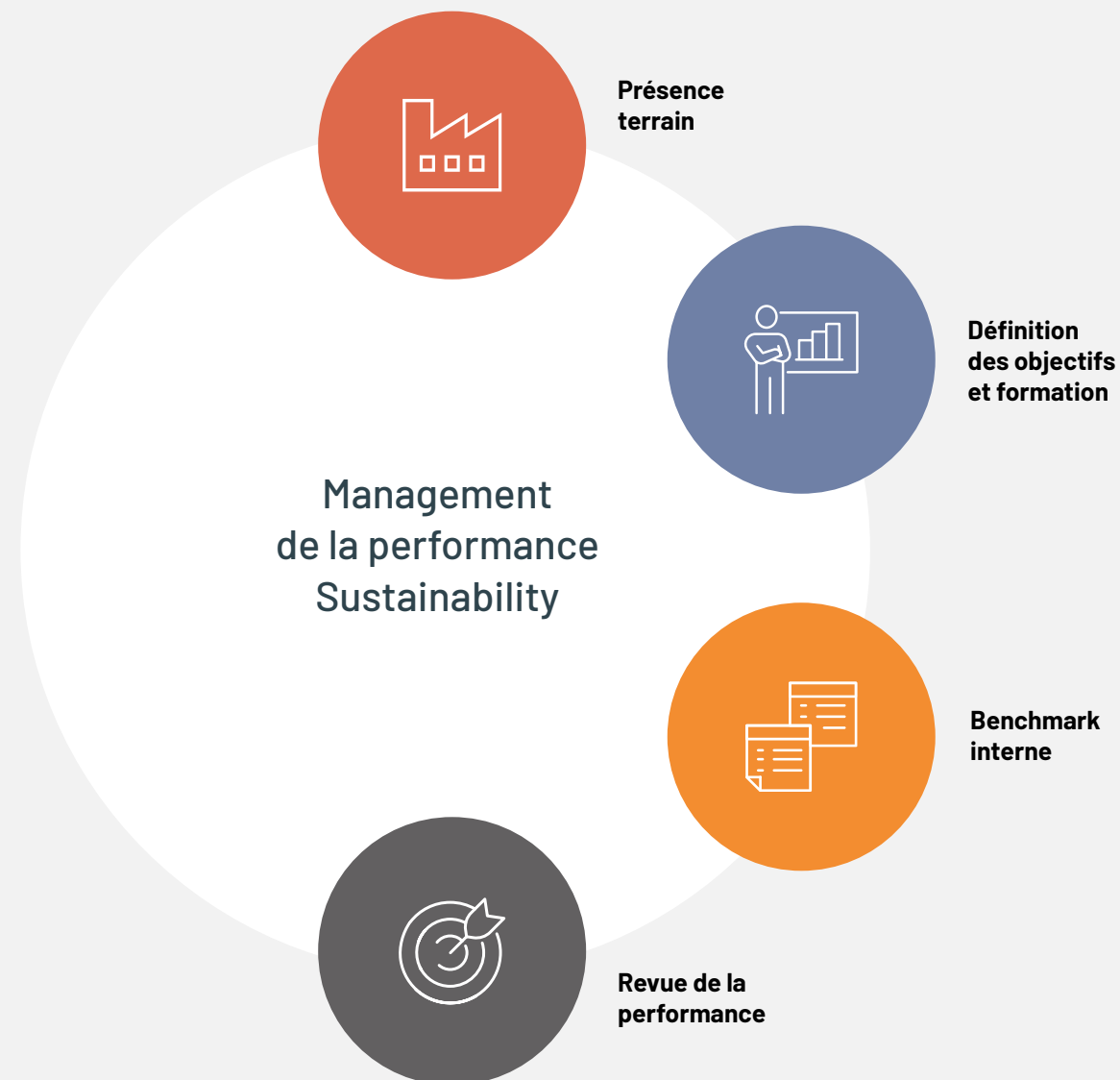
GRI 2-24

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE DURABLE

Convaincus que l'amélioration continue est le moteur de l'excellence opérationnelle, nous favorisons une gouvernance structurée, des outils communs et l'implication de nos équipes locales.

Chaque entité opérationnelle décline la feuille de route climat du Groupe en plans d'action adaptés à ses réalités industrielles, assurant ainsi une appropriation concrète des enjeux par les collaborateurs. Cette dynamique est renforcée par un programme de formation continue, favorisant la diffusion des meilleures pratiques et

l'ancrage d'une véritable culture de la durabilité. Le suivi des performances s'appuie sur des indicateurs alignés sur la stratégie du Groupe et des benchmarks internationaux, consolidés mensuellement et analysés dans le cadre de revues régulières. Une révision annuelle des trajectoires de décarbonation permet d'intégrer les progrès réalisés, les évolutions réglementaires et les innovations technologiques, garantissant la cohérence et l'efficacité de notre transition climatique.



GRI 2-24 | GRI 3-3 | GRI 416 | GRI 404

CENTRE TECHNIQUE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Créé en 2017, notre Centre Technique de Services (CTS) constitue un levier stratégique essentiel au service de l'excellence industrielle. Véritable plateforme d'expertise, il accompagne nos sites de production dans l'harmonisation des pratiques, l'optimisation des performances, la réduction de l'empreinte carbone et le développement des compétences internes.

Le CTS apporte un appui technique expert, sur site et à distance, permettant des ajustements en temps réel des procédés industriels. Il renforce par ailleurs la sécurité et la conformité à travers des audits techniques réguliers.

Notre transition environnementale est également accompagnée par le CTS grâce à une veille technologique constante sur les matières premières et procédés dans une logique d'économie circulaire. Enfin, il anime des cycles de formation métiers permettant la capitalisation des savoirs et l'adaptation continue des équipes aux exigences réglementaires et technologiques du secteur.

Ce dispositif transversal renforce notre résilience industrielle et soutient la transformation durable de nos opérations.





QUALITÉ DÉLIVRÉE À NOS CLIENTS

Garantir des produits conformes aux standards les plus exigeants constitue une priorité constante de notre modèle d'excellence.

La certification ISO 9001 obtenue sur 3 de nos sites, notamment pour CIMAT et CIMAF Ghana, témoigne de notre engagement à proposer des solutions responsables, traçables et performantes. La plateforme sécurisée My Access renforce cette dynamique en facilitant l'accès autonome et digitalisé aux informations, produits et services du Groupe, tout en améliorant la transparence et la qualité de la relation client.

Tous nos produits bénéficient d'une documentation technique complète, incluant fiches de sécurité, consignes d'utilisation et, pour le vrac, fiches techniques transmises en amont des livraisons, accompagnées d'une assistance personnalisée par nos équipes spécialisées.

Cette exigence est soutenue par nos laboratoires, qui procèdent à des contrôles rigoureux,

en particulier sur les chantiers, afin de garantir la conformité des matériaux.

L'ensemble de nos produits et services est soumis à des protocoles stricts en matière de commercialisation, traçabilité et étiquetage, assurant une information claire et accessible. En 2024, aucun cas de non-conformité lié à l'information produit ou aux pratiques marketing n'a été relevé. Aucune sanction financière, administrative ni avertissement n'a été enregistré au cours de l'exercice. Dans une logique d'harmonisation, une collecte consolidée des données à l'échelle du Groupe est prévue pour le prochain exercice.

Ces engagements s'inscrivent pleinement dans le Code de Conduite interne, garantissant des pratiques commerciales transparentes et responsables.

5. Nos pratiques d'achats responsables

Le Groupe inscrit la responsabilité sociale et environnementale au cœur de ses pratiques d'achats et de ses relations avec ses fournisseurs et sous-traitants.

L'intégration progressive de critères ESG dans nos processus d'approvisionnement reflète notre volonté d'agir en acteur industriel engagé, en assurant une vigilance sur le respect des droits humains, la sécurité, l'éthique des affaires et la performance environnementale tout au long de notre chaîne de valeur.

Nous favorisons le recours à des entreprises locales dans le choix de nos fournisseurs. Ce choix stratégique favorise la création locale de l'emploi, stimule les économies territoriales et contribue à la réduction de notre empreinte carbone, en amont de nos activités industrielles, conformément à notre vision d'une économie circulaire inclusive et résiliente. Au Maroc, plus de 650 prestataires participent activement à l'approvisionnement en matériaux et services. En 2024, 80% des fournisseurs de nos postes d'achats les plus importants, comprenant la fourniture d'énergies et de matières, étaient nationaux.

Lors de la contractualisation, un questionnaire rigoureux de préqualification est systématiquement renseigné, incluant des exigences en matière de conformité sociale, de sécurité, de respect des droits fondamentaux, de pratiques environnementales et de gouvernance. La détention de certifications internationales reconnues, telles que ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, est également valorisée.

Nos Conditions Générales d'Achat (CGA) renforcent cet engagement en imposant à l'ensemble de nos partenaires commerciaux des standards élevés en matière de sécurité industrielle, de protection de l'environnement et de performance opérationnelle responsable.

Le Groupe veille à entretenir une relation de confiance et d'équité avec l'ensemble de ses fournisseurs. Les retards de paiement font l'objet d'un suivi rigoureux par la Direction financière, notamment dans le cadre de la gestion de trésorerie. La vigilance du Groupe à res-

80 %

des fournisseurs stratégiques de CIMAT sont des fournisseurs locaux en 2024.

pecter les échéances contractuelles constitue un levier clé de performance et de partenariat durable, contribuant à renforcer la qualité de la relation fournisseurs tout en assurant la conformité aux modalités légales.

Cette approche intégrée permet non seulement de maîtriser les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, mais aussi de bâtir un écosystème de fournisseurs engagés, alignés aux ambitions durables du Groupe.

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe a débuté un plan de renforcement de ses politiques ESG en interne, tout en élargissant ces exigences à ses partenaires externes.

La formalisation d'un Code de conduite fournisseurs est en cours, venant consolider les prescriptions existantes en matière d'environnement et de santé-sécurité au travail (SST), déjà appliquées à l'ensemble des sous-traitants. En parallèle, la digitalisation progressive du processus de facturation est prévue afin de renforcer la traçabilité, anticiper plus efficacement les risques de décalage, et garantir une relation équilibrée et durable avec ses partenaires, quelle que soit leur taille. Enfin, le Groupe déploie l'harmonisation des Procédures de traitements des griefs et d'un dispositif structuré de recours et de traitement des plaintes, assurant une gestion équitable, transparente et responsable de ses relations contractuelles.

À travers ces démarches, le Groupe agit pour une chaîne de valeur éthique, inclusive et durable, pleinement cohérente avec ses engagements et sa stratégie de Cimentier responsable.

05

Annexes

- 5.1 Données clés
- 5.2 Note méthodologique
- 5.3 Index du contenu GRI
- 5.4 Glossaire : indicateurs et termes spécifiques
- 5.5 Informations corporate



Données clés

GRI 301 | GRI 302 | GRI 303

Matériaux	Unité	2022	2023	2024
Pourcentage de matériaux recyclés	%	1,2	1,0	0,8
Facteur clinker (K/C)*		0,69	0,67	0,67

Énergie	Unité	2022	2023	2024
Consommation d'énergie au sein de l'organisation				
Taux de substitution thermique **	%	30,7	32,1	29,4
Consommation totale en biomasse **	%	9,2	9,7	15,9
Consommation thermique totale ***	GJ	7.868.543,17	7.854.458,22	8.888.414,98
Consommation énergétique totale	GJ	9.684.775,08	9.685.371,81	10.886.641,39
Intensité énergétique				
Consommation thermique spécifique four	GJ/Tck	3,28	3,29	3,31

Eaux et effluents	Unité	2022	2023	2024
Prélèvement d'eau				
Prélèvement de surface	ML (Mégalitres)	0	0	0
Prélèvement eaux souterraines	ML (Mégalitres)	142	173	167
Prélèvement eau du réseau	ML (Mégalitres)	120	156	161
Prélèvement eau de mer	ML (Mégalitres)	0	0	0
Prélèvement eau produite	ML (Mégalitres)	0	0	0
Prélèvement eau douce	ML (Mégalitres)	257	316	317
Prélèvement eau non douce	ML (Mégalitres)	4	13	11
Prélèvement total	ML (Mégalitres)	261	329	328
Rejet d'eau				
Rejet d'eau vers la surface	ML (Mégalitres)	9	6	7
Rejet d'eau vers les eaux souterraines	ML (Mégalitres)	14	10	8
Rejet d'eau vers le réseau	ML (Mégalitres)	1	0,9	0,6
Rejet d'eau vers mer	ML (Mégalitres)	0,82	0,12	0,09
Eau douce (≤ 1 000 mg/l de solides dissous totaux) ;	ML (Mégalitres)	80	75	78
Eau non douce (> 1 000 mg/l de solides dissous totaux).	ML (Mégalitres)	3,15	1,34	2,78
Rejet total	ML (Mégalitres)	25	17	16
Consommation d'eau				
Variation totale de l'eau de stockage	ML (Mégalitres)	0,31	-0,14	-0,03
Consommation totale d'eau	ML (Mégalitres)	237	312	312

GRI 305

Émissions	Unité	2021 Année de référence	2022	2023	2024
Total des émissions directes Scope 1	TCO ₂ équivalent	1.939.393	1.926.495	1.890.010	2.060.195
Total des émissions indirectes Scope 2	TCO ₂ équivalent	284.079	278.487	270.699	301.911
Total des émissions indirectes Scope 3 - Achat de clinker	TCO ₂ équivalent	3.697.299	3.733.313	3.278.467	3.622.073
Total des émissions brutes globales	TCO ₂ équivalent	5.920.771	5.938.295	5.439.176	5.984.179
Intensité brute du clinker produit (Scope 1)	KgCO ₂ /Tclinker	818	821	801	796
Intensité Scope 2	kgCO ₂ /Tcementitious	29	29	29	29
Intensité du clinker acheté (Scope 3)	KgCO ₂ /T clinker acheté	841	856	851	842
Intensité totale (Scope 1, 2, 3) brute par tonne de produit cimentaire	KGCO ₂ /Tcementitious	631	622	575	576
NOX	g/tclinker	N/R	1.220	1.154	1.233
	Tonnes	N/R	2.839	2.656	3.147
SOX	g/tclinker	N/R	31	9	15
	Tonnes	N/R	73	22	38
COV	g/tclinker	N/R	35	33	20
	Tonnes	N/R	2.839	2.657	3.147
Mercure	g/tclinker	N/R	0	5	1
	Tonnes	N/R	0,001	0,012	0,002
Métaux lourds	g/tclinker	N/R	267	225	401
	Tonnes	N/R	0,62	0,52	1,02
Poussière Four	g/tclinker	N/R	1.925	1.1581	3.864
	Tonnes	N/R	5	27	10
Poussière totale	g/Tciment	N/R	6.551	1.0277	9.023
	Tonnes	N/R	60	96	91

* La variation observée du ratio K/C par rapport aux rapports précédents s'explique par une évolution de la méthodologie de calcul. En effet, les précédents rapports s'appuyaient sur une estimation fondée sur le bilan massique conformément au protocole GCCA. Le présent rapport adopte une approche plus précise, fondée sur les données de poids réels mesurés directement par les sites de production.

** Le taux de substitution thermique et la biomasse sont calculées par rapport à la consommation des fours.

*** La consommation thermique totale intègre l'ensemble des sources d'énergie thermique utilisées, incluant à la fois les combustibles utilisés dans les fours de production et ceux employés hors process, tels que les carburants destinés aux véhicules d'exploitation sur site, aux installations de séchage, aux groupes électrogènes, ainsi qu'à d'autres équipements de soutien.



GRI 304 | GRI 306

Biodiversité	2022	2023	2024
Nombres de carrières	23	23	23
Nombre de carrières avec Etude d'impact environnemental	23	23	23
Nombre de carrières détenues par le site avec plan de réhabilitation	6	7	9
Nombre d'usines situées dans / à proximité d'aire protégée ou zone riche en biodiversité, selon l'étude d'impact environnementale	N/R	N/R	4
Nombre de carrières situées dans / à proximité d'aire protégée ou zone riche en biodiversité, selon l'étude d'impact environnementale	N/R	N/R	4

Déchets	Unité	2022	2023	2024
Poids des déchets générés	Tonnes	2.607	1.758	3.565
Déchets dangereux générés	Tonnes	122	130	119
Déchets non dangereux générés	Tonnes	2.485	1.629	3.446
Déchets dangereux non destinés à l'élimination	Tonnes	45	65	34
Déchets non dangereux non destinés à l'élimination	Tonnes	318	775	1.142

GRI 2-7 | GRI 2-8

Employés	2022	2023	2024
Nombre total d'employés*	1.326	1.402	1.524
Femmes	124	138	165
Hommes	1.202	1.264	1.359
Nombre total d'employés permanents	1.229	1.274	1.364
Femmes	112	126	146
Hommes	1.117	1.148	1.218
Nombre total d'employés temporaires	97	128	160
Femmes	12	12	19
Hommes	85	116	141
Nombre total de salariés aux heures non garanties	0	0	0
Nombre total d'employés à temps plein	1.200	1.273	1.315
Femmes	109	122	135
Hommes	1.091	1.151	1.180
Nombre total d'employés à temps partiel	0	0	1
Femmes	0	0	0
Hommes	0	0	1

Travailleurs non-employés	2022	2023	2024
Nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'organisation	2.424	2.682	2.795
Travailleurs et sous-traitants technique (sur usine)	1.604	1.728	1.852
Travailleurs et sous-traitants de services généraux**	799	911	908
Autres types de travailleurs	21	43	35

* Employés compatibilisés en effectif

**Travailleurs et sous-traitants de services généraux (agents de sécurité, nettoyage, transport...)



GRI 2-30 | GRI 401

Recrutement et taux de rotation	2022	2023	2024
Nombre total de nouveaux employés	134	195	268
Femmes	12	32	35
Hommes	122	163	233
Moins de 30 ans	46	61	100
Entre 30 et 50 ans	86	129	161
Plus de 50 ans	2	5	7
Taux de recrutement total	10%	14%	18%
Femmes	9%	16%	13%
Hommes	91%	84%	87%
Moins de 30 ans	34%	31%	37%
Entre 30 et 50 ans	64%	66%	60%
Plus de 50 ans	1%	3%	3%
Nombre total de départs*	97	122	111
Femmes	10	15	18
Hommes	87	107	93
Moins de 30 ans	5	19	10
Entre 30 et 50 ans	83	96	91
Plus de 50 ans	9	7	10
Taux de rotation total	9%	11%	12%
Femmes	16%	24%	21%
Hommes	12%	13%	16%
Moins de 30 ans	26%	33%	33%
Entre 30 et 50 ans	11%	13%	14%
Plus de 50 ans	7%	5%	7%

Accords de négociation collective	2022	2023	2024
Nombre d'employés couverts par des conventions collectives	606	546	543
Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives	46	39	36

GRI 401

Congé parental	2022	2023	2024
Nombre total d'employés ayant droit à un congé parental	1.048	1.150	1.214
Femmes	71	84	99
Hommes	977	1.066	1.115
Nombre total d'employés ayant pris un congé parental	51	74	68
Femmes	2	3	5
Hommes	49	71	63
Nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental	50	74	68
Femmes	1	3	5
Hommes	49	71	63
Nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail	49	70	67
Femmes	1	3	4
Hommes	48	67	63

*Nombre de départs : départs en retraite, décès, licenciements, démissions



GRI 403

Santé et sécurité	2022	2023	2024
Nombre de travailleurs* couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	2.832	2.967	3.572
Pourcentage de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	98%	100%	100%
Nombre de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit interne	2.832	2.967	3.572
Pourcentage de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit interne	98%	100%	100%
Nombre de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit ou d'une certification externe	1.217	1.301	1.338
Pourcentage de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit ou d'une certification externe	42%	44%	37%

Nos employés	2022	2023	2024
Nombre d'heures travaillées	2.344.676	2.530.956	3.037.189
Nombre de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Taux de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	1	0	1
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0.43	0	0.33
Nombre d'accidents du travail enregistrables	2	0	1
Taux d'accidents du travail enregistrables	0.85	0	0.33

Nos travailleurs non-employés	2022	2023	2024
Nombre d'heures travaillées	4.679.896	5.006.237	5.323.469
Nombre de décès suite à un accident du travail	0	2	0
Taux de décès suite à un accident du travail	0	0.4	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	3	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0.64	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	13	5	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	2.78	0.99	0

GRI 404

Education et formation	2022	2023	2024
Nombre moyen d'heures de formation par employés	14,43	15,89	62,20
Femmes	8,05	7,45	36,34
Hommes	15,16	12,30	43,32
Directeur	3,78	10,63	15,40
Cadre	29,88	15,18	29,63
AM et AMS**	22,33	19,49	84,10

Diversité dans les organes de gouvernance	2022	2023	2024
Taux d'individus présents dans l'organe de gouvernance			
Femmes	4%	4%	7%
Hommes	96%	96%	93%
Moins de 30 ans	0	0	0
Entre 30 et 50 ans	74%	70%	72%
Plus de 50 ans	26%	30%	28%

Revues de performance et d'évolution de carrière	2022	2023	2024
Employés ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière			
Femmes	30%	30%	25%
Hommes	36%	35%	30%
Directeur	63%	54%	51%
Cadre	52%	40%	37%
AM et AMS**	58%	57%	46%

*Travailleurs : Tous les employés du groupe CIMAT/CIMAF/VDE, ainsi que les travailleurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation.

Les taux d'accidents/de décès sont calculés sur la base de 1.000.000 d'heures travaillées.

** Agents de Maitrise et Agent de Maitrise et de Supervision

| GRI 413

Communautés locales	2022	2023	2024
Nombre total d'opérations*	15	15	16
Sites disposant d'une évaluation des impacts sociaux à travers les processus participatif (étude d'impact social)	9	8	8
	60%	53%	50%
Sites disposant d'une évaluation et surveillances des impacts environnementaux sur les communautés locales	10	10	11
	67%	67%	73%
Sites disposant d'une divulgation publique des résultats d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux	9	9	9
	60%	60%	56%
Sites disposant de programmes de développement des communautés locales fondés sur leurs besoins	6	6	6
	40%	40%	38%
Sites disposant de plan d'engagement avec les parties prenantes	7	6	7
	47%	40%	44%
Sites disposant d'un comité de consultation de la communauté locale au sens large qui incluent les groupes vulnérables	4	4	4
	27%	27%	25%
Sites disposant d'un comité d'entreprise, comité Santé et sécurité au travail et d'autres organes de représentation des travailleurs visant à gérer les impacts	7	7	7
	47%	47%	44%
Sites disposant d'un mécanisme officiel de gestion des plaintes des communautés locales	6	6	7
	40%	40%	43,75%

* Les opérations sont, pour cet indicateur, comprises comme le nombre de sites opérationnels. L'ouverture de l'usine du Sénégal porte à 16 le nombre de nos sites opérationnels, en 2024.



Note méthodologique

GRI 3-1

Ce rapport a été élaboré sur la base d’une méthodologie structurée, combinant l’analyse de référentiels reconnus, la collecte de données internes consolidées, et l’application de grilles d’évaluation normalisées. Les informations présentées résultent d’un processus rigoureux de traitement, de validation et de documentation des données, conformément aux exigences des normes GRI 2021 et ESRS.

Identification des IRO : Une analyse sectorielle rigoureuse



IFC Framework:

Evaluation, gestion et atténuation des risques
ESG liés aux projets d’investissement



MSCI ESG Industry Materiality Map pour « Construction Materials » :

Analyse des risques ESG spécifiques
au secteur



SASB Materiality Finder pour « Construction Materials » :

Identification des risques et opportunités
spécifiques au secteur

I. Analyse de double matérialité

1. Identification des IRO

L’identification des impacts, risques et opportunités (IRO) a été conduite sur la base des normes européennes ESRS, dont nous avons utilisé la structure thématique (E1 à G1) comme socle pour organiser l’analyse de double matérialité. Afin d’assurer une cohérence totale avec notre cadre de reporting principal, un travail de correspondance systématique a été réalisé avec les normes GRI 2021.

Ce double ancrage — ESRS pour la structuration et GRI pour la transparence — a permis de garantir à la fois la robustesse de la démarche de double matérialité et l’exhaustivité du périmètre couvert. L’analyse a également été enrichie par des référentiels reconnus, tels que MSCI, SASB ou encore UNEP-FI, afin d’intégrer les dimensions sectorielles, financières et territoriales.

Des ateliers participatifs réunissant des parties prenantes internes et externes ont permis d’enrichir cette analyse et d’identifier les impacts négatifs et positifs, actuels et potentiels, ainsi que les risques et opportunités significatifs pour notre performance et notre situation financière. L’ensemble des IRO couvre l’intégralité de notre chaîne de valeur : amont (extraction, achats), opérations propres, aval (transport, usage, fin de vie).

Cette approche a permis d’identifier l’ensemble des IRO pertinents, en tenant compte des spécificités de notre modèle d’affaires et de notre ancrage territorial.

2. Évaluation des IRO

Chaque IRO a ensuite été évalué selon les critères de double matérialité définis par les ESRS :

- **Matérialité d’impact** : évaluation de l’ampleur, de la portée et de l’irréversibilité (le cas échéant), pondérée par la probabilité d’occurrence ;
- **Matérialité financière** : estimation de la magnitude des effets financiers et de leur probabilité d’occurrence, en lien avec les flux, les actifs ou les passifs ;
- **Horizons temporels** : prise en compte des horizons temporels court, moyen, long terme.

Des règles spécifiques ont été appliquées, notamment pour les droits de l’Homme où la sévérité prévaut sur la probabilité. En cas de coexistence d’impacts positifs et négatifs, la valeur la plus significative a été retenue pour éviter toute dilution.

3. Règles de consolidation

Chaque critère a été évalué sur une échelle comprise entre 0 et 5. Les résultats de la double matérialité sont consolidés en fonction de la sévérité et de la probabilité pour la matérialité d’impact, et de la magnitude et de la probabilité pour la matérialité financière.

- La **sévérité** est déterminée par l’ampleur, la portée de l’impact et son caractère irréversible.
- La **magnitude** désigne l’importance financière estimée d’un risque ou d’une opportunité, en lien avec ses effets potentiels sur les flux de trésorerie, les actifs, les passifs ou le coût du capital.
- La **probabilité** permet d’évaluer la probabilité de matérialisation de l’impact sous-jacent pour tous les horizons temporels.

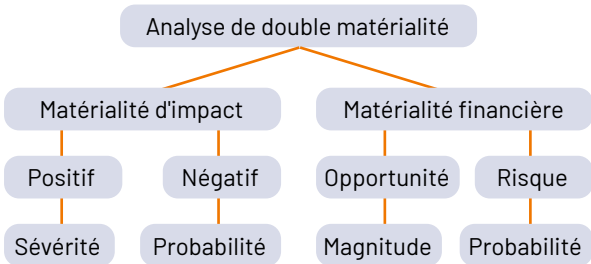
En cas de coexistence d’impacts ou de risques/opportunités positifs et négatifs, le facteur le plus significatif a été retenu pour éviter toute dilution. Un seuil de 4/5 a été appliqué pour apprécier le caractère matériel de chaque IRO. Cette approche préliminaire d’analyse de double matérialité nous a conduit à l’identification des sujets prioritaires pour le Groupe.

4. Consultation des parties prenantes

Une consultation externe a ensuite été menée auprès de parties prenantes du Groupe, afin de recueillir leurs perceptions sur les sujets identifiés comme prioritaires. Les résultats de cette consultation ont permis d’enrichir l’analyse et de confronter les résultats internes aux attentes externes. Cette phase s’est traduite par une consolidation finale de la double matérialité, permettant de produire une vision intégrée et partagée de nos priorités ESG, et de faire ressortir les thématiques matérielles qui articulent notre rapport.

5. Gouvernance et perspectives

Chaque thématique jugée matérielle a été documentée sur la base des résultats consolidés. Les décisions méthodologiques ont été prises par le comité de pilotage ESG. L’analyse fera l’objet de révisions périodiques. Par ailleurs, les normes GRI ont été sélectionnées en lien avec les thématiques matérielles retenues.



Note méthodologique

GRI 3-1

II. Bilan carbone

Le groupe CIMAT/CIMAF/VDE a réalisé son bilan carbone sur l'exercice 2024, consolidé à l'échelle de l'ensemble de ses sites industriels. Cet exercice s'inscrit dans une dynamique annuelle de suivi, initiée par un premier bilan en année de référence 2021, sur la base duquel a été établie une trajectoire de réduction des émissions visant la neutralité carbone d'ici 2050.

1. Méthodologie et périmètre

Le calcul repose sur les principes du GHG Protocol, combinés à des référentiels sectoriels spécifiques au ciment, notamment le Cement CO₂ and Energy Protocol développé par la GCCA (Global Cement and Concrete Association).

Le périmètre inclut :

- **Scope 1** : émissions directes issues des procédés de production (calcination, combustion) et de la consommation de combustibles ;
- **Scope 2** : émissions indirectes liées à l'électricité achetée ;
- **Scope 3** : catégorie 3.1 relative aux achats de biens et services, incluant exclusivement les achats de clinker pour CIMAT/CIMAF/VDE, identifiés comme principal poste d'émissions indirectes.

2. Données et facteurs d'émission

Les données proviennent de nos systèmes internes de gestion de la production, des achats et de l'énergie. Les facteurs d'émission sont issus de bases de données sectorielles et internationales, comme mentionné dans le tableau suivant.

Le pilotage de l'exercice est assuré par l'équipe ESG en collaboration avec les sites industriels du Groupe.

Scope 1	Méthodologie/Standard
	• GHG Protocol corporate standard • GCCA the Cement CO₂ and Energy Protocol
	Sources des facteurs d'émissions
	Les facteurs d'émission des combustibles sont issus du protocole GCCA – Cement CO₂ and Energy Protocol . La proportion de carbone biogénique dans les combustibles alternatifs est déterminée par un laboratoire accrédité ISO/IEC 17025 . Le facteur d'émission lié à la calcination est calculé selon la méthode B2 (Detailed Output Method) du protocole GCCA.
	<i>Hypothèse : Les émissions brutes présentées n'incluent pas les émissions issues de la combustion de biomasse ni la part biogénique des combustibles alternatifs.</i>

Scope 2	Méthodologie/Standard
	GHG Protocol scope 2 guidance - Location based method
	Sources des facteurs d'émissions
	Les facteurs d'émission liés à l'électricité du réseau proviennent des données publiées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE)

Scope 3 – Catégorie 3.1 : Achat de biens et de services – Achat de clinker	Méthodologie/Standard
	GHG Protocol corporate value (Scope 3) standard
	Sources des facteurs d'émissions
	Les facteurs d'émission associés au clinker acheté proviennent soit directement des fournisseurs, soit de la base de données sectorielle GNR (« Getting the Numbers Right ») établie par le GCCA.

Rapport sur les données divulguées

Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, le Groupe a communiqué les informations obligatoires jugées pertinentes et significatives au regard des exigences de divulgation et d'application fixés par les normes GRI. Certaines obligations de divulgation ont été omises, notamment lorsqu'elles ne s'appliquent pas, ne sont pas disponibles, sont considérées confidentielles ou sont empêchées par une contrainte légale ou réglementaire. Des précisions à ce sujet figurent dans l'index du contenu GRI de référence.

Dans la mesure où ce rapport s'inscrit dans le cadre de la première divulgation du Groupe selon les normes GRI, plusieurs indicateurs de performance ont été recalculés ou ajustés en fonction des méthodologies spécifiques recommandées par ce référentiel. Certaines données peuvent par conséquent présenter des écarts par rapport aux publications antérieures du Groupe.

Index du Contenu GRI



Pour le service Content Index - Essentials Services, GRI Services a vérifié que l'Index du contenu GRI a été présenté d'une manière conforme aux exigences de déclaration conformément aux normes GRI, et que les informations figurant dans l'index sont clairement présentées et accessibles aux parties prenantes.

Déclaration d'utilisation	Le groupe CIMAT/CIMAF/VDE a communiqué ses données conformément aux normes GRI pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.
GRI 1 utilisée	GRI 1 : Fondation 2021
Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s)	Aucune norme sectorielle GRI applicable

INFORMATIONS GÉNÉRALES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	10 ; 18 ; 19 ; 22		
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	10 ; 18 ; 22		
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	10		
	2-4 Reformulations d'informations	10		
	2-5 Assurance externe	10		
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	8-9 ; 12 ; 20 ; 22 ; 32-33		
	2-7 Employés	8 ; 64-66 ; 74 ; 97	-	-
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	8 ; 64-66 ; 97	-	-
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	28 ; 82	-	-
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	82	-	-
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	82	-	-
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	28	-	-
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	28	-	-
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	28	-	-
	2-15 Conflits d'intérêts	82	-	-

INFORMATIONS GÉNÉRALES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
GRI 2 : Informations générales 2021	2-16 Communication des préoccupations majeures	12	-	-
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	28 ; 82	-	-
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé		Informations indisponibles/ incomplètes	L'organisation dispose d'une gouvernance ESG structurée en trois niveaux : le Comité Exécutif (COMEX), le Comité de durabilité et un réseau d'ambassadeurs dans les filiales et sites industriels, assurant la supervision des enjeux et le suivi de la stratégie ESG par l'organe de gouvernance le plus élevé. Un processus formalisé d'évaluation de la performance de cet organe en matière d'ESG n'existe pas encore, mais son développement est prévu dans le cadre du renforcement continu de la gouvernance.
	2-19 Politiques de rémunération	66 ; 73-74	-	-
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	66 ; 73-74	-	-
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle		Contraintes de confidentialité	Le groupe ne communique pas son ratio annuel de rémunération en raison de contraintes de confidentialité, afin de protéger des informations financières sensibles.
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	6 ; 12 ; 18 ; 19 ; 40	-	-
	2-23 Engagements politiques	84	-	-
	2-24 Intégration des engagements politiques	84	-	-
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	84	-	-
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	84	-	-
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	90	-	-
	2-28 Adhésions à des associations	24	-	-
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	30	-	-
	2-30 Négociations collectives	66 ; 74 ; 98	-	-



THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Thématiques matérielles 2024				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	30 ; 34-35 ; 104-107	-	-
	3-2 Liste des thèmes pertinents	34 ; 36 - 39	-	-
Réduction des émissions de gaz à effet de serre				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	44 ; 46 ; 48 ; 50-53 ; 60 ; 62	-	-
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	44 ; 46 ; 47 ; 48 ; 50 ; 52 ; 60 ; 95	-	-
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	46 ; 47 ; 50 ; 51 ; 95	-	-
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	46 ; 47 ; 49 ; 50 - 53 ; 95	-	-
	305-4 Intensité des émissions de GES	8-9 ; 52 ; 95	-	-
	305-5 Réduction des émissions de GES	8-9 ; 52 ; 53	-	-
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	N/A	Sans objet	Les activités du groupe n'impliquent pas l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone ; ces émissions sont négligeables pour le secteur cimentier. Cet indicateur n'est pas considéré matériel pour le secteur.
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	61 ; 62 ; 95	-	-
Consommation énergétique et mix renouvelable				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	44 ; 48 ; 50 - 53	-	-
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	44 ; 94	-	-
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisationw		Informations indisponibles/ incomplètes	Compte tenu du caractère énergivore des opérations cimentières, la priorité de notre stratégie de décarbonation porte sur les émissions directes liées à la production. Les consommations énergétiques hors organisation seront adressées dans le cadre du déploiement progressif de notre feuille de route climat.

THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Thématiques matérielles 2024				
Consommation énergétique et mix renouvelable				
GRI 302 : Énergie 2016	302-3 Intensité énergétique	8 ; 48 ; 94	-	-
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	48 ; 52	-	-
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		Informations indisponibles/ incomplètes	Compte tenu du caractère énergivore des opérations cimentières, la priorité de notre stratégie de décarbonation porte sur les émissions directes liées à la production. Les consommations énergétiques hors organisation seront adressées dans le cadre du déploiement progressif de notre feuille de route climat.
Émissions polluantes				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	44 ; 46 ; 48 ; 50-53 ; 60 ; 62	-	-
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	44 ; 46 ; 47 ; 48 ; 50 ; 52 ; 60 ; 95	-	-
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	46 ; 47 ; 50 ; 51 ; 95	-	-
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	46 ; 47 ; 49 ; 50 - 53 ; 95	-	-
	305-4 Intensité des émissions de GES	8-9 ; 52 ; 95	-	-
	305-5 Réduction des émissions de GES	8-9 ; 52 ; 53	-	-
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	N/A	Sans objet	Les activités du groupe n'impliquent pas l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone ; ces émissions sont négligeables pour le secteur cimentier. Cet indicateur n'est pas considéré matériel pour le secteur.
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	61 ; 62 ; 95	-	-



THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Thématiques matérielles 2024				
Gestion durable de l'eau et effluents				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	60 - 63	-	-
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	60	-	-
	303-2 Gestion des impacts liés aux rejets d'eau	63	-	-
	303-3 Prélèvement d'eau	61 ; 94	-	-
	303-4 Rejet d'eau	61 ; 94	-	-
	303-5 Consommation d'eau	61 ; 94	-	-
Impact sur la biodiversité et écosystèmes				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	60 ; 63	-	-
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1 Sites d'activité détenus, loués et gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	60 ; 96	-	-
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	60-61 ; 63	-	-
	304-3 Habitats protégés ou restaurés		Informations indisponibles/ incomplètes	Une stratégie biodiversité est en cours d'élaboration pour encadrer l'identification, la gestion et la restauration des habitats proches des sites d'exploitation. Les données sur les habitats protégés ou restaurés seront collectées et publiées une fois la stratégie mise en œuvre, avec les moyens nécessaires mobilisés pour les prochaines campagnes de reporting.
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations		Informations indisponibles/ incomplètes	
Matières premières				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	54 - 57	-	-
GRI 301 : Matières 2016	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	54 ; 56	-	-
	301-2 Matières premières recyclées utilisées	56-58 ; 94	-	-
	301-3 Produits récupérés et leurs matériaux d'emballage	57-58	-	-

THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Thématiques matérielles 2024				
Déchets et économie circulaire				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	54 - 59	-	-
GRI 306 : Déchets 2020	GRI 306-1 : Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	54 ; 56	-	-
	GRI 306-2 : Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	54-59	-	-
	306-3 Déchets générés	57 ; 96	-	-
	GRI 306-4 : Déchets non destinés à l'élimination	96	-	-
	GRI 306-5 : Déchets destinés à l'élimination	96	-	-
Emploi et conditions de travail				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	64 ; 66 ; 70-74	-	-
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	8-9 ; 13 ; 64-66 ; 70 ; 98	-	-
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	73	-	-
	401-3 Congé parental	73 ; 99	-	-
Santé et sécurité au travail				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	64 ; 67 ; 70 ; 76	-	-
GRI 403 - Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	8-9 ; 64 ; 67 ; 70 ; 76	-	-
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	68-69	-	-
	403-3 Services de santé au travail	73	-	-
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	68-69	-	-
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	68-69	-	-
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	68-69	-	-



THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Thématiques matérielles 2024				
Santé et sécurité au travail				
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	69 ; 75 ; 77	-	-
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	65 ; 67 ; 100	-	-
	403-9 Accidents de travail	8 ; 65 ; 68 ; 69 ; 100	-	-
	403-10 Maladies professionnelles	68	-	-
Formation et gestion de carrière				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	70-72 ; 76	-	-
GRI 404 - Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	9 ; 71 ; 101	-	-
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	71 ; 72 ; 76 ; 89	-	-
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performances et d'évolution de carrière	70 ; 101	-	-
Droits de l'Homme et devoir de vigilance				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	59 ; 75 ; 91	-	-
GRI 414 - Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		Informations indisponibles/incomplètes	Les données disponibles ne permettent pas de renseigner cet indicateur de façon exhaustive pour l'exercice actuel : les données des fournisseurs des achats centralisés sont disponibles, mais celles des fournisseurs locaux restent décentralisées, rendant l'indicateur global peu fiable. Un processus de collecte harmonisé sera mis en place dans le cadre de la démarche d'achats durables, avec un reporting prévu dès les prochains exercices.
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	59 ; 75 ; 91	-	-

THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Thématiques matérielles 2024				
Relations et impacts sur les communautés locales				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	78-81	-	-
GRI 413 - Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	8-9 ; 78-81 ; 102	-	-
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	78	-	-
Information produit, traçabilité et étiquetage & sécurité produit et conformité réglementaire				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	89-90	-	-
GRI 416 - Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	89-90		
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	90	-	-
GRI 417 - Commercialisation et étiquetage 2016	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	90	-	-
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'informationsur les produits et services et l'étiquetage	90	-	-
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	90	-	-



THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Création de valeur économique pour nos territoires				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	12-15 ; 78 ; 84-86	-	-
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	8 ; 33 ; 78 ; 84	-	-
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités liés au changement climatique	13-15	-	-
	201-3 Obligations au titre des régimes à prestations définies et autres régimes de retraite		Informations indisponibles/ incomplètes	Les informations sur les régimes à prestations déterminées et autres retraites sont actuellement décentralisées et disponibles uniquement pour certaines entités, notamment CIMAT. Un processus de centralisation et de consolidation au niveau du groupe CIMAT/CIMAF/VDE est en cours et leur publication est prévue au prochain exercice.
	201-4 Aide financière publique		Informations indisponibles/ incomplètes	Si le groupe dispose d'un reporting financier consolidé couvrant toutes ses filiales, utilisé pour les divulgations financières du rapport de durabilité, les informations relatives aux aides publiques et subventions restent gérées au niveau des filiales. Un processus de consolidation est en cours pour intégrer ces données dans le reporting ESG dès le prochain exercice.

THÉMATIQUES MATÉRIELLES				
GRI Standards		Pages	Raison d'omission	Explication
Pratiques d'achats responsables				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	12-15 ; 59 ; 75 ; 78 ; 84-86 ; 91	-	-
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès des fournisseurs locaux	91	-	-
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères environnementaux		Informations indisponibles/ incomplètes	Les données disponibles ne permettent pas de renseigner cet indicateur de façon exhaustive pour l'exercice actuel : les données des fournisseurs des achats centralisés sont disponibles, mais celles des fournisseurs locaux restent décentralisées, rendant l'indicateur global peu fiable. Un processus de collecte harmonisé sera mis en place dans le cadre de la démarche d'achats durables, avec un reporting prévu dès les prochains exercices.
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	59 ; 75 ; 91	-	-
GRI 414 – Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		Informations indisponibles/ incomplètes	Les données disponibles ne permettent pas de renseigner cet indicateur de façon exhaustive pour l'exercice actuel : les données des fournisseurs des achats centralisés sont disponibles, mais celles des fournisseurs locaux restent décentralisées, rendant l'indicateur global peu fiable. Un processus de collecte harmonisé sera mis en place dans le cadre de la démarche d'achats durables, avec un reporting prévu dès les prochains exercices.
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	59 ; 75 ; 91	-	-

Glossaire : indicateurs et termes spécifiques

AA100 Stakeholder Engagement Standard (AA100SES) :

Standard international de référence encadrant les processus de consultation des parties prenantes. Il fournit un cadre structuré pour identifier, impliquer et intégrer les attentes des parties prenantes dans les décisions stratégiques d'une organisation. Utilisé notamment pour les analyses de matérialité.

Biomasse :

Matière organique d'origine végétale ou animale utilisée comme source d'énergie renouvelable. Dans le secteur cimentier, elle est utilisée comme carburant alternatif en substitution aux combustibles fossiles dans les fours de production.

Climat :

Ensemble des conditions météorologiques moyennes observées sur le long terme (température, précipitations, phénomènes extrêmes). Dans le contexte du secteur du ciment, le climat est un enjeu central, en raison de l'importante contribution de la production de ciment aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, principalement le dioxyde de carbone (CO₂). Ces émissions proviennent à la fois de la combustion de combustibles fossiles pour chauffer les fours et du processus chimique de décarbonatation du calcaire lors de la fabrication du clinker. La stratégie climatique d'un acteur cimentier vise à atténuer ces émissions (par l'efficacité énergétique, les combustibles alternatifs, la réduction du clinker, ou le captage du carbone) et à anticiper les impacts physiques du changement climatique sur ses opérations (disponibilité en eau, températures extrêmes, chaînes d'approvisionnement).

Clinker :

Composé principal du ciment, obtenu par la cuisson à très haute température (environ 1450°C) d'un mélange de calcaire et d'argile. Il est le principal facteur d'émissions de CO₂ du processus cimentier, en raison de la décarbonatation du calcaire et de la combustion des combustibles nécessaires à sa fabrication.

Déchets externes :

Déchets issus de sources externes à l'entreprise (ménagers, industriels, agricoles, etc.) et utilisés comme matières premières secondaires ou carburants alternatifs dans le processus de production. Leur valorisation contribue à la circularité du secteur.

Déchets internes :

Les sites certifiés ISO 14001 possèdent un plan de management des déchets internes. Les autres sites sont soumis à un suivi dans le cadre du reporting de développement durable.

Double matérialité :

Approche d'analyse combinée, exigée par les ESRS, qui intègre :

- la matérialité d'impact (effets significatifs des activités de l'entreprise sur l'environnement, la société et les parties prenantes) ;
- la matérialité financière (effets que les enjeux ESG peuvent avoir sur la performance, la situation financière ou la valeur de l'entreprise).

Elle structure la priorisation des enjeux traités dans le rapport de durabilité.

Eau :

Le processus d'analyse de risque est effectué en utilisant l'outil AQUEDUCT TOOL RISK ATLAS du World Resources Institute (WRI). L'indicateur de risque hydrique est le résultat d'une consolidation de 13 indicateurs répartis entre risques physiques liés à la quantité, risques physiques liés à la qualité, et risques réglementaires ou de réputation. Le reporting hydrique est réalisé selon le Protocol for Water Reporting du Cement Sustainability Initiative (CSI).

Ecosystème & biodiversité :

Ensemble des milieux naturels, espèces vivantes, et interactions biologiques présentes autour des sites d'exploitation et de production. L'activité cimentière peut avoir des effets directs (occupation des sols, extraction, rejets) et indirects (bruit, poussières) sur les écosystèmes, particulièrement dans les zones sensibles.

Emissions atmosphériques :

Concentrations de gaz utilisées pour calculer les indicateurs spécifiques et absolus des émissions représentent les valeurs relevées par l'auto-contrôle au niveau de nos cheminées, lesquelles font l'objet d'un suivi journalier. Les débits de gaz ainsi que la teneur en oxygène font l'objet d'un encadrement rigoureux, reposant prioritairement sur des contrôles réalisés par un laboratoire externe agréé. À défaut, les données techniques issues des constructeurs, validées par leurs spécifications officielles, constituent la référence.

Emissions indirectes :

Émissions de gaz à effet de serre qui ne proviennent pas directement des installations de l'entreprise, mais qui sont liées à ses activités. Elles incluent notamment : Scope 2 : émissions liées à la production d'électricité achetée ; Scope 3 : émissions liées à la chaîne de valeur (ex. : extraction des matières, transport, fin de vie des produits).

Emissions spécifiques :

Quantité de CO₂ émise par unité de production, généralement exprimée en kg de CO₂ par tonne de clinker ou de ciment. Cet indicateur permet de mesurer la performance carbone de la production, indépendamment des volumes totaux.

Emploi créé :

Par souci de clarté et en raison des limites de disponibilité des données, cet indicateur correspond à la variation annuelle positive du nombre d'employés et de travailleurs externes du Groupe. Il s'agit d'une estimation, qui ne fait pas la distinction entre les recrutements pour des postes nouvellement créés et ceux effectués en remplacement de postes vacants.

Indicateurs Ressources Humaines (RH) :

Les données sociales, telles que le taux de rotation, la part des femmes dans les effectifs, ou encore les indicateurs liés à la formation, sont spécifiquement recueillies pour le personnel propre. Elles sont collec-

tées localement, puis agrégées successivement au niveau de CIMAT et de CIMAF, avant d'être intégrées dans le reporting consolidé du Groupe. Cette démarche méthodique permet d'analyser avec finesse les dynamiques sociales à l'œuvre, et de soutenir des politiques RH alignées sur les engagements du Groupe en matière de développement des compétences, d'égalité des chances et d'inclusion.

Indicateurs sociétaux :

Les indicateurs sociétaux proviennent de collectes locales des données, qui sont ensuite consolidées mensuellement par la Direction Développement Durable Groupe. Les dépenses sociétales sont réparties selon les catégories suivantes : éducation des jeunes, développement des infrastructures locales, support lors de crises ou catastrophes, organisation d'événements divers, donations, et une catégorie « Autre » pour les dépenses sociétales ne relevant d'aucune des catégories précédentes. Le développement des infrastructures est collecté selon les infrastructures rénovées ou construites, réparties dans les catégories suivantes : centres éducatifs, centres médicaux, infrastructures routières, puits et accès à l'eau, sites religieux, et autres infrastructures ne faisant partie d'aucune des catégories précédentes. Les bénéficiaires sont définis comme les personnes impactées positivement, directement ou indirectement, par nos actions sociétales.

Laitier de haut fourneau :

Sous-produit de la fabrication de fonte dans les hauts fourneaux sidérurgiques. Lorsqu'il est granulé et broyé, il peut être utilisé comme ajout cimentaire (en substitution au clinker), contribuant à réduire les émissions de CO₂ du ciment.

Matériaux cimentaires alternatifs :

Matériaux utilisés en substitution partielle au clinker, tels que les cendres volantes, le laitier granulé de haut fourneau ou les argiles calcinées. Leur utilisation permet de réduire l'empreinte carbone du ciment tout en valorisant des co-produits industriels.

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) :

Dispositif européen visant à taxer les importations de produits carbonés dans l'UE, dont le ciment, afin d'éviter les phénomènes de fuite carbone. Il impose aux importateurs de déclarer les émissions incorporées dans les produits importés et de payer un prix du carbone équivalent à celui du marché européen (EU ETS).

Santé sécurité au travail (SST) :

Les indicateurs relatifs à la Santé et Sécurité au Travail sont collectés au niveau local, puis consolidés à l'échelle des entités CIMAT et CIMAFA/VDE, avant d'être intégrés dans la consolidation globale du Groupe. Cette approche garantit une couverture complète, incluant à la fois le personnel propre et les sous-traitants. Elle permet ainsi d'assurer une vision rigoureuse, homogène et précise de la performance du Groupe en matière de prévention des risques professionnels et de protection de la santé au travail.

Taux d'insertion locale :

Le taux d'insertion locale est déterminé par l'effectif originaire de la région administrative où le site est implanté, incluant à la fois le personnel propre et les sous-traitants. Cet indicateur nous permet de mesurer notre impact sur l'emploi local et de renforcer notre engagement envers le développement économique des communautés locales.

Taux de substitution thermique :

Part des combustibles alternatifs (dont la biomasse, les déchets solides, les huiles usagées, etc.) utilisée pour chauffer les fours, exprimée en pourcentage du besoin énergétique total. Un levier central pour la réduction des émissions directes (Scope 1) dans le secteur cimentier.

Taux de circularité :

Indicateur mesurant la proportion de matières ou d'énergie issues de ressources secondaires (ex. : déchets recyclés, coproduits, matières alternatives) utilisées dans le processus de production, ainsi que la part de déchets valorisés. Dans le secteur cimentier, il inclut notamment l'usage de matériaux cimentaires alternatifs, de combustibles issus de déchets et la valorisation du laitier ou de la biomasse. Le taux de circularité reflète l'intégration de principes d'économie circulaire dans le modèle industriel du Groupe.

Zone à sensibilité environnementale :

Zone géographique présentant une valeur écologique élevée où les activités industrielles peuvent générer des risques accrus pour la biodiversité ou les écosystèmes. Les activités d'extraction ou de production situées à proximité de telles zones nécessitent une évaluation et une gestion environnementale renforcées.





Informations corporate

CIMAT

Siège Social :
Km 7 – Route de Rabat – Ain Sebaa
CASABLANCA – MAROC
Tél. : +212(0)5 22 67 70 00
Fax : +212(0)5 22 66 60 56
www.cimat.ma

CIMAF
www.cimentsafrique.com

CIMAF Côte d’Ivoire
Usine Abidjan : Zone industrielle Yopougon
01 BP5676 Abidjan – République de Côte d’Ivoire
Tél. : (+225) 23 53 00 60 / 23 53 00 62

Usine San Pedro
Zone industrielle – BP 1562 San Pedro 01
République de Côte d’Ivoire
Tél. : (+225) 75 20 89 68

CIMAF Guinée Conakry
Zone industrielle Debraka Kagbelen
BP 1775 Conakry – République de Guinée
Tél. : +224 628 68 98 19
Tél. : +224 628 68 98 10

CIMAF Cameroun
Zone industrielle Bonaberi
BP 9457 Douala – République du Cameroun
Tél. : +237 233 390 080
Tél. : +237 670 605 757

CIMAF Gabon
Zone industrielle – Lot 383 Owendo
BP 23914 Libreville – République du Gabon
Tél. : +241 70 77 40
Tél. : +241 70 77 41

CIMAF Burkina Faso
Zone industrielle Kossodo – 01 BP 5604
Ouagadougou – République du Burkina Faso
Tél. : +226 25355353
Tél. : +226 25407795

CIMAF Congo
Zone Coraf, Rue des Pélicans, 74P Pointe – Noire,
Brazzaville – République du Congo
Tél. : +242 05 61 08 407
Tél. : +242 05 61 08 408

CIMAF Mali
Région de Dio, Bamako
Usine à DIAGO Rue 286, Immeuble de Trilenium
Mali
Tél. : +223 20 22 22 17
Tél. : +223 44 90 47 81/82

CIMAF Tchad
Quartier Lamadjil Sadjéré
BP 6290 N’Djamena
Tchad
Tél. : +235 65 21 52 26

CIMAF Ghana
Zone industrielle Tema Free Zone
P.O BoxCT 6888 Commune de Tema
Accra
Ghana
Tél. : +233 303220120

CIMAF Guinée Bissau
Zone industrielle Dolola
Guinée Bissau
Tél. : +245 23 53 00 60
Tél. : +245 23 53 00 65

CIMAF Mauritanie
Cimenterie de Sahel
Zone Industrielle Nouakchott
Mauritanie
Tél. : +222 46 23 3572
Tél. : +222 45 25 12 47

VDE
Vracs de l’Estuaire
Port 1180, Route des Roseaux
76430 Oudalle
contact@vracsdelestuaire.fr
Tél. : +33(0)2 78 63 00 09
Tél. : +33(0)2 35 25 05 69
www.vracsdelestuaire.fr

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous
les collaborateurs et partenaires impliqués
dans la conception de ce rapport.

Rapport édité par la Direction Développement
Durable et Énergies Renouvelables
Mohammed Adil Guelzim
Ayman Benkhalil

Avec le soutien de Forethix

Graphisme : Studio Saysouk



Engagés pour l'avenir

CIMAT
www.cimat.ma

CIMAF
www.cimentsafrique.com

VDE
www.vracsdelestuaire.fr

